

Bulletin mensuel des postes et télégraphes

France. Ministère des postes. Auteur du texte. Bulletin mensuel des postes et télégraphes. 1897-11.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

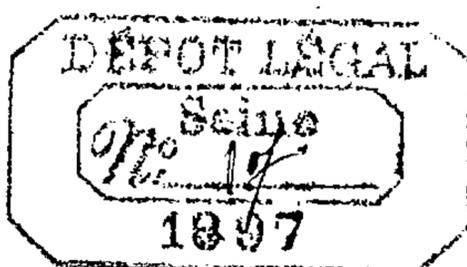
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.



ANNEXE

AU BULLETIN MENSUEL

DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

NOVEMBRE 1897.

SOMMAIRE.

	Pages.
CRÉATIONS de bureaux de poste	646
CRÉATIONS de réseaux téléphoniques.	647
OUVERTURE de réseaux et de circuits téléphoniques	648
NOMENCLATURE des bureaux télégraphiques.	649
ADDITIONS et modifications à la Nomenclature des bureaux télégraphiques, par département (N° 500-43).	651
FRANCHISES télégraphiques.	653
MODIFICATIONS à apporter à la Nomenclature des bureaux de poste coloniaux.	654
MODIFICATIONS à apporter à la Nomenclature des bureaux de poste de la Grande-Bretagne. ..	654
ANNOTATIONS et rectifications au Tarif international des Postes.	656
BÂTIMENTS en partance pour les colonies et autres pays d'outre-mer.	657
SERVICES postaux entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine, Malte et le Maroc. — Tableau des services réguliers de navigation existant à la date du 1 ^{er} décembre 1897. ..	659
PAQUEBOTS-POSTE français. — Nouveaux itinéraires des services maritimes postaux de l'Extrême-Orient, de l'Australie, de l'Océan Indien et de la Méditerranée. — Tableau des mouvements présumés des paquebots en 1898.	665
MODIFICATIONS à apporter au Manuel des franchises postales.	721
FRANCHISES POSTALES. — Publication d'un 184 ^e supplément au Manuel des franchises postales et d'un 4 ^e supplément à l'Annexe à ce Manuel : 1 ^o Service des laboratoires du Ministère des finances; 2 ^o Service des constructions navales et de l'artillerie de la marine; 3 ^o Contrôleur civil à Thala (Tunisie), avec le commandant supérieur du cercle de Tebessa (Algérie).	721
COMPARAISON des recouvrements du mois d'août 1897 avec ceux du mois correspondant de l'année 1896. — France.	726
COMPARAISON des recouvrements du mois d'août 1897 avec ceux du mois correspondant de l'année 1896. — Algérie.	727
ANNOTATIONS au Carnet n° 1516	728
ANNOTATIONS à porter par les Receveurs des postes aux colonies à leur Carnet n° 1 des abonnements aux journaux.	735
MODIFICATIONS à la Nomenclature des rues de Paris, n° 207.	736
TABLEAU des opérations effectuées par la Caisse nationale d'épargne, pendant le mois d'octobre 1897.	736
MODIFICATIONS à l'Instruction générale sur le service extérieur de la Caisse nationale d'épargne, du 28 mars 1892.	736
MODIFICATION à l'Instruction générale sur le service intérieur de la Caisse nationale d'épargne, du 24 février 1894 (Directeurs, Receveurs principaux et Comptables des succursales).	737
JUGEMENT	738
FAITS divers.	738
ARRÊTÉS ministériels des 25 septembre et 2 octobre 1897 décernant la Médaille d'honneur des Postes et des Télégraphes à des sous-agents.	740
PALMES académiques	

DIX-SEPTIÈME tableau d'avancement de classe. — Promotions	741
NOMINATIONS	742
PROMOTIONS	743
NOMINATIONS et mutations	746

**DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 1^{er} BUREAU. — ORGANISATION
DU SERVICE LOCAL. — DISTRIBUTION.**

Créations de recettes simples des postes de 3^e classe.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES NOUVEAUX BUREAUX ont été installés.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Eure-et-Loir	Happonvilliers	11 juin 1897.
Dordogne	Saint-Antoine-de-Breuilh (1)	<i>Idem.</i>
Maine-et-Loire	Brion (1)	<i>Idem.</i>
Saône-et-Loire	Cussy-en-Morvan (1)	<i>Idem.</i>

(1) Établissement de facteur-receveur converti en recette simple des postes.

Créations d'établissements de facteur-receveur.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS OÙ LES NOUVEAUX BUREAUX ont été installés.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Vienne	Iteuil	24 mai 1897.
Charente	Lesterps	7 septembre 1897.
Orne	La Chapelle-Biche	24 mai 1897.
Dordogne	Trélissac	<i>Idem.</i>

La Recette auxiliaire urbaine des postes de *Nantes G* est ouverte au public à partir du 16 octobre 1897.

Ouverture de recettes auxiliaires rurales des postes.

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION des BUREAUX.	DÉSIGNATION des BUREAUX D'ATTACHE.	DATE DE L'OUVERTURE des bureaux.
Aube	Loches	Landreville	16 octobre 1897.
Marne	Clesles	Saint-Just-Sauvage	<i>Idem.</i>
Aude	Boutenac	Lézignan	14 octobre 1897.
Loiret	Oison	Asnières-le-Marché	1 ^{er} novembre 1897.
Seine-et-Oise	Crosnes	Villeneuve-Saint-Georges	16 octobre 1897.
Indre-et-Loire	La Riche	Tours R. P.	21 octobre 1897.
Corrèze	Saint-Hippolyte	Rosiers d'Égletons	6 novembre 1897.
Mayenne	Champgenetoux	Bais	26 octobre 1897.
Sarthe	Marigné	Écoumoy	1 ^{er} septembre 1897.
Vendée	Laferrière	La Roche-sur-Yon	16 novembre 1897.
Isère	Séchilienne	Vizille	1 ^{er} novembre 1897.
<i>Idem.</i>	Saint-Pierre-d'Allevard	Allevard-les-Bains	3 novembre 1897.
Basses-Alpes	Chandon	Barrême	1 ^{er} novembre 1897.
Corse	Sotta	Figari	16 novembre 1897.
Gard	Saint-Victor-la-Coste	Laudun	16 octobre 1897.

Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'État, M. le Ministre a décidé, à la date du 13 octobre 1897 :

1° La conversion en recette simple des postes de 3^e classe des établissements de facteur-receveur de l'État existant à *Isserville* (Alger), *Rovigo* (Alger), *Rouffach* (Constantine), *Tassin* (Oran) et *Uzès-le-Duc* (Oran).

2° La création de distributions auxiliaires de l'État à *Bassour* (Alger), *Sakamody* (Alger) et *El-Hausser* (Constantine).

Par décision du Sous-Secrétaire d'État des postes et des télégraphes en date du 27 octobre 1897 le bureau existant à *Veules* (Seine-Inférieure) prendra à l'avenir la dénomination de *Veules-les-Roses*.

Par décision du Sous-Secrétaire d'État des postes et des télégraphes en date du 27 octobre 1897 le bureau existant à *Saint-Clair* (Manche) prendra à l'avenir la dénomination de *Saint-Clair-sur-l'Elle*.

Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'État, M. le Ministre a décidé, à la date du 16 novembre 1897 :

1° La création d'un établissement de facteur-receveur de l'État à Saint-Antoine, commune de *Philippeville* (Constantine);

2° La conversion en établissements de facteur-receveur de l'État des distributions auxiliaires de l'État existant à *Fesdis* (Constantine), à *Trézel* et à *Trumelct* (Oran).

DIVISION DU MATÉRIEL ET DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 2^e BUREAU.
CORRESPONDANCES TÉLÉPHONIQUES.

Créations de réseaux téléphoniques à conversations taxées.

DÉPARTEMENTS.	NOMS DES LOCALITÉS où les nouveaux réseaux doivent être installés.	ÉTENDUE DES RÉSEAUX.	DATES DES ARRÊTÉS de création.
Côte-d'Or.....	Savigny-les-Beaune.....	Cercle de 1,500 mètres de rayon..	13 octobre 1897.
Meuse.....	Commercy.....	<i>Idem</i>	29 octobre 1897.
Pas-de-Calais.....	Lillers.....	<i>Idem</i>	13 octobre 1897.
Eure.....	Conches.....	<i>Idem</i>	29 octobre 1897.
Seine-Inférieure..	Graville-Sainte-Honorine.	<i>Idem</i>	13 octobre 1897.
Seine-et-Marne...	Saint-Mammès.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i> .
Seine-et-Oise.....	Essonnes.....	<i>Idem</i> . (1).....	29 octobre 1897.
<i>Idem</i>	Triel.....	<i>Idem</i>	13 octobre 1897.

(1) Le périmètre du réseau téléphonique d'Essonnes ne s'étend pas sur le territoire de la commune de Corbeil qui fait intégralement partie du réseau de cette dernière localité.

N. B. Par arrêté du 13 octobre 1897, l'étendue du réseau téléphonique à conversations taxées de Barbezieux (Charente) précédemment fixée au périmètre de la commune est ramenée à un cercle de 1,500 mètres de rayon à compter du poste central téléphonique.

DIVISION DU MATÉRIEL ET DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 2^e BUREAU. —
CORRESPONDANCES TÉLÉPHONIQUES.

Ouverture de réseaux téléphoniques.

DÉPARTEMENTS.	DÉSIGNATION des RÉSEAUX.	CATÉGORIE dans laquelle LES NOUVEAUX RÉSEAUX ont été classés.	DATES DE L'OUVERTURE des réseaux.
Isère.....	Jallieu.....	A conversations taxées.....	6 novembre 1897.
Idem.....	La Tour-du-Pin.....	Idem.....	1 ^{er} novembre 1897.
Idem.....	Rioupéroux.....	Idem.....	30 octobre 1897.
Loire.....	Bourg-Argental.....	Idem.....	1 ^{er} novembre 1897.
Nord.....	Saultain.....	Idem.....	16 octobre 1897.
Oise.....	Montlévêque.....	Idem.....	25 octobre 1897.
Eure.....	Ezy.....	Idem.....	1 ^{er} novembre 1897.
Idem.....	Lyons-la-Forêt.....	Idem.....	21 octobre 1897.
Gironde.....	Podensac.....	Idem.....	8 novembre 1897.
Indre-et-Loire.....	Amboise.....	Idem.....	16 novembre 1897.
Seine-et-Marne.....	Coubert.....	Idem.....	29 octobre 1897.
Idem.....	Guignes-Rabutin.....	Idem.....	4 novembre 1897.
Seine-et-Oise.....	Blanc-Mesnil (Le).....	Idem.....	1 ^{er} novembre 1897.
Idem.....	Bouffémont.....	Idem.....	20 octobre 1897.

Ouverture de circuits téléphoniques interurbains.

DÉSIGNATION des CIRCUITS.	LONGUEUR des CIRCUITS.	NATURE ET DIAMÈTRE des fils.	POINTS de COUPE.	DATES DE L'OUVERTURE des circuits.
	kilom.			
Saultain = Valenciennes.....	4 800	Cu. 2 ^m /m 1/2.	16 octobre 1897.
Montlévêque = Senlis (1).....	3 780	Fer 3 ^m /m.	25 octobre 1897.
Rioupéroux = Vizille (1).....	15 860	Fer 4 ^m /m.	30 octobre 1897.
Bacouël = Breteuil (1).....	7 015	Cu. 2 ^m /m 1/2.	10 nov. 1897.
Mondrepuis = Hirson (1).....	5 000	Cu. 2 ^m /m.	25 octobre 1897.
		Fer 3 ^m /m.	
Bourg-Argental = Annonay (2).....	14 380	Cu. 2 ^m /m 1/2.	1 ^{er} nov. 1897.
La Tour-du-Pin = Jallieu = Lyon (3)	16 040	Idem.	Idem.
	54 530			
Le Tréport = Eu 2 ^e	4 196	Idem.	14 octobre 1897.
Marly-le-Roi = Paris.....	24 708	Idem.	5 octobre 1897.
Bouffémont = Domont.....	3 073	Cu. 2 ^m /m.	20 octobre 1897.
Essounes = Corbeil.....	1 560	Cu. 2 ^m /m 1/2.	18 octobre 1897.
Bouqueval = Gonesse (4).....	5 296	Cu. 2 ^m /m.	5 nov. 1897.
Arboise = Tours.....	25 530	Cu. 2 ^m /m 1/2.	16 nov. 1897.
La Tresne = Floirac (5).....	5 912	Cu. 2 ^m /m.	1 ^{er} nov. 1897.

(1) Circuit utilisé pour les transmissions télégraphiques.
 (2) Des relais polarisés ont été installés sur le circuit « Bourg-Argental = Annonay = Lyon ».
 (3) Circuit pourvu de relais polarisés.
 (4) Circuit de bureau téléphonique municipal.
 (5) Des relais polarisés ont été installés sur le circuit « La Tresne = Floirac = Bordeaux ».
 Le circuit Ivry-la-Bataille = Sorel-Moussel a été introduit dans le bureau d'Ezy afin de desservir cette dernière localité. Longueurs des sections : Ivry-la-Bataille = Ezy, 4 kil. 322; Ezy = Sorel-Moussel, 4 kil. 235.
 Des relais polarisés ont été installés sur le circuit « Ezy = Sorel-Moussel = Dreux ».

DIVISION DU MATÉRIEL ET DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 1^{er} BUREAU. —
CORRESPONDANCES ET RÉCLAMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES.

Nomenclature des bureaux télégraphiques.

1^o Ouvertures.

BUREAUX SECONDAIRES.

a) *Bureaux municipaux.*

Bacouel MT. (R.) RG. Oise.....	10 novembre 1897.
Brachy M. RG. Seine-Inférieure.....	25 octobre 1897.
Bras-d'Asse M. Basses-Alpes.....	10 novembre 1897.
Chesnois-Auboncourt MT RG.Ardennes.....	25 octobre 1897.
Coustouge M. RG. Aude.....	<i>Idem.</i>
Djenien-bou-Rezg M. Oran.....	17 juin 1897.
El Abiod Sidi Cheik M. Oran.....	24 mai 1897.
Fenioux M. ☒ Deux-Sèvres.....	25 octobre 1897.
Jallieu M. ☒ RG. Isère.....	6 novembre 1897.
Jussy MT. Aisne.....	25 octobre 1897.
Kléber M. Oran.....	<i>Idem.</i>
Lavandou (Le) (C ^{nc} de Bormes) M. Var.....	1 ^{er} octobre 1897.
Magagnosc MT. (R.) Alpes-Maritimes.....	25 octobre 1897.
Menthonnex-sous-Clermont M. ☒ Haute-Savoie.....	<i>Idem.</i>
Mondrepuis MT. RG. Aisne.....	<i>Idem.</i>
Mont-l'Évêque MT. RG. Oise.....	<i>Idem.</i>
Mornac M. RG. Charente-Inférieure.....	10 novembre 1897.
Noyers M. Meuse.....	<i>Idem.</i>
Plan-de-Grasse MT. (R) Alpes-Maritimes.....	25 octobre 1897.
Plascassier MT. (R) Alpes Maritimes.....	<i>Idem.</i>
Rencurel M. RG. Isère.....	10 novembre 1897.
Solliès-Toucas M. Var.....	<i>Idem.</i>
Saint-Santin-Cantalès M. Cantal.....	<i>Idem.</i>
Villecroze M. Var.....	25 octobre 1897.
Vouzeron M. Cher.....	10 novembre 1897.

b) *Gares.*

Bussière-Dunoise V. Creuse.

Foix V. Ariège.

2^o Modifications et transformations.

Page 50. *A l'article* : Brion M. Maine-et-Loire, *ajouter l'indice* ☒.

— 101. *Au lieu de* : Épreville-Martainville M. ☒ RG. Seine-Inférieure, *lire* . Martainville-Épreville M. ☒ RG. Seine-Inférieure.

— 116. — : Fougerolles ou Fougerolles-du-Plessis M. ☒ RG. Mayenne, *lire* . Fougerolles-du-Plessis M. ☒ RG. Mayenne.

— 145. *A l'article* : La Chapelle-sous-Dun M. ☒ Saône-et-Loire, *ajouter la mention* RG.

— 159. — : Lavandou (Le) K. Var, *substituer* : Lavandou (Le) V. Var.

- Page 164. *Inscrire à son ordre alphabétique* : Le Lavandou (C^{ne} de Bormes) M. Var.
 — 164. *A l'article* : Le Lavandou K. Var, *substituer* : Le Lavandou V. Var.
 — 208. — : Mornac 1 kil. Charente-Inférieure, *substituer* : Mornac-Breuillet V. Charente-Inférieure.
 — 221. — : Ollancourt (C^{ne} de Tracy-le-Mont) M. ☒ RG. Oise, *substituer* : Tracy-le-Mont-Ollancourt M. ☒ RG. Oise, *et reporter à son ordre alphabétique.*
 — 226. — : Parroy MT. RG. Meurthe-et-Moselle, *ajouter la mention (R.)*.
 — 260. — : Saint-Antoine-de-Breuilh M. RG, Dordogne, *ajouter l'indice* ☒.
 — 297. — : Senantes M. RG. Oise, *ajouter l'indice* ☒.
 — 348. — : Nice, *ajouter* :
 Nice B (bureau auxiliaire) Quartier du Pont-Magnan. | 5 ||
 — 350. — : Versailles, *ajouter* :
 Versailles A (bureau auxiliaire) Quartier Saint-Louis. | 4 ||
 Versailles-Préfecture A (bureau auxiliaire) Quartier du Grand-Montreuil..... | 5 ||
 — 351. — : Alger, *ajouter* : Alger A (bureau auxiliaire) Quartier Rovigo.

Inscrire la mention RG à la suite du nom des bureaux suivants :

- | | |
|---|---|
| Arques-la-Bataille M. ☒ Seine-Inférieure. | Gonneville-la-Mallet M. ☒ Seine-Inférieure. |
| Chapelle-sous-Dun (La) M. ☒ Saône-et-Loire. | Moulle M. ☒ Pas-de-Calais. |
| Dives-sur-Mer M. ☒ Calvados. | Tresses M. Gironde. |
| | Valence-d'Albigeois M. ☒ Tarn. |

Supprimer la mention RG à la suite du nom des bureaux suivants :

- | | |
|---|--------------------------|
| Lamarche M. ☒ RG. Vosges. | Rupt M. ☒ RG. Vosges. |
| Lignières-la-Doucelle M. ☒ RG. Mayenne. | Saint-André M. RG. Nord. |
| Moyenmoutier M. ☒ RG. Vosges. | |

3° Réouverture.

- La Tour M. Alpes-Maritimes..... }
 Tour (La) M. Alpes-Maritimes..... } à partir du 1^{er} novembre.

4° Fermetures provisoires.

- Molitg BM. RG. Pyrénées-Orientales.....)
 La Preste (C^{ne} de Prats-de-Mollo) M. Pyrénées-Orientales.....)
 Preste (La) (C^{ne} de Prats-de-Mollo) M. Pyrénées-Orientales.....) à partir du 1^{er} novembre.
 Puy-Neuville M. RG. Seine-Inférieure.....)
 Thorenc MT. (R.) Alpes-Maritimes, à partir du 31 octobre.

DIVISION DU MATÉRIEL ET DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 1^{er} BUREAU.
CORRESPONDANCES ET RÉCLAMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES.

*Additions et modifications à la Nomenclature des bureaux télégraphiques
par département (N° 500-43).*

(Direction à donner aux télégrammes.)

1° ADDITIONS.

DÉPARTEMENTS.	BUREAUX SECONDAIRES.	BUREAUX PRINCIPAUX CORRESPONDANTS.
BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES MUNICIPAUX.		
Ain	Priay.....	Ambérieu.
Aisne	Jussy.....	Saint-Quentin.
	Mondrepuis.....	Hirson.
Alpes (Basses-)	Bras d'Asse.....	Digne.
	Magagnosc.....	Grasse.
Alpes-Maritimes	Plan de Grasse.....	<i>Idem.</i>
	Plascassier.....	<i>Idem.</i>
	Chesnois-Auboncourt.....	Rethel.
Ardennes	Jessains.....	Bar-sur-Seine.
Aube	Bouisse.....	Limoux.
	Coustouge.....	Lézignan.
Calvados	Audrieu.....	Bayeux.
Cantal	Saint-Santin-Cantalès.....	Aurillac.
	Saint-Simon.....	<i>Idem.</i>
Charente-Inférieure	Mornac.....	Saujon.
Cher	Vouzeron.....	Vierzon.
Côtes-du-Nord	Dahouët (section de Pléneuf).....	Saint-Brieuc.
Dordogne	Sainte-Croix.....	Bergerac.
Gironde	Saint-Sulpice-et-Cameyrac.....	Libourne.
Hérault	Cazedarnes.....	Béziers.
	Gebazan.....	Pons.
Isère	Jallicu.....	Bourgoin.
	Rencrel.....	Saint-Marcellin.
	Séchilienne.....	Grenoble.

DEPARTEMENTS.	BUREAUX SECONDAIRES.	BUREAUX PRINCIPAUX CORRESPONDANTS.
BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES MUNICIPAUX (Suite.)		
Landes	<i>Coutis</i> (section de St-Julien-en-Born).	Morcens.
Marne	<i>Trigny</i>	Reims.
Meurthe-et-Moselle	Bénaménil	Lunéville.
Meuse	Noyers	Bar-le-Duc.
Oise	(<i>Bacquel</i>	Beauvais.
	<i>Mont-l'Évêque</i>	Senlis.
Pas-de-Calais	Embry	Montreuil.
Puy-de-Dôme	Parentignat	Issoire.
Rhône	Saint-Germain-au-Mont-d'Or	Lyon.
Sarthe	Chahaignes	Château-du-Loir.
Savoie (Haute-)	Menthonnex-sous-Clermont	Annecy.
Seine-Inférieure	Brachy	Dieppe.
Sèvres (Deux-)	Fenioux	Parthenay.
Somme	Proyart	Amiens.
	Lavandou (Le) commune de Bormes .	Hyères.
Var	Sollies-Toucas	Toulon.
	Villecroze	Draguignan.
Vaucluse	Grillon	Valréas.
Vienne	Coussay-les-Bois	Châtelleraut.
GARES OUVERTES À LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.		
Alpes (Hautes-)	Saint-Pierre-d'Argonçon	Gap.
Ariège	Foix	Foix.
Creuse	Bussière-Dunoise	Guéret.
	Glamaret	Valréas (<i>Vaucluse</i>).
	Manségur	<i>Idem.</i>
Drôme	Nyons	Nyons.
	Saint-Paul-Trois-Châteaux	Valréas (<i>Vaucluse</i>).
	Venterol-Rousset	Nyons.
Vaucluse	Grillon	Valréas.
	Valréas	<i>Idem.</i>

2° MODIFICATIONS.

- Page 36, inscrire à son ordre alphabétique Lapradelle-Puilaurens | Limoux et biffer l'article Puilaurens. | Limoux.
- 45, au lieu de Crèveœur, lire Crèveœur-en-Auge.
 - 45, ——— Dives, lire Dives-sur-Mer.
 - 56, ——— Mornac, lire Mornac-Breuillet.
 - 96, en regard de Chamborigaud, substituer Villefort (Lozère) à Allais.
 - 96, ——— Concoules, ——— *Idem.* ———
 - 96, ——— Genolhac, ——— *Idem.* ———
 - 97, ——— Sainte-Cécile-d'Andorge, ajouter Villefort (Lozère).
 - 150, ——— Bastide (La), substituer Villefort à Langogne.
 - 150, ——— Prévençères, ——— *Idem.* ———
 - 130, ——— Villefort, ——— *Idem.* ———
 - 149, au lieu de Lagarde, (commune d'Albaret-Sainte-Marie) lire La Garde.
 - 158, en regard d'Agon, ajouter Granville.
 - 158, ——— de Fort-la-Hougue, ajouter Saint-Vaast-la-Hougue.
 - 150, ——— Saint-Germain-sur-Ay, ajouter Coutances,
 - 168, au lieu de Fougerolles, lire Fougerolles-du-Plessis.
 - 192, ajouter l'article Tracy-le-Mont-Ollancourt. | Compiègne, et supprimer (page 191) l'article Ollancourt. | Compiègne.
 - 246, supprimer l'article Epreville-Martainville. | Rouen, et ajouter à son article alphabétique l'article Martainville-Epreville. | Rouen.
 - 269, au lieu de Migné, lire Migné-Auxances.

**DIVISION DU MATÉRIEL ET DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 1^{er} BUREAU. —
CORRESPONDANCES ET RÉCLAMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES.**

Franchises télégraphiques.

En vertu d'un arrêté ministériel, en date du 13 octobre 1897, il y a lieu d'apporter les additions et modifications suivantes à l'État général des franchises télégraphiques.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Page 34 (ancienne édition) et page 40 (nouvelle édition) ajouter :

Commandant d'armes de Port-
Vendres. { Limitée aux avis d'embarquement de troupes échangés
avec le commandant d'armes d'Oran.

Page 42 (ancienne édition) et page 53 (nouvelle édition), remplacer la franchise du commandant d'armes d'Oran par la suivante :

Commandant d'armes à Oran. { Limitée aux avis d'embarquement de troupes échangés
avec les commandants des 15^e et 16^e corps d'armée
et le commandant d'armes à Port-Vendres.

En vertu d'un arrêté ministériel, en date du 25 octobre 1897, il y a lieu d'apporter les modifications suivantes à l'état général des franchises télégraphiques :

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Algérie.

Page 78 (ancienne édition) et page 106 (nouvelle édition), substituer les indications suivantes à celles qui concernent les droits à la franchise du Directeur du contrôle des Chemins de fer algériens, en résidence à Paris :

Directeur du contrôle des Chemins de fer algériens en résidence à Paris.

Limitée à la correspondance de service urgente adressée :

1° *De Paris* au gouverneur de l'Algérie, à l'ingénieur en chef du contrôle de l'exploitation technique, aux ingénieurs en chef du contrôle de la voie, au contrôleur général de l'exploitation commerciale, ainsi qu'à tous les agents du service du contrôle des chemins de fer de la colonie.

2° *Pendant le cours de ses tournées* à l'ingénieur en chef, son adjoint à Paris.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3° BUREAU. — CORRESPONDANCE POSTALE ÉTRANGÈRE.

Modifications à apporter à la Nomenclature des bureaux de poste coloniaux.

Les agents sont invités à inscrire le bureau de Mui-Sap à son ordre alphabétique à la liste des bureaux de poste coloniaux qui figure aux pages 535 et suivantes de l'annexe n° 10 du Bulletin mensuel du mois d'août 1896.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3° BUREAU. — CORRESPONDANCE POSTALE ÉTRANGÈRE.

Modifications à apporter à la Nomenclature des bureaux de poste de la Grande-Bretagne.

Les agents sont invités à apporter les modifications suivantes à la nomenclature des bureaux de poste de la Grande-Bretagne qui participent au service des articles d'argent internationaux.

1° LONDRES.

Au lieu de : Hendon, Church Lane N.W.

Inscrire : Hendon, Church Road N.W.

Biffer le bureau de Lynton Road, Bermondsey S.E.

2° ANGLETERRE.

a) *Nouveaux bureaux à inscrire.*

Abbey Hey (Gorton)...	Manchester.	Maple Road.....	Kingston-on-Thames.
Bury (Sussex).....	Pulborough, Sussex.	Middle Woodford.....	Salisbury.
Byker Hill.....	Newcastle-on-Tyne.	Moston Lane.....	Manchester.
Cambridge Road.....	Carshalton, Surrey.	Oak Lane.....	Bradford, Yorks.
Clayton Green.....	Chorley.	134, Old Christchurch Road.	Bournemouth.
Eppleby.....	Darlington.	Over Peover.....	Knutsford.....
Flookersbrook.....	Chester.	Princes Avenue.....	Hull.
Heene Road.....	Worthing.	Short Heath.....	Wolverhampton..
Huish.....	Yeovil.	Swinley.....	Wigan.
Keyford.....	Frome.	Talycain.....	Denbighshire.
Knowle (Somerset)...	Bristol.	Waterworks Street (Boothle).	Liverpool.
Laira Bridge.....	Plymouth.	West Dock Avenue.	Hull.
Long Whatton.....	Loughborough.	Winterbourne Kingston	Blandford.
Lower Breck Road....	Liverpool.	Yattendon.....	Newbury.

b) *Changements de dénominations.*

<i>Au lieu de :</i>	<i>Inscrire :</i>
South Cambridge Terrace, Stockton-on-Tees.	Norton Hill, Stockton on-Tees.
Upper Allen Street, Sheffield.....	Upper St. Philip's Road Sheffield.
Ebberston, York.....	Ebberston, Snainton, Yorks.
Cowhill, Darlington.....	Cowhill, Co. Durham.
Frosterley, Darlington.....	Frosterley, Co. Durham.
St. John's Chapel, Darlington.....	St. John's Chapel, Co. Durham.
Stanhope, Darlington.....	Stanhope, Co. Durham.
Wearhead, Darlington.....	Wearhead, Co. Durham.
Westgate (Durham), Darlington.....	Westgate (Durham), Co. Durham.
Witton-le-Wear, Darlington.....	Witton-le-Wear, Co. Durham.
Wolsingham, Darlington.....	Wolsingham, Co. Durham.
Arnside, Carnforth.....	Arnside, Westmoreland.
Silverdale (Lanc.), Carnforth.....	Silverdale, Lancs.
Mealsgate, Carlisle.....	Mealsgate, Wigton.
Wiston, Haverfordwest.....	Wiston, Clarboston Road, Pembrokeshire.
Totland Bay, Freshwater Station, Isle of Wight.	Totland Bay, Isle of Wight.
Ashill, Watton, Norfolk.....	Ashill, Thetford.
Bradenham, Watton, Norfolk.....	Bradenham, Thetford.
Shipdham, Watton, Norfolk.....	Shipdham, Thetford.
Sandhurst (Village), Wokingham.....	Sandhurst (Village), Berks.

Biffer le bureau de Clifton (Derby) Ashbourne.

3° ÉCOSSE.

a) *Nouveaux bureaux à inscrire.*

Ascog.....	Rothesay.	Netherton.....	Dunfermline.
Dunnet.....	Thurso.	New Lanark.....	Lanark.
Kippford.....	Dalbeattie.	Scotstoun.....	Glasgow.
Longformacus.....	Duns.	Tayvallich.....	Lochgilphead.

b) *Changement de dénomination.*

En face de Drem, inscrire à la colonne 2 : Haddingtonshire.

4° IRLANDE.

a) *Inscrire à leur ordre alphabétique les bureaux de :*

Feenagh.....	Charleville.
Belmore Street.....	Enniskillen.

a) *Changements de dénominations.*

<i>Au lieu de :</i>	<i>Inscrire :</i>
Cullybackey, Belfast.....	Cullybackey, Co. Antrim.
Ballymacarberry, Clonmel.....	Ballymacarberry, Co. Waterford.
Newcastle, Clonmel.....	Newcastle, Ballymacarberry, Co. Waterford.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3° BUREAU.
— CORRESPONDANCE POSTALE ÉTRANGÈRE.

Annotations et rectifications au Tarif international des Postes.

Il y a lieu d'opérer les rectifications suivantes au Tarif international des Postes :

Page 78, tableau I, ajouter : État libre d'Orange après Égypte (avec la Nubie et le Soudan).

Page 84, tableau III, colonne I, biffer État libre d'Orange.

Pages 116 et 117, tableau n° IX, colonne 8, inscrire au-dessous de Bragamojo, etc. :

Territoire allemand de l'Afrique du sud-ouest, les bureaux de Kectmanshoop, d'Otjimbingue, de Swakopmund et de Windhoek.

Page 140, colonne 2, en regard de Orange (Afrique australe), biffer l'indicatif 84 et le remplacer par les nombres 78 et 79.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3^e BUREAU.
CORRESPONDANCE POSTALE ÉTRANGÈRE.

BÂTIMENTS EN PARTANCE

POUR LES COLONIES ET AUTRES PAYS D'OUTRE-MER.

NOTA. Le Sous-Secrétariat d'État des Postes et des Télégraphes fait tout ce qui est en son pouvoir pour connaître la date réelle du départ des bâtiments en partance pour les Colonies et autres pays d'outre-mer, mais il ne saurait affirmer cependant que les bâtiments ci-après désignés partiront exactement aux jours indiqués.

Les Directeurs sont autorisés à communiquer le présent tableau aux éditeurs de journaux qui seraient disposés à reproduire dans leurs feuilles les renseignements y contenus, comme étant de nature à intéresser le public.

St. signifie steamer ou bâtiment à vapeur. — V. signifie bâtiment à voiles. — C. signifie commerce.

NUMÉROS d'ordre.	DESTINATIONS.	DATES des départs.	PORTS de départ.	NOMS des bâtiments.	NATURE des bâtiments.	CAPITAINES, armateurs ou agents.
1	2	3	4	5	6	7
§ 1^{er}. — Bâtiments partant des ports de France pour les Colonies françaises (1).						
1	Saint-Pierre (Martinique).	3 décembre	Le Havre..	Marguerite Am- band.	Voilier....	Amband frères.
2	Idem.....	20.....	Idem.....	Christophe - Co- lomb.	Idem.....	D. Auger.
3	Cayenne.....	25.....	Idem.....	X.....	Idem.....	F. Avril.
§ 2. — Bâtiments partant des ports de France pour les pays étrangers faisant partie de l'Union postale (1).						
1	Antofogasta.....	20 décemb.	Le Havre..	Bellevue.....	Steamer...	Lamport et Holt.
2	Arica.....	20.....	Idem.....	Bellevue.....	Idem.....	Idem.
3	Bahia.....	14.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
4	Idem.....	28.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
5	Buenos-Ayres.....	10.....	Idem.....	Campinas.....	Idem.....	Idem.
6	Idem.....	20.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
7	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
8	Cap-Haïtien.....	15.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
9	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
10	Caracas.....	1 ^{er}	Idem.....	Croatia.....	Idem.....	Idem.
11	Idem.....	16.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
12	Idem.....	31.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
13	Carthagène.....	1 ^{er}	Idem.....	Croatia.....	Idem.....	Idem.
14	Idem.....	16.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
15	Idem.....	31.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
16	Cayes (Les).....	4.....	Idem.....	Valesia.....	Idem.....	Idem.
17	Céara.....	9.....	Idem.....	Grenville.....	Idem.....	J.-M. Currie.
18	Colon.....	4.....	Idem.....	Valesia.....	Idem.....	Ch. Tricot.
19	Coronel.....	20.....	Idem.....	Bellevue.....	Idem.....	Lamport et Holt.
20	Coquimbo.....	20.....	Idem.....	Bellevue.....	Idem.....	Idem.
21	Curaçao.....	1 ^{er}	Idem.....	Croatia.....	Idem.....	Ch. Tricot.
22	Idem.....	16.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
23	Idem.....	31.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
24	Gonaïves.....	26.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
25	Iquitos (Pérou).....	9.....	Idem.....	Grenville.....	Idem.....	J.-M. Currie.
26	Itacoatiara.....	20.....	Idem.....	Bellevue.....	Idem.....	Lamport et Holt.
27	Jacmel.....	4.....	Idem.....	Valesia.....	Idem.....	Ch. Tricot.
28	Jéremie.....	26.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
29	La Guaira.....	1 ^{er}	Idem.....	Croatia.....	Idem.....	Idem.
30	Idem.....	16.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.

(1) Les habitants de la France peuvent expédier par cette voie des correspondances de toute nature, aux conditions indiquées par le Tarif international.

NUMÉROS d'ordre.	DESTINATIONS.	DATES des départs.	PORTS de départ.	NOMS des bâtiments.	NATURE des bâtiments.	CAPITAINES, armateurs ou agents.
1	2	3	4	5	6	7
31	La Guaira.....	31 décemb.	Le Havre..	X.....	Steamer...	Ch. Tricot.
32	Iquique.....	20.....	Idem.....	Bellevue.....	Idem.....	Lamport et Holt.
33	Lima.....	20.....	Idem.....	Bellevue.....	Idem.....	Idem.
34	Maccio.....	28.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
35	Manaos.....	4.....	Idem.....	Augustine.....	Idem.....	J.-M. Currie.
36	Idem.....	9.....	Idem.....	Grenville.....	Idem.....	Idem.
37	Maragnan.....	9.....	Idem.....	Grenville.....	Idem.....	Idem.
38	Mayaguez.....	26.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
39	Mollendo.....	20.....	Idem.....	Bellevue.....	Idem.....	Lamport et Holt.
40	Montevideo.....	10.....	Idem.....	Campinas.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
41	Idem.....	20.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
42	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
43	Para.....	4.....	Idem.....	Augustine.....	Idem.....	J.-M. Currie.
44	Idem.....	9.....	Idem.....	Grenville.....	Idem.....	Idem.
45	Paranagua.....	8.....	Idem.....	X.....	Idem.....	A.-C. de Freitas.
46	Pernambuco.....	14.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
47	Idem.....	28.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
48	Ponce (Porto-Rico).	26.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
49	Port-au-Prince.....	15.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
50	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
51	Port-Limon.....	4.....	Idem.....	Valesia.....	Idem.....	Idem.
52	Progreso.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
53	Puerto-Cabello.....	1 ^{er}	Idem.....	Croatia.....	Idem.....	Idem.
54	Idem.....	16.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
55	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
56	Puerto-Plata.....	26.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
57	Rio-de-Janeiro.....	7.....	Idem.....	V. de Rosario...	Idem.....	Chargeurs réunis.
58	Idem.....	14.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
59	Idem.....	21.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
60	Idem.....	28.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
61	Rio-Grande-do-Sul.	8.....	Idem.....	X.....	Idem.....	A. C. de Freitas.
62	Salaverry.....	20.....	Idem.....	Bellevue.....	Idem.....	Lamport et Holt.
63	Sanchez.....	26.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
64	Savanilla.....	1 ^{er}	Idem.....	Croatia.....	Idem.....	Idem.
65	Idem.....	16.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
66	Idem.....	31.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
67	Santo-Domingo.....	16.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
68	Santos.....	7.....	Idem.....	V. de Rosario...	Idem.....	Chargeurs réunis.
69	Idem.....	14.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
70	Idem.....	21.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
71	Idem.....	28.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
72	San-Pedro-de-Macoris.	1 ^{er}	Idem.....	Croatia.....	Idem.....	Ch. Tricot.
73	Idem.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
74	San-Juan-de-Porto-Rico.	26.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
75	Saint-Thomas.....	1 ^{er}	Idem.....	Croatia.....	Idem.....	Idem.
76	Idem.....	4.....	Idem.....	Valesia.....	Idem.....	Idem.
77	Idem.....	16.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
78	Idem.....	26.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
79	Idem.....	31.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
80	San-Paulo.....	7.....	Idem.....	V. de Rosario...	Idem.....	Chargeurs réunis.
81	Idem.....	14.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
82	Idem.....	21.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
83	Idem.....	28.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
84	Talcahuano.....	20.....	Idem.....	Bellevue.....	Idem.....	Lamport et Holt.
85	Ténériffe.....	10.....	Idem.....	Campinas.....	Idem.....	Chargeurs réunis.
86	Idem.....	20.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
87	Tampico.....	15.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
88	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.
89	Valparaiso.....	20.....	Idem.....	Bellevue.....	Idem.....	Lamport et Holt.
90	Vera-Cruz.....	15.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Ch. Tricot.
91	Idem.....	30.....	Idem.....	X.....	Idem.....	Idem.

SERVICES POSTAUX

ENTRE LA FRANCE, L'ALGÉRIE, LA TUNISIE,

LA TRIPOLITAINE, MALTE ET LE MAROC.

SERVICES POSTAUX ENTRE LA FRANCE, L'ALGÉRIE,

Tableau des services réguliers de navigation

PORTS DE DESTINATION.	JOURS ET HEURES DES DÉPARTS.	PORT D'EMBARQUEMENT des DÉPÊCHES EN FRANCE.
I. — ALLER. — DÉPARTS		
Pour Alger.....	Lundi, midi 30.....	Marseille
	Mardi, 10 ^h s.....	Port-Vendres.....
	Mercredi, midi 30.....	Marseille
	Mercredi, 6 ^h s.....	Marseille
	Jedi, 5 ^h s.....	Marseille
	Vendredi, 5 ^h s.....	Marseille
	Samedi, midi 30.....	Marseille
Pour Oran.....	Samedi, 6 ^h soir.....	Marseille
	Mercredi, 10 ^h m.....	Cette.....
	Mercredi, 4 ^h s.....	Marseille
	Vendredi, 6 ^h s.....	Marseille
	Vendredi, 7 ^h s.....	Port-Vendres
Pour Bône.....	Samedi, 4 ^h s.....	Marseille
	Lundi, 6 ^h s.....	Marseille
	Mardi, 5 ^h s.....	Marseille
	Mercredi, 4 ^h s.....	Marseille
	Mercredi, 6 ^h s.....	Marseille
	Samedi, midi.....	Marseille
	Samedi, 4 ^h s.....	Marseille
Pour Philippeville et Bône.....	Samedi, 6 ^h s.....	Marseille
	Mercredi, 4 ^h s.....	Marseille
	Mercredi, 6 ^h s.....	Marseille
Pour Philippeville et Bougie.....	Samedi, 6 ^h s.....	Marseille
	Samedi, 4 ^h s.....	Marseille
	Samedi, 6 ^h s.....	Marseille
Pour Tunis, Madhia, Monastir et Sousse	Lundi, 4 h. s.....	Marseille
	Jedi, 5 ^h s.....	Marseille
	Vendredi, 4 ^h s.....	Marseille
Pour Tunis, la côte tunisienne et Tripoli de Barbarie.....	De Marseille, jedi, 4 ^h s. de deux ou deux semaines, à partir du 4 novembre 1897.....	Marseille
	D'Oran, dimanche, 8 ^h s.....	Marseille
Pour Tanger par Oran, Nemours, Mellilla et Gibraltar.....	7 et 22 de chaque mois.....	Marseille

3^e BUREAU. — SERVICES MARITIMES.

LA TUNISIE, LA TRIPOLITAINE, MALTE ET LE MAROC.

existant à la date du 1^{er} décembre 1897.

JOURS ET HEURES PRÉSUMÉS des arrivées à destination.	ENTREPRISES DE NAVIGATION qui assurent le service.	OBSERVATIONS.
DE FRANCE.		
Mardi, 3 ^h 30 s.....	Compagnie générale transatlantique.	Le paquebot part de Marseille et touche à Cette.
Jedi, 7 ^h m.....	Compagnie de navigation mixte.....	
Jedi, 3 ^h 30 s.....	Compagnie générale transatlantique	
Vendredi, 8 ^h m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Samedi, 2 ^h m.....	Société Caillol et Saintpierre.	
Dimanche, 3 ^h m.....	Compagnie de navigation mixte.	
Dimanche, 3 ^h 30 s.....	Compagnie générale transatlantique.	
Lundi, 8 ^h m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Vendredi, 5 ^h m.....	Société Caillol et Saintpierre.....	Le paquebot part de Marseille.
Vendredi, 8 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	Le paquebot part de Marseille et touche à Cette. Service prolongé sur Arzew et Mostaganem.
Dimanche, 6 ^h s.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Dimanche, 3 ^h s.....	Compagnie de navigation mixte.....	
Lundi, 8 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Mercredi, 8 ^h m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Philippeville, jedi, 7 ^h m....	Compagnie de navigation mixte.	
Bône, vendredi, 3 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Philippeville, jedi, 10 ^h s....	Compagnie générale transatlantique.	
Bône, samedi, 5 ^h m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Bône, vendredi, 6 ^h m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Philippeville, samedi, 4 ^h m....	Société Caillol et Saintpierre.	
Bougie, dimanche 4 ^h m.....	Société Caillol et Saintpierre.	
Philippeville, lundi, 2 ^h m....	Société Caillol et Saintpierre.	
Bône, mardi, 3 ^h m.....	Société Caillol et Saintpierre.	
Bône, lundi, minuit 30.....	Compagnie générale transatlantique.	
Philippeville, mardi, 5 ^h m....	Compagnie générale transatlantique.	
Philippeville, lundi, 6 ^h m....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Bougie, mardi, 6 ^h m.....	Société générale de transports maritimes à vapeur.	
Tunis, mercredi, 5 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	Entre Tunis et Tripoli le paquebot touche à Sousse, Monastir, Mahdia, Sfax, Gabès et Djerba.
Mahdia, jedi, 4 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Monastir, jedi, 3 ^h s.....	Compagnie générale transatlantique.	
Sousse, vendredi, 1 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Tunis, samedi, 9 ^h m.....	Compagnie de navigation mixte.....	
Tripoli, jedi, 6 ^h m.....	Compagnie de navigation mixte.....	
Tunis, dimanche, 5 ^h m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Malte, lundi, 8 ^h 30 m.....	Compagnie générale transatlantique.	
Mercredi, 4 ^h m.....	Compagnie de navigation mixte.	
12 et 27 de chaque mois.....	Compagnie Paquet.	

PORTS DE PROVENANCE.	JOURS ET HEURES DES DÉPARTS.	PORT DE DÉBARQUEMENT des DÉPÊCHES EN FRANCE.
II. — RETOUR. — DÉPARTS D'ALGÉRIE, DE TUNIS,		
D'Alger.....	Dimanche, 5 ^h s. Lundi, 5 ^h s. Mardi, midi. Mardi, 5 ^h s. Jeudi, midi. Vendredi, 5 ^h s. Samedi, midi. Samedi, 5 ^h s.	Marseille Marseille Marseille Marseille Marseille Port-Vendres Marseille Marseille
D'Oran.....	Mardi, 9 ^h m. Mercredi, 4 ^h s. Vendredi, midi. Samedi, 8 ^h m. Samedi, 4 ^h s.	Marseille Marseille Port-Vendres Marseille Marseille
De Bône et Philippeville.....	De Bône, lundi, minuit. De Philippeville, mardi, 9 ^h s.	Marseille Marseille
De Bougie et Philippeville.....	De Bougie, mardi, 6 ^h s. De Philippeville, mercredi, midi.	Marseille Marseille
De Bône.....	Jeudi, 5 ^h s.	Marseille
De Philippeville et Bône.....	De Philippeville, vendredi, minuit. De Bône, samedi, 9 ^h s.	Marseille Marseille
De Bône et Philippeville.....	De Bône, vendredi, 10 ^h s. De Philippeville, dimanche, midi.	Marseille Marseille
De Bône, Philippeville et Bougie.....	De Bône, vendredi, 6 ^h s. De Philippeville, samedi, 6 ^h s.	Cette Cette
De Bône.....	De Bougie, dimanche, midi. Mardi, 6 ^h s.	Cette Cette
De Tripoli de Barbarie, la côte tuni- sienne et Tunis.....	De Tripoli, jeudi, 4 ^h s. De Tunis, mardi, 4 ^h 30 s.	Marseille Marseille
De Malte et Tunis.....	De Malte, lundi, 8 ^h s. De Tunis, mercredi, 3 ^h 30 s.	Marseille Marseille
De Monastir, Soussa et Tunis.....	De Monastir, jeudi, minuit. De Soussa, vendredi, 6 ^h s. De Tunis, samedi, 3 ^h 30 s.	Marseille Marseille Marseille
De Tanger par Melilla, Nîmours et Oran.....	De Tanger, mercredi, midi, de deux en deux semaines, à partir du 10 novembre 1897.	Marseille
De Tanger par Ceuta et Gibraltar.....	D'Oran, dimanche, 11 ^h m. 15 et 30 de chaque mois.	Marseille

NOTA. — Indépendamment des services indiqués ci-dessus, l'Administration utilise, s'il y a lieu, pour le

JOURS ET HEURES PRÉSUMÉS des arrivées à destination.	ENTREPRISES DE NAVIGATION qui assurent le service.	OBSERVATIONS.
DE TRIPOLI DE BARBARIE, DE MALTE ET DE TANGER.		
Mardi, 2 ^h m. Mercredi, 3 ^h m. Mercredi, 3 ^h s. Jeudi, 7 ^h m. Vendredi, 3 ^h s. Dimanche, 2 ^h m. Dimanche, 3 ^h s. Lundi, 7 ^h m.	Société Caillot et Saintpierre. Compagnie de navigation mixte. Compagnie générale transatlantique. Société générale de transports mari- times à vapeur. Compagnie générale transatlantique. Compagnie de navigation mixte. Compagnie générale transatlantique. Société générale de transports mari- times à vapeur.	Le paquebot continue jusqu'à Marseille par Cette.
Jeudi, 9 ^h m. Vendredi, 8 ^h m. Samedi, minuit. Lundi, 3 ^h m. Lundi, 8 ^h m.	Société générale de transports mari- times à vapeur. Compagnie générale transatlantique. Compagnie de navigation mixte. Société Caillot et Saintpierre. Compagnie générale transatlantique.	Le paquebot part de Mostaganem. De Port-Vendres, il continue jusqu'à Marseille par Cette.
Jeudi, 3 ^h m. Vendredi, 4 ^h m. Samedi, 7 ^h m. Lundi, 5 ^h 30 m. Mardi, 1 ^h m. Mardi, 8 ^h m. Jeudi, 8 ^h m.	Compagnie générale transatlantique. Société générale de transports mari- times à vapeur. Société générale de transports mari- times à vapeur. Compagnie générale transatlantique. Compagnie de navigation mixte. Société générale de transports mari- times à vapeur. Société Caillot et Saintpierre.	Le paquebot continue jusqu'à Marseille.
Jeudi, 7 ^h 30 m. Vendredi, 4 ^h 30 m. Lundi, 4 ^h 30 m.	Compagnie de navigation mixte. Compagnie générale transatlantique. Compagnie générale transatlantique.	Entre Tripoli et Tunis le paquebot touche à Djerba, Gabès, Sfax, M. Adia, Monastir et Soussa.
Mardi, 7 ^h s. 3 et 19 de chaque mois.	Compagnie de navigation mixte. Compagnie Paquet.	

transport des dépêches, les départs supplémentaires organisés par les compagnies.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 3^e BUREAU. — SERVICES MARITIMES.

Paquebots-poste français. — Nouveaux itinéraires des services maritimes postaux de l'Extrême-Orient, de l'Australie, de l'océan Indien et de la Méditerranée. — Tableau des mouvements présumés des paquebots en 1898.

Les agents trouveront ci-après les itinéraires des lignes maritimes de l'Extrême-Orient, de l'Australie, de l'océan Indien et de la Méditerranée, applicables à partir des premiers départs de France de l'année 1898, et les tableaux des mouvements présumés des paquebots, durant l'année, sur celles de ces lignes qui ne sont pas desservies à dates fixes, ainsi que sur la ligne du Havre à New-York.

Les principaux changements apportés à l'organisation actuelle sont les suivants :

I. Réseau de l'Extrême-Orient et de l'Australie.

1^o L'escale de Nagasaki est introduite, à titre facultatif, à l'aller et au retour, dans les itinéraires des lignes de Marseille à Yokohama;

2^o Les départs de Yokohama, au retour, sont avancés du dimanche au mercredi, cette avance se répercutant sur les escales suivantes jusqu'à l'arrivée à Marseille;

3^o Le départ de Sydney, au retour, des paquebots affectés à la ligne de Marseille à Nouméa est avancé du mercredi au lundi, et l'arrivée à Marseille de trois jours;

4^o Le départ de Nouméa du paquebot affecté au service supplémentaire de Nouméa à Sydney est avancé du vendredi au mercredi.

II. Lignes de l'océan Indien.

1^o L'escale de Mutsamudu (île d'Anjouan) est introduite, à l'aller, dans l'itinéraire de la ligne n^o 1 (départs de Marseille le 10 de chaque mois); au retour, les paquebots de cette même ligne toucheront à Moroni (Grande Comore);

2^o L'escale de Sainte-Marie-de-Madagascar est retranchée de l'itinéraire de la ligne n^o 1 et comprise dans celui de la ligne n^o 2 (départs de Marseille le 25 de chaque mois).

III. Lignes de la Méditerranée.

1^o L'escale de Calamata est remplacée par celle de Patras dans les itinéraires des lignes libres de Marseille à Constantinople et Odessa (aller) et de Marseille à Constantinople et Batoum (retour);

2^o Le départ de Constantinople, au retour, des paquebots affectés à ces deux lignes libres, est reporté du jeudi au vendredi.

ITINÉRAIRES
DES SERVICES MARITIMES POSTAUX
DE L'EXTRÊME-ORIENT ET D'AUSTRALIE
AVEC LEURS EMBRANCHEMENTS.

SERVICES EXÉCUTÉS PAR LES PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE
DES MESSAGERIES MARITIMES.

NOMBRE DE LIEUES MARINES À PARCOURIR.

	Parcours subventionné.	Parcours non sub- ventionné.
Par voyage	6,786 2/3	30 2/3
Annuellement	88,226 2/3	398 2/3

LIGNE DIRECTE DE

Service toutes les quatre semaines. —

Approuvé par décision ministérielle du 18 octobre 1897.

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS ** des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE DE LA STATION.	JOURS ** des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	
ALLER.										
Marseille.....	"	"	"	"	"	"	Dimanche	4 s.	"	"
Port-Saïd.....	503 1/3	1,510	112	Vendredi.	8 m.	4	Vendredi.	Midi.	116	"
Suez.....	* 29	* 37	* 20	Samedi..	8 m.	3	Samedi..	11 m.	23	"
Djibouti.....	428	1,284	95	Mercredi.	10 m.	12	Mercredi.	10 s.	107	"
Colombo (1)...	730	2,217	164	Mercredi.	6 s.	16	Jeudi...	10 m.	180	"
Singapore (2)...	523 1/3	1,570	116	Mardi...	6 m.	12	Mardi...	6 s.	128	"
Saïgon (3)....	216	648	48	Jeudi...	6 s.	36	Samedi..	6 m.	84	"
Hong-Kong....	311 1/3	934	69	Mardi...	3 m.	17	Mardi...	8 s.	86	"
Shang-Haï (Woos.)	281 2/3	845	63	Vendredi.	11 m.	25	Samedi..	Midi.	88	"
Nagasaki (4)...	137 1/3	412	30	Dimanche.	6 s.	6	Dimanche.	Minuit.	36	"
Kobé.....	129 2/3	389	29	Mardi...	5 m.	24	Mercredi.	5 m.	53	"
Yokohama....	110	330	24	Jeudi...	5 m.	"	"	"	24	"
TOTAUX...	3,408 2/3	10,226	770			156			925	On 38 j. 13 h.
Séjour..... 148 h. ou 6 j. 4 h.										

Le paquebot partant de Marseille se rend au Japon et revient de Yokohama à Shang-Haï (Woosung). A l'arrivée à Woosung, il rencontre le paquebot parti du Japon deux semaines avant lui. C'est ce dernier qui continue le voyage de Shang-Haï (Woosung) à Marseille, après avoir reçu les dépêches, les passagers, les valeurs et les marchandises riches provenant du Japon.

A l'aller comme au retour, les dépêches, passagers et marchandises à destination ou en provenance de Shang-Haï sont transportés de Woosung dans ce port ou vice versa par les soins de la compagnie.

Les dates et heures des départs de Marseille, à l'aller, de Yokohama, de Shang-Haï et de Hong-Kong, au retour, sont seules impératives, le service postal devant profiter de toute avance obtenue en cours de navigation.

La durée des séjours dans les ports d'escale, indiquée à l'itinéraire, est la durée obligatoire. Elle ne peut être abrégée que lorsque le paquebot se trouve en retard sur les prévisions de l'itinéraire. Dans ce cas, la durée des séjours est déterminée, d'un commun accord, après entente entre l'agent des postes embarqué, le capitaine et l'agent local de la compagnie.

Toutefois, dans les ports à marée, l'heure du départ est subordonnée aux mouvements de la marée.

La durée des séjours à Port-Saïd, à l'aller, et à Suez, au retour, peut être abrégée lorsqu'il y a convenance à le faire pour que le paquebot ne perde pas son tour d'admission dans le canal de Suez.

Le séjour à Singapore, à la traversée d'aller, doit comprendre six heures de jour au moins.

MARSEILLE À YOKOHAMA (N).

Vitesse { réglementaire..... 13 nœuds 50.
effective..... 13 nœuds 51.

Mis à exécution à dater du 19 décembre 1897.

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS ** des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE DE LA STATION.	JOURS ** des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	
RETOUR.										
Yokohama....	"	"	"	"	"	"	Mercredi.	9 m.	"	"
Kobé.....	110	330	24	Jeudi...	9 m.	24	Vendredi.	9 m.	48	"
Nagasaki (4)...	129 2/3	389	29	Samedi..	2 s.	6	Samedi..	8 s.	35	"
Shang-Haï (Woos.)	137 1/3	412	30	Lundi...	2 m.	34	Mardi...	Midi.	61	"
Hong-Kong....	281 2/3	845	63	Vendredi.	3 m.	33	Samedi..	Midi.	96	"
Saïgon (5)....	311 1/3	934	69	Mardi...	9 m.	24	Mercredi.	9 m.	93	"
Singapore (6)...	216	648	48	Vendredi.	9 m.	10	Vendredi.	7 s.	58	"
Colombo (1)...	523 1/3	1,570	116	Mercredi.	3 s.	19	Jeudi...	10 m.	135	"
Djibouti.....	739	2,217	164	Jeudi...	6 m.	11	Jeudi...	5 s.	175	"
Suez.....	428	1,284	95	Lundi...	4 s.	3	Lundi...	7 s.	98	"
Port-Saïd.....	* 29	* 37	* 20	Mardi...	3 s.	4	Mardi...	7 s.	24	"
Marseille.....	503 1/3	1,510	112	Dimanche.	11 m.	"	"	"	112	"
TOTAUX...	3,408 2/3	10,226	770			168			938	On 39 j. 2 h.

* Le trajet dans le canal de Suez n'entre pas dans le calcul de la vitesse moyenne.

(1) Correspondance avec le paquebot de la ligne annexe de Calcutta, aller et retour (ligne O).

(2) Correspondance avec le paquebot annexe allant à Batavia (ligne P) et avec le paquebot annexe venant de Samarang et de Batavia (service libre).

(3) Correspondance avec le paquebot colonial allant au Tonkin.

(4) L'escale de Nagasaki n'est pas obligatoire, elle est desservie par la compagnie, à titre facultatif.

(5) Correspondance avec le paquebot colonial venant du Tonkin.

(6) Correspondance avec le paquebot annexe venant de Batavia (ligne P) et avec le paquebot annexe allant à Batavia et à Samarang (service libre).

** Pour les dates correspondantes, voir le tableau du mouvement annuel des paquebots des lignes de l'Extrême-Orient. (N° 331 G. — ANNEXE I.)

RÉCAPITULATION.

Aller.....	925 h.
Séjour.....	148
Retour.....	938

DURÉE TOTALE d'un voyage..... 2,011 h. ou 83 j. 19 h.

NOMBRE DE LIEUES MARINES À PARCOURIR.

	Parcours subventionné.	Parcours non sub- ventionné.
Par voyage.....	7,027 1/3	30 2/3
Annuellement.....	91,355 1/3	398 2/3

LIGNE DE MARSEILLE

Service toutes les quatre semaines. —

Approuvé par décision ministérielle du 18 octobre 1897.

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS ** des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE DE LA STATION	JOURS ** des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	
ALLER.										
Marseille.....	"	"	"	"	"	"	Dimanche	4 s.	"	
Port-Saïd.....	503 1/3	1,510	116	Vendredi.	Midi.	4	Vendredi.	4 s.	120	
Suez.....	* 29	* 87	* 20	Samedi..	Midi.	3	Samedi..	3 s.	23	
Aden.....	436 2/3	1,310	101	Mercredi..	8 s.	12	Jeudi....	8 m.	113	
Bombay.....	550 2/3	1,652	127	Mardi....	3 s.	49	Jeudi....	4 s.	176	
Colombo (1)...	300	900	69	Dimanche	1 s.	25	Lundi....	2 s.	94	
Singapore (2)..	523 1/3	1,570	121	Samedi..	3 s.	12	Dimanche	3 m.	133	
Saïgon (3)....	216	648	50	Mardi..	5 m.	30	Mercredi.	5 s.	86	
Hong-Kong...	311 1/3	934	72	Samedi..	5 m.	19	Dimanche	Midi.	91	
Shang-Hai (Woos.)	281 2/3	845	65	Mercredi.	5 m.	26	Jeudi....	7 m.	91	
Nagasaki (4)...	137 1/3	412	32	Vendredi.	3 s.	9	Vendredi.	Minuit	41	
Kobé.....	129 2/3	389	30	Dimanche	6 m.	24	Lundi....	6 m.	54	
Yokohama.....	110	330	25	Mardi....	7 m.	"	"	"	25	
TOTAUX...	3,529	10,587	828			219			1,047	Ou 43 j. 15 h.
Séjour.....										194 h. ou 8 j. 2 h.

Le paquebot partant de Marseille se rend au Japon et revient de Yokohama à Shang-Hai (Woosung). A l'arrivée à Woosung, il rencontre le paquebot parti du Japon deux semaines avant lui. C'est ce dernier qui continue le voyage de Shang-Hai (Woosung) à Marseille, après avoir reçu les dépêches, les passagers, les valeurs et les marchandises riches provenant du Japon.

A l'aller comme au retour, les dépêches, passagers et marchandises à destination ou en provenance de Shang-Hai sont transportés de Woosung dans ce port ou vice versa par les soins de la compagnie.

Les dates et heures des départs de Marseille, à l'aller; de Yokohama, de Shang-Hai, de Hong-Kong et de Bombay, au retour, sont sous-impératives, le service postal devant profiter de toute avance obtenue en cours de navigation.

La durée des séjours dans les ports d'escale, indiquée à l'itinéraire, est la durée obligatoire. Elle ne peut être abrégée que lorsque le paquebot se trouve en retard sur les prévisions de l'itinéraire. Dans ce cas, la durée des séjours est déterminée, d'un commun accord, après entente entre l'agent des postes embarqué, le capitaine et l'agent local de la compagnie.

Toutefois, dans les ports à marée, l'heure du départ est subordonnée aux mouvements de la marée.

La durée des séjours à Port-Saïd, à l'aller, et à Suez, au retour, peut être abrégée lorsqu'il y a convenance à le faire pour que le paquebot ne perde pas son tour d'admission dans le canal de Suez.

Le séjour à Singapore, à la traversée d'aller, doit comprendre six heures de jour au moins.

Le paquebot ne doit quitter Colombo, au voyage d'aller, qu'après l'arrivée dans ce port du paquebot d'Aus-

À YOKOHAMA PAR BOMBAY (Q).

Vitesse { réglementaire..... 13 nœuds.
effective..... 13 nœuds

Mis à exécution à dater du 26 décembre 1897.

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS ** des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE DE LA STATION	JOURS ** des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	
RETOUR.										
Yokohama.....	"	"	"	"	"	"	Mercredi.	9 m.	"	
Kobé.....	110	330	25	Jeudi....	10 m.	23	Vendredi.	9 m.	48	
Nagasaki.....	129 2/3	389	30	Samedi..	3 s.	6	Samedi..	9 s.	36	
Shang-Hai (Woos.)	137 1/3	412	32	Lundi....	5 m.	31	Mardi....	Midi.	63	
Hong-Kong...	281 2/3	845	65	Vendredi.	5 m.	31	Samedi..	Midi.	96	
Saïgon (5)....	311 1/3	934	72	Mardi....	Midi.	24	Mercredi.	Midi.	96	
Singapore (6)..	216	648	50	Vendredi.	2 s.	19	Samedi..	9 m.	69	
Colombo (1)...	523 1/3	1,570	121	Jeudi....	10 m.	23	Vendredi.	9 m.	144	
Bombay.....	300	900	69	Lundi....	6 m.	30	Mardi....	Midi.	99	
Aden.....	550 2/3	1,652	127	Dimanche	7 s.	12	Lundi....	7 m.	139	
Suez.....	436 2/3	1,310	101	Vendredi.	Midi.	3	Vendredi.	3 s.	104	
Port-Saïd.....	* 29	* 87	* 20	Samedi..	11 m.	4	Samedi..	3 s.	24	
Marseille.....	503 1/3	1,510	116	Jeudi....	11 m.	"	"	"	116	
TOTAUX...	3,529	10,587	828			206			1,034	Ou 43 j. 2 h.

tralie et de la Nouvelle-Calédonie, qui lui apporte le courrier d'Europe à destination de l'Extrême-Orient. Au retour, il attend également à Colombo l'arrivée du paquebot de la ligne d'Australie auquel il livre les dépêches apportées d'Extrême-Orient pour l'Europe.

* Le trajet dans le canal de Suez n'entre pas dans le calcul de la vitesse moyenne.

(1) Correspondance avec le paquebot de la ligne d'Australie (T) marchant dans le même sens.

(2) Correspondance avec le paquebot annexe allant à Batavia et à Samarang (service libre) et avec le paquebot annexe venant de Batavia (ligne P).

(3) Correspondance avec le paquebot colonial allant au Tonkin.

(4) L'escale de Nagasaki n'est pas obligatoire, elle est desservie par la compagnie, à titre facultatif.

(5) Correspondance avec le paquebot colonial venant du Tonkin.

(6) Correspondance avec le paquebot annexe venant de Samarang et de Batavia (service libre) et avec le paquebot annexe allant à Batavia (ligne P).

** Pour les dates correspondantes, voir le tableau du mouvement annuel des paquebots des lignes de l'Extrême-Orient. (N° 331 G. — ANNEXE I.)

RÉCAPITULATION.

Aller.....	1,047 h.
Séjour.....	194
Retour.....	1,034

DURÉE TOTALE d'un voyage..... 2,275 h. ou 94 j. 19 h.

NOMBRE DE LIEUES MARINES À PARCOURIR.

LIGNE DE COLOMBO

Par voyage..... 934 2/3
Annuellement..... 12,150 2/3

Service toutes les quatre semaines. —

Approuvé par décision ministérielle du 18 octobre 1897.

STATIONS. 1	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche. 4	JOURS* des arrivées. 5	HEURES des arrivées. 6	DURÉE DE LA STATION. 7	JOURS* des départs. 8	HEURES des départs. 9	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé. 10	OBSERVATIONS. 11
	Lieues marines. 2	Milles. 3								
ALLER.										
Colombo (1)...	"	"	"	"	"	"	Jeucl.	9 m.	"	"
Pondichéry...	188 1/3	565	47	Samedi.	8 m.	14	Samedi.	10 s.	61	"
Madras.....	26	78	7	Dimanc.	5 m.	10	Dimanc.	3 s.	17	"
Calcutta.....	253	759	63	Merccr.	6 m.	"	"	"	63	"
TOTAUX...	467 1/3	1,402	117			24			141	On 5 j. 21.
SÉJOUR..... 171 h. ou 7 j. 3 h.										

Le paquebot de cette ligne ne doit, dans aucun cas, quitter Colombo avant l'arrivée du paquebot venant de France (ligne N).

(1) Correspondance avec les paquebots de la ligne directe de Marseille à Yokohama, aller et retour (ligne N).

A CALCUTTA (O).

Vitesse { réglementaire... 11 nœuds 50.
effective..... 11 nœuds 98.

— Mis à exécution à dater du 19 décembre 1897.

STATIONS. 1	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche. 4	JOURS* des arrivées. 5	HEURES des arrivées. 6	DURÉE DE LA STATION. 7	JOURS* des départs. 8	HEURES des départs. 9	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé. 10	OBSERVATIONS. 11
	Lieues marines. 2	Milles. 3								
RETOUR.										
Calcutta.....	"	"	"	"	"	"	Merccr. (2)	9 m.	"	"
Madras.....	253	759	63	Vendredi	Minuit.	12	Samedi.	Midi.	75	"
Pondichéry...	26	78	7	Samedi.	7 s.	19	Dimanc.	2 s.	26	"
Colombo (1)...	188 1/3	565	47	Mardi.	1 s.	"	"	"	47	"
TOTAUX...	467 1/3	1,402	117			31			148	On 6 j. 4 h.

(2) La date du départ de Calcutta est seule impérative.

* Pour les dates correspondantes, voir le tableau du mouvement annuel des paquebots des lignes de l'Extrême Orient. (N° 331 G. — ANNEXE I.)

RÉCAPITULATION.

Aller..... 141 h.
Séjour..... 171
Retour..... 148

DURÉE TOTALE d'un voyage..... 460 h. ou 19 j. 4 h.

NOMBRE DE LIEUES MARINES À PARCOURIR.

LIGNE DE SINGAPORE A BATAVIA (P).

Par voyage 347 1/3
Annuellement 4,515 1/3

Service toutes les quatre semaines. — Vites.

{ réglementaire : 11 nœuds 50.
effective . . . : 11 nœuds 84.

Approuvé par décision ministérielle du 18 octobre 1897.

— Mis à exécution à dater du 19 décembre 1897.

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS * des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE de la station.	JOURS * des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	
ALLER.										
Singapore (1)	"	"	"	"	"	"	Mercredi.	6 m.	"	
Batavia	173 2/3	521	44	Vendredi.	2 m.	"	"	"	44	
TOTAUX	173 2/3	521	44						44	Ou 1 j. 20 h.
Séjour 104 h. ou 4 j. h.										

Le paquebot de cette ligne ne doit, dans aucun cas, quitter Singapore avant l'arrivée du paquebot venant de France (ligne N).
(1) Correspondance avec le paquebot venant de France (ligne N) et avec le paquebot venant en France (ligne Q).
(2) La date du départ de Batavia est seule impérative.
(3) Correspondance avec le paquebot venant de l'Extrême-Orient (ligne N) et avec le paquebot venant de France (ligne Q).
* Pour les dates correspondantes, voir le tableau du mouvement annuel des paquebots des lignes de l'Extrême-Orient. (N° 331 G. — ANNEXE I.)

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS * des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE de la station.	JOURS * des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	
RETOUR.										
Batavia	"	"	"	"	"	"	Mardi. (a)	10 m.	"	
Singapore (3)	173 2/3	521	44	Jedi.	6 m.	"	"	"	44	
TOTAUX	173 2/3	521	44						44	Ou 1 j. 20 h.

RÉCAPITULATION.

Aller 44 h.
Séjour 104
Retour 44

DURÉE TOTALE d'un voyage 192 h. ou 8 j.

NOMBRE DE LIEUES MARINES À PARCOURIR.

LIGNE LIBRE DE SINGAPORE

Par voyage..... 507 1/3
Annuellement..... 6,595 1/3

Service toutes les quatre semaines.

MIS À EXÉCUTION À DATER

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS * des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE de la station.	JOURS * des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	
ALLER.										
Singapore (1) ..	"	"	"	"	"	"	Dimanche.	6 m.	"	
Batavia	173 2/3	521	44	Mardi.	2 m.	56	Jeu.	10 m.	100	
Samarang.....	80	240	20	Vendredi.	6 m.	"	"	"	20	
TOTAUX.....	253 2/3	761	64			56			120	On 5 j.
SÉJOUR..... 75 h. ou 3 j. 3 h.										

(1) Correspondance avec le paquebot venant de France (ligne Q) et avec le paquebot rentrant en France (ligne N).

(2) Correspondance avec le paquebot venant de l'Extrême-Orient (ligne Q) et avec le paquebot de la ligne directe (N) allant à Yokohama.

* Pour les dates correspondantes, voir le tableau du mouvement annuel des paquebots des lignes de l'Extrême-Orient. (N° 331 G. — ANNEXE I.)

À BATAVIA ET À SAMARANG.

— Vitesse effective : 11 nœuds 89.

DU 19 DÉCEMBRE 1897.

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS * des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE de la station.	JOURS * des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	
RETOUR.										
Samarang.....	"	"	"	"	"	"	Lundi.	9 m.	"	
Batavia	80	240	20	Mardi.	5 m.	29	Mercredi.	10 m.	49	
Singapore (2) ..	173 2/3	521	44	Vendredi.	6 m.	"	"	"	44	
TOTAUX.....	253 2/3	761	64			29			93	On 3 j. 21 h.

RÉCAPITULATION.

Aller..... 120 h.
Séjour..... 75
Retour..... 93

DURÉE TOTALE d'un voyage..... 288 h. ou 12 j.

NOMBRE DE LIEUES MARINES À PARCOURIR.

LIGNE LIBRE DE

Par voyage 718
 Annuellement 9,334

Service toutes les
 MIS À EXÉCUTION À DATER DU DÉPART DE

STATIONS. 1	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche. 4	JOURS* des arrivées. 5	HEURES des arrivées. 6	JOURS* des départs. 7 DURÉE DE LA STATION.	HEURES des départs. 8	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé. 9 10	OBSERVATIONS. 11
	Lieues marines. 2	Milles. 3							
ALLER.									
Sydney.....	"	"	"	"	"	"	" (1)	"	"
Nouméa.....	359	1,077	"	"	"	"	"	"	"
TOTAUX....	359	1,077	"	"	"	"	"

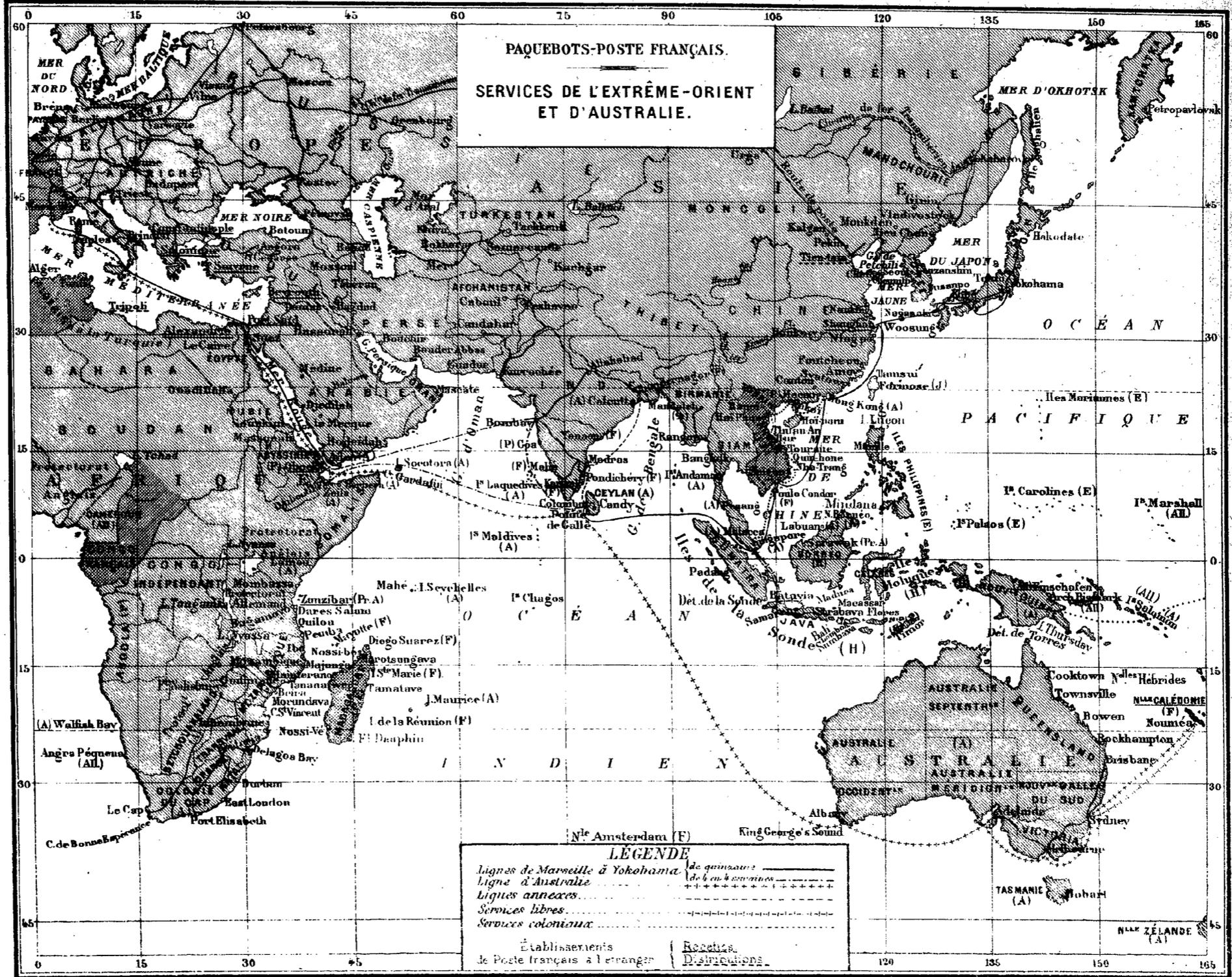
(1) Le départ de Sydney pour Nouméa du paquebot annexe qui effectue le service local a lieu à la convenance de la compagnie.

SYDNEY À NOUMÉA.

quatre semaines.
 NOUMÉA DU 16 FÉVRIER 1898.

STATIONS. 1	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche. 4	JOURS* des arrivées. 5	HEURES des arrivées. 6	JOURS* des départs. 7 DURÉE DE LA STATION.	HEURES des départs. 8	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé. 9 10	OBSERVATIONS. 11
	Lieues marines. 2	Milles. 3							
RETOUR.									
Nouméa.....	"	"	"	"	"	Mercredi.	Midi.	"	"
Sydney (2)....	359	1,077	103	Dimanc.	6 s.	"	"	103	"
TOTAUX....	359	1,077	103	"	"	103	Ou 4 ¹ / ₂ . 7 h.

(2) Correspondance avec le paquebot partant de Sydney pour Marseille (ligne T).
 * Pour les dates correspondantes, voir le tableau du mouvement annuel des paquebots de la ligne d'Australie et de la Nouvelle-Calédonie. (N° 331 G. — ANNEXE 2.)



MOUVEMENT DES PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS DES INDES, DE LA CHINE ET DU JAPON, POUR L'ANNÉE 1898.

SERVICES EXÉCUTÉS PAR LES PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES.

ALLER.

MARSEILLE À YOKOHAMA.										COLOMBO À CALCUTTA.				SINGAPORE À BATAVIA ET À SAMARANG.							
COLOMBO**.		SINGAPORE***.		SAIGON****.		HONG-KONG.		SHANG-HAI (WOOSUNG).		NAGASAKI.	KOBÉ.		TOKONAMA.	COLOMBO.	PONDICHÉRY.	MADRAS.	CALCUTTA.	SINGAPORE.	BATAVIA.		SAMARANG.
Arrivée. 10	Départ. 11	Arrivée. 12	Départ. 13	Arrivée. 14	Départ. 15	Arrivée. 16	Départ. 17	Arrivée. 18	Départ. 19	Arrivée et départ. 20	Arrivée. 21	Départ. 22	Arrivée. 23	Départ. 24	Arrivée et départ. 25	Arrivée et départ. 26	Arrivée. 27	Départ. 28	Arrivée. 29	Départ. 30	Arrivée. 31
1 ^{er} 1898.	17 ^{er} 1898.	22 ^{er} 1898.	23 ^{er} 1898.	25 ^{er} 1898.	26 ^{er} 1898.	29 ^{er} 1898.	30 ^{er} 1898.	2 fév. 1898.	3 fév. 1898.	4 fév. 1898.	6 fév. 1898.	7 fév. 1898.	8 fév. 1898.	JEUDI.	SAMEDI.	DIMANCHE.	MERCREDI.	23 ^{er} 1898.	25 ^{er} 1898.	27 ^{er} 1898.	28 ^{er} 1898.
2 février.	3 février.	8 février.	8 février.	10 fév.	12 fév.	15 fév.	15 fév.	18 —	19 —	20 —	22 —	23 —	24 —	3 fév. 1898.	5 fév. 1898.	6 fév. 1898.	9 fév. 1898.	9 février.	11 fév.	24 fév.	25 fév.
4 —	14 —	19 —	20 —	22 —	23 —	26 —	27 —	2 mars.	3 mars.	4 mars.	6 mars.	7 mars.	8 mars.	3 mars.	5 mars.	6 mars.	9 mars.	20 —	22 —	24 mars.	25 mars.
2 mars.	3 mars.	8 mars.	8 mars.	10 mars.	12 mars.	15 mars.	15 mars.	18 —	19 —	20 —	22 —	23 —	24 —	3 mars.	5 mars.	6 mars.	9 mars.	9 mars.	11 mars.	24 mars.	25 mars.
4 —	14 —	19 —	20 —	22 —	23 —	26 —	27 —	30 —	31 —	1 ^{er} avril.	3 avril.	4 avril.	5 avril.	31 mars.	2 avril.	3 avril.	6 avril.	20 —	22 —	24 mars.	25 mars.
5 —	31 —	5 avril.	5 avril.	7 avril.	9 avril.	12 avril.	12 avril.	15 avril.	16 avril.	17 —	19 —	20 —	21 —	31 mars.	2 avril.	3 avril.	6 avril.	6 avril.	8 avril.	21 avril.	22 avril.
7 —	11 avril.	16 —	17 —	19 —	20 —	23 —	24 —	27 —	28 —	29 —	1 ^{er} mai.	2 mai.	3 mai.	28 avril.	30 avril.	1 ^{er} mai.	4 mai.	17 —	19 —	21 avril.	22 avril.
1 ^{er} mai.	28 —	3 mai.	3 mai.	5 mai.	7 mai.	10 mai.	10 mai.	13 mai.	14 mai.	15 mai.	17 —	18 —	19 —	28 avril.	30 avril.	1 ^{er} mai.	4 mai.	4 mai.	6 mai.	19 mai.	20 mai.
3 —	9 mai.	14 —	15 —	17 —	18 —	21 —	22 —	25 —	26 —	27 —	29 —	30 —	31 —	26 mai.	28 mai.	29 mai.	1 ^{er} juin.	15 —	17 —	19 mai.	20 mai.
5 —	26 —	31 —	31 —	2 juin.	4 juin.	7 juin.	7 juin.	10 juin.	11 juin.	12 juin.	14 juin.	15 juin.	16 juin.	26 mai.	28 mai.	29 mai.	1 ^{er} juin.	1 ^{er} juin.	3 juin.	16 juin.	17 juin.
6 —	6 juin.	11 juin.	12 juin.	14 —	15 —	18 —	19 —	22 —	23 —	24 —	26 —	27 —	28 —	23 juin.	25 juin.	26 juin.	29 juin.	12 —	14 —	16 juin.	17 juin.
2 —	23 —	28 —	28 —	30 —	2 juillet.	5 juillet.	5 juillet.	8 juillet.	9 juillet.	10 juillet.	12 juillet.	13 juillet.	14 juillet.	23 juin.	25 juin.	26 juin.	29 juin.	29 —	1 ^{er} juillet.	10 juillet.	11 juillet.
3 juillet.	4 juillet.	9 juillet.	10 juillet.	12 juillet.	13 —	16 —	17 —	20 —	21 —	22 —	24 —	25 —	26 —	21 juillet.	23 juillet.	24 juillet.	27 juillet.	10 juillet.	12 —	14 juillet.	15 juillet.
5 —	21 —	26 —	26 —	28 —	30 —	2 août.	2 août.	5 août.	6 août.	7 août.	9 août.	10 août.	11 août.	21 juillet.	23 juillet.	24 juillet.	27 juillet.	27 —	29 —	14 juillet.	15 juillet.
7 —	1 ^{er} août.	6 août.	7 août.	9 août.	10 août.	13 —	14 —	17 —	18 —	19 —	21 —	22 —	23 —	21 juillet.	23 juillet.	24 juillet.	27 juillet.	7 août.	9 août.	11 août.	12 août.
8 —	18 —	23 —	23 —	25 —	27 —	30 —	30 —	2 sept.	3 sept.	4 sept.	6 sept.	7 sept.	8 sept.	18 août.	20 août.	21 août.	24 août.	24 —	26 —	11 août.	12 août.
9 —	29 —	3 sept.	4 sept.	6 sept.	7 sept.	10 sept.	11 sept.	14 —	15 —	16 —	18 —	19 —	20 —	18 août.	20 août.	21 août.	24 août.	4 sept.	6 sept.	8 sept.	9 sept.
4 sept.	15 sept.	20 —	20 —	22 —	24 —	27 —	27 —	30 —	1 ^{er} oct.	2 octobre.	4 oct.	5 oct.	6 oct.	15 sept.	17 sept.	18 sept.	21 sept.	21 —	23 —	8 sept.	9 sept.
5 —	26 —	1 ^{er} octobre.	2 oct.	4 oct.	5 oct.	8 oct.	9 oct.	12 oct.	13 —	14 —	16 —	17 —	18 —	15 sept.	17 sept.	18 sept.	21 sept.	2 oct.	4 oct.	6 oct.	7 oct.
2 octobre.	13 octobre.	18 —	18 —	20 —	22 —	25 —	25 —	28 —	29 —	30 —	1 ^{er} nov.	2 nov.	3 nov.	13 oct.	15 oct.	16 oct.	19 oct.	19 —	21 —	6 oct.	7 oct.
3 —	24 —	29 —	30 —	1 ^{er} nov.	2 nov.	5 nov.	6 nov.	9 nov.	10 nov.	11 nov.	13 —	14 —	15 —	13 oct.	15 oct.	16 oct.	19 oct.	30 —	1 ^{er} nov.	3 nov.	4 nov.
9 novemb.	10 novemb.	15 novemb.	15 nov.	17 —	19 —	22 —	22 —	25 —	26 —	27 —	29 —	30 —	1 ^{er} déc.	10 nov.	12 nov.	13 nov.	16 nov.	16 nov.	18 —	3 nov.	4 nov.
0 —	21 —	26 —	27 —	29 —	30 —	3 déc.	4 déc.	7 déc.	8 déc.	9 déc.	11 déc.	12 déc.	13 —	10 nov.	12 nov.	13 nov.	16 nov.	27 —	29 —	1 ^{er} déc.	2 déc.
1 ^{er} —	8 déc.	13 déc.	13 déc.	15 déc.	17 déc.	20 —	20 —	23 —	24 —	25 —	27 —	28 —	29 —	10 nov.	12 nov.	13 nov.	16 nov.	14 déc.	16 déc.	1 ^{er} déc.	2 déc.
8 —	19 —	24 —	25 —	27 —	28 —	31 —	1 ^{er} j ^{er} 1899.	4 janv. 1899.	5 janv. 1899.	6 janv. 1899.	8 janv. 1899.	9 janv. 1899.	10 j ^{er} 1899.	8 déc.	10 déc.	11 déc.	14 déc.	14 déc.	16 déc.	29 j ^{er} 1898.	30 déc.
9 —	19 —	24 —	25 —	27 —	28 —	31 —	1 ^{er} j ^{er} 1899.	4 janv. 1899.	5 janv. 1899.	6 janv. 1899.	8 janv. 1899.	9 janv. 1899.	10 j ^{er} 1899.	8 déc.	10 déc.	11 déc.	14 déc.	14 déc.	16 déc.	29 j ^{er} 1898.	30 déc.
janv. 1899	5 janv. 1899	10 j ^{er} 1899.	10 j ^{er} 1899.	12 j ^{er} 1899.	14 j ^{er} 1899.	17 j ^{er} 1899.	17 —	20 —	21 —	22 —	24 —	25 —	26 —	5 janv. 1899	7 janv. 1899	8 janv. 1899	11 janv. 1899	11 janv. 1899	13 janv. 1899	26 janv.	27 j ^{er} 1899.
5 —	16 —	21 —	22 —	24 —	25 —	28 —	29 —	1 ^{er} fév.	2 fév.	3 février.	5 fév.	6 fév.	7 fév.	5 janv. 1899	7 janv. 1899	8 janv. 1899	11 janv. 1899	11 janv. 1899	13 janv. 1899	26 janv.	27 j ^{er} 1899.

Nota. La date du départ de Marseille est seule impérative, le service postal devant profiter de toute avance obtenue en cours de navigation.
Les parcours indiqués en italiques sont des parcours non obligatoires que la Compagnie exécute à titre facultatif.
Les parcours indiqués en caractères gras sont ceux du paquebot de la ligne d'Australie qui porte à Colombo, pour les remettre au paquebot de l'Indo-Chine, parti de Marseille pour Yokohama, par Bombay, une semaine avant lui, les correspondances à destination des établissements du Détroit, des îles de la Sonde, des Philippines, de l'Indo-Chine, de la Chine et du Japon.

RETOUR.

YOKOHAMA À MARSEILLE.

KOBÉ.		NAGASAKI.	SHANG-HAI (WOOSUNG).		HONG-KONG.		SAIGON ***.		SINGAPORE.		COLOMBO.		BOMBAY.		ADEN.		DJIBOUTI.	SUM.	PORT-SAÏD.	MARSEILLE.
Arrivée. 12	Départ. 13	Arrivée et départ. 14	Arrivée. 15	Départ. 16	Arrivée. 17	Départ. 18	Arrivée. 19	Départ. 20	Arrivée. 21	Départ. 22	Arrivée. 23	Départ. 24	Arrivée. 25	Départ. 26	Arrivée. 27	Départ. 28	Arrivée et départ. 29	Arrivée et départ. 30	Arrivée et départ. 31	Arrivée. 32
LUNDI. 10 janv.	MARDI. 11 janv.	MERCREDI. 12 janv.	VENDREDI. 14 janv.	SAMEDI. 15 janv.	MARDI. 18 janv.	MERCREDI. 19 janv.	SAMEDI. 22 janv.	DIMANCHE. 23 janv.	MARDI. 25 janv.	25 janv.	30 janv.	31 janv.	JEUDI. 17 fév.	VENDREDI. 18 fév.	MERCREDI. 23 fév.	JEUDI. 24 fév.	LUNDI. 7 fév.	11 février.	12 fév.	17 février.
24 —	25 —	26 —	28 —	29 —	1 ^{er} fév.	2 fév.	5 fév.	6 fév.	8 fév.	8 fév.	13 fév.	13 fév.	14 —	17 fév.	18 fév.	23 fév.	24 fév.	28 —	24 —	28 —
JEUDI. 3 fév.	VENDREDI. 4 fév.	SAMEDI. 5 fév.	LUNDI. 7 fév.	MARDI. 8 fév.	VENDREDI. 11 fév.	SAMEDI. 12 fév.	MARDI. 15 fév.	MERCREDI. 16 fév.	VENDREDI. 18 fév.	18 —	23 —	24 —	LUNDI. 17 fév.	MARDI. 18 fév.	DIMANCHE. 23 fév.	LUNDI. 24 fév.	JEUDI. 3 mars.	7 mars.	8 —	13 —
17 —	18 —	19 —	21 —	22 —	25 —	26 —	1 ^{er} mars.	2 mars.	4 mars.	5 mars.	10 mars.	10 mars.	11 —	14 mars.	15 mars.	20 mars.	21 mars.	25 —	21 —	25 —
3 mars.	4 mars.	5 mars.	7 mars.	8 mars.	11 mars.	12 mars.	15 —	16 —	18 —	18 —	23 —	24 —	24 —	31 mars.	31 mars.	31 mars.	31 mars.	7 mars.	8 —	13 —
17 —	18 —	19 —	21 —	22 —	25 —	26 —	29 —	30 —	1 ^{er} avril.	2 avril.	7 avril.	7 avril.	8 —	11 avril.	12 avril.	17 avril.	18 avril.	22 —	17 —	22 —
31 —	1 ^{er} avril.	2 avril.	4 avril.	5 avril.	8 avril.	9 avril.	12 avril.	13 avril.	15 —	15 —	20 —	21 —	21 —	28 avril.	28 avril.	28 avril.	28 avril.	2 mai.	3 mai.	8 mai.
14 avril.	15 —	16 —	18 —	19 —	22 —	23 —	26 —	27 —	29 —	30 —	5 mai.	5 mai.	6 —	9 mai.	10 mai.	15 mai.	16 mai.	15 —	16 —	20 —
28 —	29 —	30 —	2 mai.	3 mai.	6 mai.	7 mai.	10 mai.	11 mai.	13 mai.	13 mai.	18 —	19 —	19 —	9 mai.	10 mai.	15 mai.	16 mai.	20 —	21 —	26 —
12 mai.	13 mai.	14 mai.	16 —	17 —	20 —	21 —	24 —	25 —	27 —	28 —	2 juin.	2 juin.	3 —	6 juin.	7 juin.	12 juin.	13 juin.	12 juin.	13 juin.	17 —
26 —	27 —	28 —	30 —	31 —	3 juin.	4 juin.	7 juin.	8 juin.	10 juin.	10 juin.	15 —	16 —	16 —	9 juin.	10 juin.	15 juin.	16 juin.	17 —	18 —	23 —
9 juin.	10 juin.	11 juin.	13 juin.	14 juin.	17 —	18 —	21 —	22 —	24 —	25 —	30 —	30 —	30 —	6 juin.	7 juin.	12 juin.	13 juin.	10 juillet.	11 juillet.	15 —
23 —	24 —	25 —	27 —	28 —	1 ^{er} juillet.	2 juillet.	5 juillet.	6 juillet.	8 juillet.	8 juillet.	13 juillet.	14 —	14 —	6 juin.	7 juin.	12 juin.	13 juin.	17 —	18 —	23 —
7 juillet.	8 juillet.	9 juillet.	11 juillet.	12 juillet.	15 —	16 —	19 —	20 —	22 —	23 —	28 —	28 —	28 —	6 juin.	7 juin.	12 juin.	13 juin.	21 juillet.	21 juillet.	25 —
21 —	22 —	23 —	25 —	26 —	29 —	30 —	2 août.	3 août.	5 août.	5 août.	10 août.	11 août.	11 août.	6 juin.	7 juin.	12 juin.	13 juin.	7 août.	8 août.	12 août.
4 août.	5 août.	6 août.	8 août.	9 août.	12 août.	13 août.	16 —	17 —	19 —	20 —	25 —	26 —	26 —	6 juin.	7 juin.	12 juin.	13 juin.	18 août.	18 août.	22 —
18 —	19 —	20 —	22 —	23 —	26 —	27 —	30 —	31 —	2 sept.	2 sept.	7 sept.	8 sept.	8 sept.	6 juin.	7 juin.	12 juin.	13 juin.	22 —	23 —	28 —
1 ^{er} sept.	2 sept.	3 sept.	5 sept.	6 sept.	9 sept.	10 sept.	13 sept.	14 sept.	16 —	17 —	22 —	23 —	23 —	6 juin.	7 juin.	12 juin.	13 juin.	4 sept.	5 sept.	9 sept.
15 —	16 —	17 —	19 —	20 —	23 —	24 —	27 —	28 —	30 —	30 —	5 oct.	6 oct.	6 oct.	6 juin.	7 juin.	12 juin.	13 juin.	9 —	10 —	15 —
29 —	30 —	1 ^{er} oct.	3 oct.	4 oct.	7 oct.	8 oct.	11 oct.	12 oct.	14 oct.	15 oct.	20 —	20 —	20 —	6 juin.	7 juin.	12 juin.	13 juin.	15 sept.	16 —	21 —
13 oct.	14 oct.	15 —	17 —	18 —	21 —	22 —	25 —	26 —	28 —	28 —	2 nov.	3 nov.	3 nov.	6 juin.	7 juin.	12 juin.	13 juin.	25 —	26 —	31 —
27 —	28 —	29 —	31 —	1 ^{er} nov.	4 nov.	5 nov.	8 nov.	9 nov.	11 nov.	12 nov.	17 —	17 —	17 —	6 juin.	7 juin.	12 juin.	13 juin.	27 —	28 —	33 juillet.
10 nov.	11 nov.	12 nov.	14 nov.	15 —	18 —	19 —	22 —	23 —	25 —	25 —	30 —	30 —	30 —	6 juin.	7 juin.	12 juin.	13 juin.	15 —	16 —	21 —
24 —	25 —	26 —	28 —	29 —	2 déc.	3 déc.	6 déc.	7 déc.	9 déc.	10 déc.	15 déc.	15 —	15 —	6 juin.	7 juin.	12 juin.	13 juin.	21 juillet.	21 juillet.	25 —
8 déc.	9 déc.	10 déc.	12 déc.	13 déc.	16 —	17 —	20 —	21 —	23 —	23 —	28 —	29 —	29 —	6 juin.	7 juin.	12 juin.	13 juin.	7 août.	8 août.	12 août.
22 —	23 —	24 —	26 —	27 —	30 —	31 —	3 janv. 1899.	4 janv. 1899.	6 janv. 1899.	7 janv. 1899.	12 janv. 1899.	13 —	13 —	6 juin.	7 juin.	12 juin.	13 juin.	10 juillet.	11 juillet.	15 —

Nota. Les dates des départs de Yokohama, de Shang-Hai, de Hong-Kong, de Batavia, de Calcutta et de Bombay sont seules impératives, le service postal devant profiter de toute avance obtenue en cours de navigation.
 Les parcours indiqués en italiques sont des parcours non obligatoires que la Compagnie exécute à titre facultatif.
 Les parcours indiqués en caractères gras sont ceux du paquebot de la ligne d'Australie qui prend à Colombo les correspondances originaires du Japon, de la Chine, de l'Indo-Chine, des Philippines, des îles de la Sonde, des établissements du Détroit apportées par le paquebot venant de Yokohama et rentrant à Marseille par Bombay.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS DE LA LIGNE DE MARSEILLE À NOUMÉA, POUR L'ANNÉE 1898

SERVICE EXÉCUTÉ PAR LES PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES.

ALLER.

MARSEILLE.	PORT-SAÏD.		SUEZ.	COLOMBO.	KING GEORGE'S SOUND.		ADÉLAÏDE.	MELBOURNE.
— DÉPART. 1	ARRIVÉE. 2	DÉPART. 3	ARRIVÉE ET DÉPART. 4	ARRIVÉE ET DÉPART (1). 5	ARRIVÉE. 6	DÉPART. 7	ARRIVÉE ET DÉPART. 8	ARRIVÉE ET DÉPART. 9
DIMANCHE.	JEUDI.	VENDREDI.	VENDREDI.	LUNDI.	JEUDI.	VENDREDI.	LUNDI.	MERCREDI.
2 janvier.	6 janvier.	7 janvier.	7 janvier.	17 janvier.	27 janvier.	28 janvier.	31 janvier.	2 février.
30 —	3 février.	4 février.	4 février.	14 février.	24 février.	25 février.	28 février.	2 mars.
27 février.	3 mars.	4 mars.	4 mars.	14 mars.	24 mars.	25 mars.	28 mars.	30 —
27 mars.	31 —	1 ^{er} avril.	1 ^{er} avril.	11 avril.	21 avril.	22 avril.	25 avril.	27 avril.
24 avril.	28 avril.	29 —	29 —	9 mai.	19 mai.	20 mai.	23 mai.	25 mai.
22 mai.	26 mai.	27 mai.	27 mai.	6 juin.	16 juin.	17 juin.	20 juin.	22 juin.
19 juin.	23 juin.	24 juin.	24 juin.	4 juillet.	14 juillet.	15 juillet.	18 juillet.	20 juillet.
17 juillet.	21 juillet.	22 juillet.	22 juillet.	1 ^{er} août.	11 août.	12 août.	15 août.	17 août.
14 août.	18 août.	19 août.	19 août.	29 —	8 septembre.	9 septembre.	12 septembre.	14 septembre.
11 septembre.	15 septembre.	16 septembre.	16 septembre.	26 septembre.	6 octobre.	7 octobre.	10 octobre.	12 octobre.
9 octobre.	13 octobre.	14 octobre.	14 octobre.	24 octobre.	3 novembre.	4 novembre.	7 novembre.	9 novembre.
6 novembre.	10 novembre.	11 novembre.	11 novembre.	21 novembre.	1 ^{er} décembre.	2 décembre.	5 décembre.	7 décembre.
4 décembre.	8 décembre.	9 décembre.	9 décembre.	19 décembre.	29 —	30 —	2 janvier 1899.	4 janvier 1899.

(1) A son arrivée à Colombo, le paquebot de la ligne d'Australie remet à celui de l'Indo-Chine, parti de Marseille pour Yokohama par Bombay une semaine avant lui, les correspondances à destination des Établissements du Détroit, des îles

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS LA LIGNE DE MARSEILLE À NOUMÉA, POUR L'ANNÉE 1898.

SERVICE EXÉCUTÉ PAR LES PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES.

ALLER.

SUEZ. — ARRIVÉE ET DÉPART. 4	COLOMBO. — ARRIVÉE ET DÉPART (1). 5	KING GEORGE'S SOUND.		ADÉLAÏDE. — ARRIVÉE ET DÉPART. 8	MELBOURNE. — ARRIVÉE ET DÉPART. 9	SYDNEY.		NOUMÉA. — ARRIVÉE. 12
		ARRIVÉE. 6	DÉPART. 7			ARRIVÉE. 10	DÉPART. 11	
		—	—			—	—	
VENDREDI.	LUNDI.	JEUDI.	VENDREDI.	LUNDI.	MERCREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.	MARDI.
janvier.	17 janvier.	27 janvier.	28 janvier.	31 janvier.	2 février.	4 février.	5 février.	8 février.
février.	14 février.	24 février.	25 février.	28 février.	2 mars.	4 mars.	5 mars.	8 mars.
mars.	14 mars.	24 mars.	25 mars.	28 mars.	30 —	1 ^{er} avril.	2 avril.	5 avril.
4 ^{er} avril.	11 avril.	21 avril.	22 avril.	25 avril.	27 avril.	29 —	30 —	3 mai.
—	9 mai.	19 mai.	20 mai.	23 mai.	25 mai.	27 mai.	28 mai.	31 —
mai.	6 juin.	16 juin.	17 juin.	20 juin.	22 juin.	24 juin.	25 juin.	28 juin.
juin.	4 juillet.	14 juillet.	15 juillet.	18 juillet.	20 juillet.	22 juillet.	23 juillet.	26 juillet.
juillet.	1 ^{er} août.	11 août.	12 août.	15 août.	17 août.	19 août.	20 août.	23 août.
août.	29 —	8 septembre.	9 septembre.	12 septembre.	14 septembre.	16 septembre.	17 septembre.	20 septembre.
septembre.	26 septembre.	6 octobre.	7 octobre.	10 octobre.	12 octobre.	14 octobre.	15 octobre.	18 octobre.
octobre.	24 octobre.	3 novembre.	4 novembre.	7 novembre.	9 novembre.	11 novembre.	12 novembre.	15 novembre.
novembre.	21 novembre.	1 ^{er} décembre.	2 décembre.	5 décembre.	7 décembre.	9 décembre.	10 décembre.	13 décembre.
décembre.	19 décembre.	29 —	30 —	2 janvier 1899.	4 janvier 1899.	6 janvier 1899.	7 janvier 1899.	10 janvier 1899.

à l'Indo-Chine, parti de Marseille pour Yokohama par Bombay une semaine avant lui, les correspondances à destination des Établissements du Détroit, des îles de la Sonde, des Philippines, de l'Indo-Chine, de la Chine et du Japon.

RETOUR.

SERVICE SUPPLÉMENTAIRE.		NOUMÉA.	SYDNEY.		MELBOURNE.	ADÉLAÏDE.	KING GEORGE'S SOUND.	COLOMBO.
NOUMÉA. DÉPART. 1	SYDNEY. ARRIVÉE. 2*	DÉPART. 3	ARRIVÉE. 4	DÉPART. 5**	ARRIVÉE ET DÉPART. 6	ARRIVÉE ET DÉPART. 7	ARRIVÉE ET DÉPART. 8	ARRIVÉE ET DÉPART (1). 9
VENDREDI.	MARDI.	SAMEDI.	MARDI.	MERCREDI.	VENDREDI.	DIMANCHE.	JEUDI.	DIMANCHE.
21 janvier.	25 janvier.	15 janvier.	18 janvier.	26 janvier.	28 janvier. (dép. samedi)	30 janvier. (dép. lundi).	3 février.	13 février.
MERCREDI.	DIMANCHE.	SAMEDI.	MARDI.	LUNDI.	MERCREDI.	VENDREDI.	LUNDI.	JEUDI.
16 février.	20 février.	12 février.	15 février.	21 février.	23 février.	25 février.	28 février.	10 mars.
16 mars.	20 mars.	12 mars.	15 mars.	21 mars.	23 mars.	25 mars.	28 mars.	7 avril.
13 avril.	17 avril.	9 avril.	12 avril.	18 avril.	20 avril.	22 avril.	25 avril.	5 mai.
11 mai.	15 mai.	7 mai.	10 mai.	16 mai.	18 mai.	20 mai.	23 mai.	2 juin.
8 juin.	12 juin.	4 juin.	7 juin.	13 juin.	15 juin.	17 juin.	20 juin.	30 —
6 juillet.	10 juillet.	2 juillet.	5 juillet.	11 juillet.	13 juillet.	15 juillet.	18 juillet.	28 juillet.
3 août.	7 août.	30 —	2 août.	8 août.	10 août.	12 août.	15 août.	25 août.
31 août.	4 septembre.	27 août.	30 —	5 septembre.	7 septembre.	9 septembre.	12 septembre.	22 septembre.
28 septembre.	2 octobre.	24 septembre.	27 septembre.	3 octobre.	5 octobre.	7 octobre.	10 octobre.	20 octobre.
26 octobre.	30 octobre.	22 octobre.	25 octobre.	31 octobre.	2 novembre.	4 novembre.	7 novembre.	17 novembre.
23 novembre.	27 novembre.	19 novembre.	22 novembre.	28 novembre.	30 novembre.	2 décembre.	5 décembre.	15 décembre.
21 décembre.	25 décembre.	17 décembre.	20 décembre.	26 décembre.	28 décembre.	30 décembre.	2 janvier 1899.	12 janvier 1899.

* Correspondance avec le paquebot partant de Sydney pour Marseille. (Voir colonne 5.)
 ** Correspondance avec le paquebot venant de Nouméa (Service libre). (Voir colonne 2.)

(1) A son arrivée à Colombo, le paquebot de la ligne d'Australie prend le pines, des îles de la Sonde, des Établissements du Détroit apportées par le p

RETOUR.

MÉA. RT.	SYDNEY.		MELBOURNE.	ADÉLAÏDE.	KING GEORGE'S SOUND.	COLOMBO.	SUEZ.	PORT-SAÏD.	MARSEILLE.
	ARRIVÉE. 4	DÉPART. 5**	ARRIVÉE ET DÉPART. 6	ARRIVÉE ET DÉPART. 7	ARRIVÉE ET DÉPART. 8	ARRIVÉE ET DÉPART (1). 9	ARRIVÉE ET DÉPART. 10	ARRIVÉE ET DÉPART. 11	ARRIVÉE. 12
	MARDI.	MERCREDI.	VENDREDI.	DIMANCHE.	JEUDI.	DIMANCHE.	MERCREDI.	JEUDI.	LUNDI.
	18 janvier.	26 janvier.	28 janvier. (dép. samedi)	30 janvier. (dép. lundi).	3 février.	13 février.	23 février.	24 février.	28 février.
	MARDI.	LUNDI.	MERCREDI.	VENDREDI.	LUNDI.	JEUDI.	DIMANCHE.	LUNDI.	VENDREDI.
	15 février.	21 février.	23 février.	25 février.	28 février.	10 mars.	20 mars.	21 mars.	25 mars.
	15 mars.	21 mars.	23 mars.	25 mars.	28 mars.	7 avril.	17 avril.	18 avril.	22 avril.
	12 avril.	18 avril.	20 avril.	22 avril.	25 avril.	5 mai.	15 mai.	16 mai.	20 mai.
	10 mai.	16 mai.	18 mai.	20 mai.	23 mai.	2 juin.	12 juin.	13 juin.	17 juin.
	7 juin.	13 juin.	15 juin.	17 juin.	20 juin.	30 —	10 juillet.	11 juillet.	15 juillet.
	5 juillet.	11 juillet.	13 juillet.	15 juillet.	18 juillet.	28 juillet.	7 août.	8 août.	12 août.
	2 août.	8 août.	10 août.	12 août.	15 août.	25 août.	4 septembre.	5 septembre.	9 septembre.
	30 —	5 septembre.	7 septembre.	9 septembre.	12 septembre.	22 septembre.	2 octobre.	3 octobre.	7 octobre.
e.	27 septembre.	3 octobre.	5 octobre.	7 octobre.	10 octobre.	20 octobre.	30 octobre.	31 —	4 novembre.
	25 octobre.	31 octobre.	2 novembre.	4 novembre.	7 novembre.	17 novembre.	27 novembre.	28 novembre.	2 décembre.
	22 novembre.	28 novembre.	30 novembre.	2 décembre.	5 décembre.	15 décembre.	25 décembre.	26 décembre.	30 décembre.
	20 décembre.	26 décembre.	28 décembre.	30 décembre.	2 janvier 1899.	12 janvier 1899.	22 janvier 1899.	23 janvier 1899.	27 janvier 1899.

Marseille. (Voir colonne 5.)
Libre). (Voir colonne 2.)

(1) A son arrivée à Colombo, le paquebot de la ligne d'Australie prend les correspondances originaires du Japon, de la Chine, de l'Indo-Chine, des Philippines, des îles de la Sonde, des Établissements du Détroit apportées par le paquebot venant de Yokohama et rentrant à Marseille par Bombay.

ITINÉRAIRES
DES SERVICES MARITIMES POSTAUX
DE L'OcéAN INDIEN.

SERVICES EXÉCUTÉS PAR LES PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE
DES MESSAGERIES MARITIMES.

NOMBRE DE LIEUES MARINES À PARCOURIR.

LIGNE DE MARSEILLE À LA

Par voyage..... 4,498 2/3
Annuellement..... 53,984

Service mensuel. — Vitesse

Approuvé par décision ministérielle du 18 octobre 1897.

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	DATES des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE DE LA STATION.	DATES des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.		
	Lieues marines.	Milles.									1	2
			h.		h.	h.		b.	h.			
ALLER.												
Marseille.....	"	"	"	"	"	"	10(1)	4 s.	"			
Port-Saïd.....	503 1/3	1,510	126	15	10 s.	(2) 4	16	2 m.	130			
Suez.....	(3) 29	(3) 87	(3) 20	16	10 s.	3	17	1 m.	23			
Djibouti.....	428	1,284	107	21	Midi	(4) 10	21	10 s.	117			
Zanzibar.....	626 2/3	1,880	156	28	10 m.	20	20	6 m.	176			
Mutsamudu...	159 1/3	478	40	30	10 s.	4	1 ^{er} *	2 m.	44			
Mayotte.....	24 2/3	74	6	1 ^{er} *	8 m.	(4) 5	1 ^{er} *	1 s.	11			
Majunga.....	63 1/3	190	16	2*	5 m.	12	2*	5 s.	28			
Nossi-Bé(5)...	63 1/3	196	16	3*	9 m.	(4) 10	3*	7 s.	26			
Diégo-Suarez(9)	52 1/3	157	13	4*	8 m.	(4) 14	4*	10 s.	27			
Tamatave.....	131 2/3	395	33	6*	7 m.	26	7*	9 m.	59			
La Réunion...	123 2/3	371	31	8*	4 s.	(6) 25	9*	5 s. (7)	56			
Maurice.....	43 1/3	130	11	10*	4 m.	"	"	"	11			
TOTAUX...	2,248 2/3	6,746	575	133	708	708	Ou 29 j. 12 h.		

Séjour..... 112 h. ou 4 j. 16 h.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. — La durée des séjours dans les ports d'escale, indiquée à l'itinéraire, est la durée obligatoire. Elle ne peut être abrégée que lorsque le paquebot se trouve en retard sur les prévisions de l'itinéraire. Dans ce cas, la durée des séjours est déterminée, d'un commun accord, après entente entre l'agent des postes embarqué, le capitaine et l'agent local de la compagnie.

Toutefois, dans les ports à marée, l'heure du départ est subordonnée aux mouvements de la marée.

* Les dates marquées d'un astérisque se trouvent naturellement avancées d'un jour quand le mois qui précède est un mois de 31 jours.

Au mois de mars, les dates d'arrivée à Mutsamudu et aux ports suivants, ainsi que les dates de départ de ces mêmes escales, sont retardées, à la traversée d'aller, d'un ou de deux jours, suivant que l'année est ou non bissextile. Il en est de même, à la traversée de retour, pour les ports de Djibouti et suivants.

(1) Les dates des départs de Marseille, à l'aller, et de la Réunion, au retour, sont seules impératives, le service postal devant profiter de toute avance obtenue en cours de navigation.

(2) La durée des séjours à Port-Saïd, à l'aller, et à Suez, au retour, peut être abrégée lorsqu'il y a convenance à le faire pour que le paquebot ne perde pas son tour d'admission dans le canal de Suez.

RÉUNION ET À MAURICE 1° (U).

réglementaire : 12 nœuds.

— Mis à exécution à dater du 10 janvier 1898.

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	DATES des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE DE LA STATION. 7	DATES des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles.								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	
RETOUR.										
Maurice.....	"	"	"	"	"	"	14 (8)	8 s.	"	
La Réunion...	43 1/3	130	11	15	7 m.	51	17 (1)	10 m.	62	
Tamatave....	123 2/3	371	31	18	5 s.	17	19	10 m.	48	
Diégo-Suarez(9)	131 2/3	395	33	20	7 s.	(4)17	21	Midi.	50	
Nossi-Bé (5)...	52 1/3	157	13	22	1 m.	(4)10	22	11 m.	23	
Majunga.....	63 1/3	190	16	23	3 m.	9	23	Midi.	25	
Mayotte.....	63 1/3	190	16	24	4 m.	(4) 5	24	9 m.	21	
Moroni.....	47 1/3	142	12	24	9 s.	3	24	Minuit.	15	
Zanzibar.....	138	414	34	26	10 m.	22	27	8 m.	56	
Djibouti.....	626 2/3	1,880	156	3*	8 s.	(4)10	4*	6 m.	166	
Suez.....	428	1,284	107	8*	5 s.	(2) 3	8*	8 s.	110	
Port-Saïd.....	(3) 29	(3) 87	(3) 20	9*	4 s.	4	9*	8 s.	24	
Marseille.....	503 1/3	1,510	126	15*	2 m.	"	"	"	126	
TOTAUX...	2,250	6,750	575			151			726	Ou 30 j. 6 h.

(3) Le trajet dans le canal de Suez n'entre pas dans le calcul de la vitesse moyenne.

(4) En cas d'arrivée de nuit à Djibouti, à Mayotte, à Nossi-Bé ou à Diégo-Suarez, le stationnement prévu par l'itinéraire, dans ces escales, est augmenté de manière à donner un séjour minimum de six heures de jour à Djibouti, de cinq heures de jour à Mayotte, de huit heures de jour à Nossi-Bé et de dix heures de jour à Diégo-Suarez.

(5) Correspondance avec le paquebot de la ligne annexe de la côte ouest de Madagascar (aller et retour).

(6) La durée du séjour à la Réunion doit comporter seize heures de jour au minimum.

(7) La paquebot attend au large la remise à bord du courrier apporté par le train de Saint-Denis arrivant à la Pointe des Galets à 5 h. 47 soir.

(8) Lorsque la date du 14 tombe un dimanche, le départ de Maurice est avancé de 24 heures et le séjour à la Réunion augmenté d'autant.

(9) Correspondance avec le paquebot de la ligne V marchant en sens inverse.

RECAPITULATION.

Aller.....	708 h.
Séjour.....	112
Retour.....	726

DURÉE TOTALE d'un voyage..... 1,546 h. ou 64 j. 10 h.

NOMBRE DE LIEUES MARINES À PARCOURIR.

	Parcours sub- ventionné.	Parcours non sub- ventionné.
Par voyage.....	3,831 1/3	8 2/3
Annuellement.....	45,976	104

LIGNE DE MARSEILLE À LA

Service mensuel. — Vitesse

Approuvé par décision ministérielle du 18 octobre 1897.

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	DATES des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE DE LA STATION.	DATES des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles.								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	

ALLER.

Marseille.....	"	"	"	"	"	"	25(1)	4 s.	"	
Port-Saïd.....	503 1/3	1,510	126	30	10 s.	(2) 4	1er*	2 m.	130	
Suez.....	(3) 29	(3) 87	(3) 20	1er*	10 s.	3	2*	1 m.	23	
Djibouti.....	428	1,284	107	6*	Midi.	(4) 10	6*	10 s.	117	
Aden.....	44 1/3	133	11	7*	9 m.	10	7*	7 s.	21	
Diégo-Suarez(5)	615 1/3	1,846	154	14*	5 m.	(4) 13	14*	6 s.	167	
Sainte-Marie..	105	315	26	15*	8 s.	4	15*	Minuit.	30	
Tamatave....	28	84	7	16*	7 m.	24	17*	7 m.	31	
La Réunion...	123 2/3	371	31	18*	2 s.	(6) 27	19*	5 s. (7)	58	
Maurice.....	43 1/3	130	11	20*	4 m.	"	"	"	11	
TOTAUX...	1,920	5,760	493			95			588	Ou 24 j. 12 h.

Sejour..... 232 h. ou 9 j. 16 h.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. — La durée des séjours dans les ports d'escale, indiquée à l'itinéraire, est la durée obligatoire. Elle ne peut être abrégée que lorsque le paquebot se trouve en retard sur les prévisions de l'itinéraire. Dans ce cas, la durée des séjours est déterminée, d'un commun accord, après entente entre l'agent des postes embarqué, le capitaine et l'agent local de la compagnie.

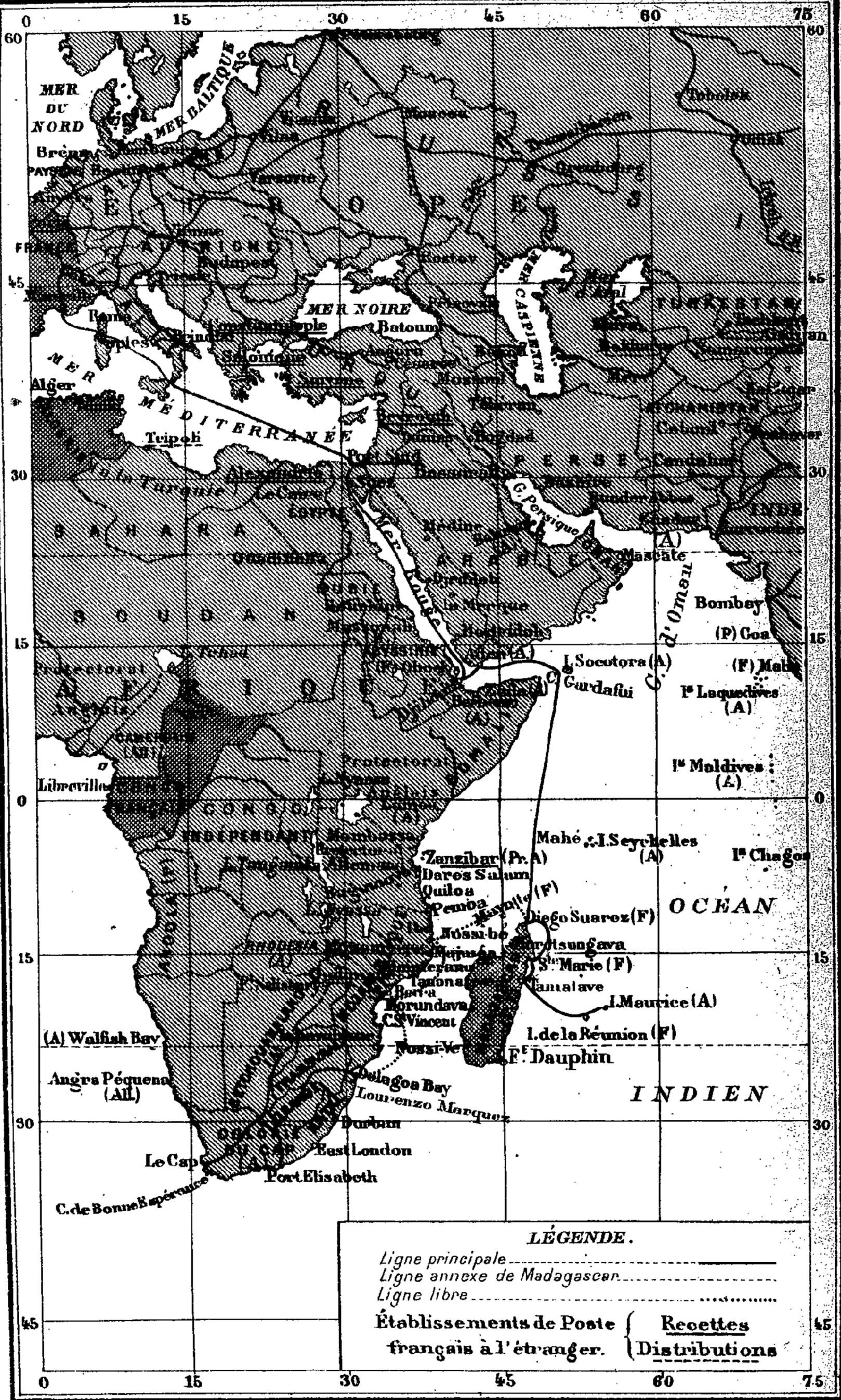
Toutefois, dans les ports à marée, l'heure du départ est subordonnée aux mouvements de la marée.

* Les dates marquées d'un astérisque se trouvent naturellement avancées d'un jour quand le mois qui précède est un mois de 31 jours.

Au mois de mars, les dates d'arrivée à Port-Saïd et aux ports suivants, ainsi que les dates de départ de ces mêmes escales sont retardées, à la traversée d'aller, d'un ou de deux jours, suivant que l'année est ou non bissextile. Il en est de même, à la traversée de retour, pour toutes les escales de la ligne.

(1) Les dates des départs de Marseille, à l'aller, et de la Réunion, au retour, sont seules impératives, le service postal devant profiter de toute avance obtenue en cours de navigation.

(2) La durée des séjours à Port-Saïd, à l'aller, et à Suez, au retour, peut être abrégée lorsqu'il y a convenance à le faire pour que le paquebot ne perde pas son tour d'admission dans le canal de Suez.



REUNION ET À MAURICE 2° (V).

réglementaire : 12 nœuds.

— Mis à exécution à dater du 25 janvier 1898.

STATIONS. 1	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche. 4	DATES des arrivées. 5	HEURES des arrivées. 6	DURÉE DE LA STATION. 7	DATES des départs. 8	HEURES des départs. 9	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé. 10	OBSERVATIONS. 11
	Lièues marines. 2	Milles. 3								
			h.		h.	h.		h.	h.	
RETOUR.										
Maurice... ..	"	"	"	"	"	"	29 (8)	8 s.	"	
La Réunion... ..	13 1/3	130	11	30	7 m.	51	2* (1)	10 m.	62	
Tamatave... ..	123 2/3	371	31	3*	5 s.	16	4*	9 m.	47	
Sainte-Marie... ..	28	84	7	4*	4 s.	4	4*	8 s.	11	
Diégo-Suarez(5)	105	315	26	5*	10 s.	(3) 18	6*	4 s.	44	
Aden... ..	615 1/3	1,846	154	13*	2 m.	10	13*	Midi.	164	
Djibouti... ..	44 1/3	133	11	13*	11 s.	(4) 10	14*	9 m.	21	
Suez... ..	428	1,284	107	18*	8 s.	(2) 3	18*	11 s.	110	
Port-Saïd... ..	(3) 29	(3) 87	(3) 20	19*	7 s.	4	19*	11 s.	24	
Marseille... ..	503 1/3	1,510	126	25*	5 m.		"	"	126	
TOTAUX... ..	1,920	5,760	493			116			609	Ou 25 j. 9 h.

(3) Le trajet dans le canal de Suez n'entre pas dans le calcul de la vitesse moyenne.

(4) En cas d'arrivée de nuit à Djibouti et à Diégo-Suarez, le stationnement prévu par l'itinéraire, dans ces escales, est augmenté de manière à donner un séjour minimum de six heures de jour à Djibouti et de dix heures de jour à Diégo-Suarez.

(5) Correspondance avec le paquebot de la ligne U marchant en sens inverse, et avec le paquebot de la ligne annexe de Lourenço-Marquez (service libre), aller et retour.

(6) La durée du séjour à la Réunion doit comporter 16 heures de jour au minimum.

(7) Le paquebot attend au large la remise à bord du courrier apporté par le train de Saint-Denis arrivant à la Pointe des Galets à 5 h. 47 soir.

(8) Lorsque la date du 29 tombe un dimanche, le départ de Maurice est avancé de 24 heures et le séjour à la Réunion augmenté d'autant.

RÉCAPITULATION.

Aller.....	588 h.
Séjour.....	232
Retour.....	609
DURÉE TOTALE d'un voyage.....	1,429 h. ou 59 j. 13 h.

NOMBRE DE LIEUES MARINES À PARCOURIR.

Par voyage..... 1,008 2/3
Annuellement..... 12,104

LIGNE DE DIÉGO-SUAREZ

Service mensuel.
Mis à exécution à

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE de la station.	JOURS des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles.								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
ALLER.										
Diégo-Suarez (1)	"	"	"	"	"	"	15*	5 m.	"	
Mozambique...	191 2/3	575	48	17*	5 m.	12	17*	5 s.	60	
Beira.....	159 1/3	478	40	19*	9 m.	21	20*	6 m.	61	
Lourenzo-Marquez.....	153 1/3	460	38	21*	8 s.	"	"	"	38	
TOTAUX.....	504 1/3	1,513	126			33			159	Ou 6 j. 15 h.
SÉJOUR..... 164 h. ou 6 j. 20 h.										

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. — * Les dates marquées d'un astérisque se trouvent naturellement avancées d'un jour quand le mois qui précède est un mois de 31 jours.

Au mois de mars, les dates indiquées pour le voyage de Diégo-Suarez à Lourenzo-Marquez seront reculées de 2 jours pour tenir compte du retard d'égale durée subi par le paquebot de la ligne principale parti de Marseille au mois de février.

(1) Correspondance avec le paquebot de la ligne V, aller et retour.

À LOURENZO-MARQUEZ.

Vitesse effective..... 12 nœuds.
dater du 14 février 1898.

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE de la station.	JOURS des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles.								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
RETOUR.										
Lourenzo-Marquez.....	"	"	"	"	"	"	28	4 s.	"	
Beira.....	153 1/3	460	38	30	6 m.	10	30	4 s.	48	
Mozambique...	159 1/3	478	40	2*	8 m.	26	3*	10 m.	66	
Diégo-Suarez (1)	191 2/3	575	48	5*	10 m.	"	"	"	48	
TOTAUX.....	504 1/3	1,513	126			36			162	Ou 6 j. 18 h.

RÉCAPITULATION.

Aller..... 159 h.
Séjour..... 164
Retour..... 162

DURÉE TOTALE d'un voyage..... 485 h. ou 20 j. 5 h.

ITINÉRAIRES
DES SERVICES MARITIMES POSTAUX
DE LA MÉDITERRANÉE.

SERVICES EXÉCUTÉS PAR LES PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE
DES MESSAGERIES MARITIMES.

NOMBRE DE LIEUES MARINES À PARCOURIR :

	Sub- ventionnées.	Non sub- ventionnées.
Par voyage.....	1,396 1/3	187 2/3
Annuellement....	18,152 1/3	2,439 2/3

LIGNES CIRCULAIRES

Approuvé par décision

Vitesse réglementaire : 13 nœuds

Service toutes les quatre semaines, mis à exécution à dater du 16 janvier 1896.

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS* des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE DE LA STATION.	JOURS* des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles.								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	

LIGNE CIRCULAIRE A (PAR VATHY.)

Marseille.....	"	"	"	"	"	"	Jouidi.	4 s.	"	
Lo Pirée.....	356	1,068	82	Lundi.	2 m.	12	Lundi.	2 s.	94	
Smyrne.....	66 1/3	199	15	Mardi.	5 m.	9	Mardi.	2 s.	24	
Dardanelles...	46 1/3	139	11	Mercredi.	1 m.	1	Mercredi.	2 m.	12	
Constantinople.	45	135	10	Mercredi.	midi.	28	Jouidi.	4 s.	38	
Dardanelles... ⁽¹⁾	45	135	10	Vendredi.	2 m.	1	Vendredi.	3 m.	11	
Smyrne (1)...	46 1/3	139	11	Vendredi.	2 s.	10	Vendredi.	Minuit.	21	
Vathy (Samos).	38	114	9	Samedi.	9 m.	7	Samedi.	4 s.	16	
Beyrouth (2)...	174 1/3	523	40	Lundi.	8 m.	35	Mardi.	7 s.	75	
Larnaca.....	37	111	10	Mercredi.	5 m.	11	Mercredi.	4 s.	21	
Mersina.....	48	144	13	Jouidi.	5 m.	29	Vendredi.	10 m.	42	
Alexandrette...	26 1/3	79	7	Vendredi.	5 s.	29	Samedi.	10 s.	36	
Lattaquié.....	26	78	7	Dimanche.	5 m.	6	Dimanche.	11 m.	13	
Tripoli.....	51 2/3	65	6	Dimanche.	5 s.	7	Dimanche.	Minuit.	13	
Beyrouth.....	14 2/3	44	4	Lundi.	4 m.	39	Mardi.	7 s.	43	
Port-Saïd (3)...	75 2/3	227	18	Mercredi.	1 s.	7	Mercredi.	8 s.	25	
Alexandrie....	49 1/3	148	11	Jouidi.	7 m.	33	Vendredi.	4 s.	44	
Marseille.....	468	1,404	108	Mercredi.	4 m.	"	"	"	108	
TOTAUX...	1,584	4,752	372	264	636	Ou 26 j. 12 h.

(1) Correspondance avec le paquebot de la ligne libre de Marseille à Constantinople et à Odessa, rentrant en France.

(2) Correspondance avec le paquebot de la ligne de Marseille à Beyrouth.

(3) Correspondance avec la malle anglaise venant de Brindisi. En cas de retard dans l'arrivée de la malle, le départ de Port-Saïd pour Alexandrie est différé dans la mesure nécessaire pour assurer la coïncidence, sans toutefois que le délai d'attente puisse se prolonger au delà du jeudi, 3 heures du matin.



LÉGENDE
 Services par quinzaine ———
 Services toutes les quatre semaines - - -
 Parcours non subventionnés - · - · -
 Établissements de poste français | Recettes
 | Distributions

ET A BIS.

NOMBRE DE LIEUES MARINES À PARCOURIR:

ministérielle du 13 décembre 1895.

Sub-
ventionnées. Non sub-
ventionnées.

ur les parcours subventionnés.

Par voyage	1,390 1/3	187 2/3
Annuellement . . .	18,074 1/3	2,439 2/3

Service toutes les quatre semaines, mis à exécution à dater du 2 janvier 1896.

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS* des arrivées.	HEURES des arrivées.	7 DURÉE DE LA STATION. h.	JOURS* des départs.	HEURES des départs.	10 TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé. h.	OBSERVATIONS. 11
	Lieues marines.	Milles.								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	

LIGNE CIRCULAIRE A bis. (PAR RHODES).

Marseille	"	"	"	"	"	"	Jeu <i>di</i> .	4 s.	"	
de Pirée	356	1,068	82	Lun <i>di</i> .	2 m.	12	Lun <i>di</i> .	2 s.	94	
Myrène	66 1/3	199	15	Mardi.	5 m.	9	Mardi.	2 s.	24	
Cardanelles . . .	46 1/3	139	11	Mercredi.	1 m.	1	Mercredi.	2 m.	12	
Constantinople .	45	135	10	Mercredi.	Midi.	28	Jeu <i>di</i> .	4 s.	38	
Cardanelles (1) .	45	135	10	Vendredi.	2 m.	1	Vendredi.	3 m.	11	
Myrène (1)	46 1/3	139	11	Vendredi.	2 s.	20	Samedi.	10 m.	31	
Rhodes	76	228	18	Dimanche	4 m.	3	Dimanche	7 m.	21	
Beyrouth (2) . .	130 1/3	391	30	Lun <i>di</i> .	1 s.	30	Mardi.	7 s.	60	
Arnuva	37	111	10	Mercredi.	5 m.	11	Mercredi.	4 s.	21	
Sersina	48	144	13	Jeu <i>di</i> .	5 m.	29	Vendredi.	10 m.	42	
Andrette	26 1/3	79	7	Vendredi.	5 s.	29	Samedi.	10 s.	36	
Taquié	26	78	7	Dimanche.	5 m.	6	Dimanche.	11 m.	13	
Polé	21 2/3	65	6	Dimanche.	5 s.	7	Dimanche.	Minuit.	13	
Beyrouth	14 2/3	44	4	Lun <i>di</i> .	4 m.	39	Mardi.	7 s.	43	
Saïd (3)	75 2/3	227	18	Mercredi.	1 s.	7	Mercredi.	8 s.	25	
Alexandrie . . .	49 1/3	148	11	Jeu <i>di</i> .	7 m.	33	Vendredi.	4 s.	44	
Marseille	468	1,404	108	Mercredi.	4 m.	"	"	"	108	
TOTAUX	1,578	4,734	371	265	"	636	Ou 26 j. 12 h.

Nota. La Compagnie dessert obligatoirement, sans subvention, les escales indiquées en italiques.

* Pour les dates correspondantes, voir le tableau du mouvement annuel des paquebots des lignes circulaires de Méditerranée et de la ligne de Marseille à Beyrouth. (N° 331 B. — Annexe I.)

NOMBRE DE LIEUES MARINES A PARCOURIR :

	Sub- ventionnées.	Non sub- ventionnées.
Par voyage	1,396 1/3	187 2/3
Annuellement....	18,152 1/3	2,439 2/3

LIGNES CIRCULAIRES

Approuvé par décision

Vitesse réglementaire : 13 nœuds

Service toutes les quatre semaines, mis à exécution à dater du 23 janvier 1896.

STATIONS. 1	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche. 4	JOURS* des arrivées. 5	HEURES des arrivées. 6	DURÉE DE LA STATION. 7	JOURS* des départs. 8	HEURES des départs. 9	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé. 10	OBSERVATIONS. 11
	Lieues marines. 2	Milles. 3								
LIGNE CIRCULAIRE B. (PAR VATHY.)										
Marseille.....	"	"	"	"	"	"	Jeudi.	4 s.	"	
Alexandrie....	468	1,404	108	Mardi.	4 m.	36	Mercredi.	4 s.	144	
Port-Saïd.....	49 1/3	148	11	Jeudi.	3 m.	17	Jeudi.	8 s.	28	
Beyrouth.....	75 2/3	227	18	Vendredi.	2 s.	42	Dimanche.	8 m.	60	
Tripoli.....	14 2/3	44	4	Dimanche.	Midi.	8	Dimanche.	8 s.	12	
Lattaquié.....	21 2/3	65	6	Lundi.	2 m.	10	Lundi.	Midi.	16	
Alexandrette...	26	78	7	Lundi.	7 s.	27	Mardi.	10 s.	34	
Mersina.....	26 1/3	79	7	Mercredi.	5 m.	15	Mercredi.	8 s.	22	
Larnaca.....	48	144	13	Jeudi.	9 m.	9	Jeudi.	6 s.	22	
Beyrouth (1) ..	37	111	10	Vendredi.	4 m.	32	Samedi.	Midi.	42	
Vathy (Samos).	174 1/3	523	40	Lundi.	4 m.	14	Lundi.	6 s.	54	
Smyrne.....	38	114	9	Mardi.	3 m.	9	Mardi.	Midi.	18	
Dardanelles...	46 1/3	139	11	Mardi.	11 s.	1	Mardi.	Minuit.	12	
Constantinople.	45	135	10	Mercredi.	10 m.	30	Jeudi.	4 s.	40	
Dardanelles... (2)	45	135	10	Vendredi.	2 m.	1	Vendredi.	m.	11	
Smyrne.....	46 1/3	139	11	Vendredi.	2 s.	24	Samedi.	2 s.	35	
Le Pirée.....	66 1/3	199	15	Dimanche.	5 m.	6	Dimanche.	11 m.	21	
Marseille.....	356	1,068	82	Mercredi.	9 s.	"	"	"	82	
TOTAUX...	1,584	4,752	372	281	653	Ou 27 j. 5 h.

(1) Correspondance avec le paquebot de la ligne de Marseille à Beyrouth. Dans le cas où le paquebot venant de Marseille ne serait pas arrivé à Beyrouth le dimanche avant midi, le départ de Beyrouth pour Smyrne et Constantinople pourrait être différé dans la mesure nécessaire pour assurer la coïncidence entre les deux services, sans toutefois que le délai d'attente puisse excéder 48 heures.



698-699

B ET B BIS.

NOMBRE DE LIEUES MARINES À PARCOURIR :

Ministérielle du 13 décembre 1895.

Sub-
ventionnées. Non sub-
ventionnées.

pour les parcours subventionnés.

Par voyage 1,390 1/3 187 2/3
Annuellement 18,074 1/3 2,439 2/3

Service toutes les quatre semaines, mis à exécution à dater du 9 janvier 1896.

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS* des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE DE LA STATION.	JOURS* des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles.								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	
LIGNE CIRCULAIRE B bis. (PAR RHODES.)										
Marseille	"	"	"	"	"	"	Jeu.li.	4 s.	"	
Alexandrie	468	1,404	108	Mardi.	4 m.	36	Mercredi.	4 s.	144	
Port-Saïd	49 1/3	148	11	Jeu.li.	3 m.	17	Jeu.li.	8 s.	28	
Beyrouth	75 2/3	227	18	Vendredi.	2 s.	42	Dimanche.	8 m.	60	
Tripoli	11 2/3	44	4	Dimanche.	Midi.	8	Dimanche.	8 s.	12	
Lattaquié	21 2/3	65	6	Lundi.	2 m.	10	Lundi.	Midi.	16	
Alexandrette	26	78	7	Lundi.	7 s.	27	Mardi.	10 s.	34	
Mersin	26 1/3	79	7	Mercredi.	5 m.	15	Me-credi.	8 s.	22	
Larnaca	48	144	13	Jeu.li.	9 m.	9	Jeu.li.	6 s.	22	
Beyrouth (1)	37	111	10	Vendredi.	4 m.	30	Samedi.	10 m.	40	
Rhodes	130 1/3	391	30	Dimanche	4 s.	4	Dimanche	8 s.	34	
Smyrne	76	228	18	Lundi.	2 s.	20	Mardi.	10 m.	38	
Dardanelles	46 1/3	139	11	Mardi.	9 s.	1	Mardi.	10 s.	12	
Constantinople	45	135	10	Mercredi.	8 m.	32	Jeu.li.	4 s.	42	
(2) Dardanelles	45	135	10	Vendredi.	2 m.	1	Vendredi.	3 m.	11	
Smyrne	16 1/3	139	11	Vendredi.	2 s.	24	Samedi.	2 s.	35	
Le Pirée	66 1/3	199	15	Dimanche	5 m.	6	Dimanche	11 m.	21	
Marseille	356	1,068	82	Mercredi.	9 s.	"	"	"	82	
TOTAUX	1,578	4,734	371	282	653	Ou 27 j. 5 h.

(2) Correspondance avec le paquebot de la ligne de Marseille à Constantinople et à Batoum, rentrant en France.
NOTA. La Compagnie dessert obligatoirement, sans subvention, les escales indiquées en italiques.

* Pour les dates correspondantes, voir le tableau du mouvement annuel des paquebots des lignes circulaires de la Méditerranée et de la ligne de Marseille à Beyrouth. (N° 331 B. — Annexe I.)

NOMBRE DE LIEUES MARINES À PARCOURIR :

LIGNE DE MARSEILLE

Par voyage 1,204 2/3
 Annuellement..... 31,321 1/3

Service par quinzaine. —

Approuvé par décision ministérielle du 13 décembre 1895.

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS* des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE DE LA STATION. h.	JOURS* des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles.								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	
ALLER.										
Marseille.....	"	"	"	"	"	"	Jeudi.	4 s.	"	
Alexandrie....	468	1,404	108	Mardi.	4 m.	36	Mercredi.	4 s.	144	
Port-Saïd....	49 1/3	148	11	Jeudi.	3 m.	17	Jeudi.	8 s.	28	
Jaffa.....	44 1/3	133	10	Vendredi.	6 m.	12	Vendredi.	6 s.	22	
Beyrouth (1)..	40 2/3	122	10	Samedi.	4 m.	"	"	"	10	
TOTAUX...	602 1/3	1,807	139			65			204	Ou 8 j. 12 h.

SÉJOUR..... 64 h. ou 2 j. 16 h.

(1) Correspondance avec le paquebot de la ligne circulaire B ou B bis allant à Smyrne, Constantinople et Marseille.

(2) Correspondance avec le paquebot de la ligne circulaire A ou A bis venant de Marseille, Constantinople et Smyrne. En cas de retard de ce dernier, le départ de Beyrouth peut être différé dans la mesure nécessaire pour assurer la coïncidence entre les deux services, sans toutefois que le délai d'attente puisse excéder 48 heures.

(3) Correspondance avec la malle anglaise venant de Brindisi. En cas de retard dans l'arrivée de la malle, le départ de Port-Saïd pour Alexandrie est différé dans la mesure nécessaire pour assurer la coïncidence, sans toutefois que le délai d'attente puisse se prolonger au delà du jeudi, 3 heures du matin.



700-701

A ALEXANDRIE ET À BEYROUTH.

Vitesse réglementaire : 13 nœuds.

— Mis à exécution à dater du 2 janvier 1896.

STATIONS. 1	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche. 4	JOURS* des arrivées. 5	HEURES des arrivées. 6	DURÉE DE LA STATION. 7	JOURS* des départs. 8	HEURES des départs. 9	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé. 10	OBSERVATIONS. 11
	Lieues marines. 2	Milles. 3								

RETOUR.

Beyrouth (2) ..	"	"	"	"	"	"	Lundi.	8 s.	"	
Jaffa.....	40 2/3	122	10	Mardi.	6 m.	14	Mardi.	8 s.	24	
Port-Saïd (3) ..	44 1/3	133	10	Mercredi.	6 m.	14	Mercredi.	8 s.	24	
Alexandrie....	49 1/3	148	11	Jeudi.	7 m.	33	Vendredi.	4 s.	44	
Marseille.	468	1,404	108	Mercredi.	4 m.	"	"	"	108	
TOTAUX....	602 1/3	1,807	139	61	200	Ou 8 j. 8 h.

* Pour les dates correspondantes, voir le tableau du mouvement annuel des paquebots des lignes circulaires de la Méditerranée et de la ligne de Marseille à Beyrouth. (N° 331 B. — Annexe I.)

RÉCAPITULATION.

Aller.....	204 heures.
Séjour.....	64
Retour.....	200

Durée totale d'un voyage..... 468 heures ou 19 jours 12 heures.

NOMBRE DE LIEUES MARINES À PARCOURIR.

LIGNE LIBRE DE MARSEILLE À
(touchant à Dédéagh)

Par voyage 1,532
Annuellement 19,916

Vitesse

SERVICE TOUTES LES QUATRE SEMAINES

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS* des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE DE LA STATION.	JOURS* des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles.								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	

ALLER.

Marseille	"	"	"	"	"	"	Samedi	4 s.	"	
Le Pirée	356	1,068	97	Mercredi.	5 s.	5	Mercredi.	10 s.	102	
Smyrne	66 1/3	199	18	Jedi.	4 s.	21	Vendredi.	1 s.	39	
Dardanelles	46 1/3	139	13	Samedi.	2 m.	2	Samedi.	4 m.	15	
Constantinople	45	135	12	Samedi.	4 s.	48	Lundi.	4 s.	60	
Samsoun	123 2/3	371	37	Mercredi.	5 m.	12	Mercredi.	5 s.	49	
Trebizonde	52 2/3	158	16	Jedi.	9 m.	10	Jedi.	7 s.	26	
Batoûm	31 1/3	94	9	Vendredi.	4 m.	"	"	"	9	
TOTAUX	721 1/3	2,164	202	98	300	Ou 12 j. 12 h.

Durée du séjour : 61 heures ou 2 jours 13 heures.

(1) Correspondance avec le paquebot de la ligne circulaire B allant à Marseille.

* Pour les dates correspondantes, voir le tableau du mouvement annuel des paquebots des lignes facultatives de Constantinople et de la mer Noire. (N° 331 B. — Annexe 2.)



702-703

CONSTANTINOPLÉ ET À BATOUM
(à Patras au retour).

à 69 nœuds.

à EXÉCUTION À DATER DU 8 JANVIER 1898.

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS* des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE DE LA STATION.	JOURS* des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles.								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	

RETOUR.

Batoum.....	"	"	"	"	"	"	Dimanche.	5 s.	"	
Trébizonde....	31 1/3	94	9	Lundi.	2 m.	7	Lundi.	9 m.	16	
Kérassunde....	22	66	7	Lundi.	4 s.	8	Lundi	minuit,	15	
Samsoun.....	33 1/3	100	10	Mardi.	1 m.	8	Mardi.	6 s.	18	
Constantinople..	123 2/3	371	37	Jeudi.	7 m.	33	Vendredi.	4 s.	70	
(1) Dardanelles...	45	135	12	Samedi.	4 m.	2	Samedi.	6 m.	14	
Dédéagh.....	20 2/3	62	6	Samedi.	midi.	8	Samedi.	8 s.	14	
Salonique.....	61 2/3	185	17	Dimanche.	1 s.	22	Lundi.	11 m.	39	
Syra.....	73 1/3	220	20	Mardi.	7 m.	7	Mardi.	2 s.	27	
Patras.....	104 2/3	314	29	Mercredi.	7 s.	12	Jeudi.	7 m.	41	
Marseille.....	295	885	81	Dimanche.	4 s.	"	"	"	81	
TOTAUX.....	810 2/3	2,432	228			107			335	Ou 13 j. 23 h.

RÉCAPITULATION

Aller.....	300 heures.
Séjour.....	61
Retour.....	335
Durée totale du voyage.....	696 heures ou 29 jours.

NOMBRE DE LIEUX MARINES À PARCOURIR.

**LIGNE LIBRE DE MARSEILLE À
(touchant à Cavalle**

Par voyage 1,538
Annuellement 19,994

Vitesse.....

SERVICE TOUTES LES QUATRE SEMAINES

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS* des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE DE LA STATION.	JOURS* des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lieues marines.	Milles.								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	

ALLER.

Marseille	"	"	"	"	"	"	Samedi.	4 s.	"	
Le Pirée.....	356	1,068	97	Mercredi.	5 s.	5	Mercredi.	10 s.	102	
Smyrne	66 1/3	199	18	Judi.	4 s.	21	Vendredi.	1 s.	39	
Dardanelles ...	46 1/3	139	13	Samedi.	2 m.	2	Samedi.	4 m.	15	
Constantinople..	45	135	12	Samedi.	4 s.	48	Lundi.	4 s.	60	
Samsoun.....	123 2/3	371	37	Mercredi.	5 m.	12	Mercredi.	5 s.	49	
Trebizonde. ...	52 2/3	158	16	Judi.	9 m.	10	Judi.	7 s.	26	
Batoum	31 1/3	94	9	Vendredi.	4 m.	"	"	"	9	
TOTAUX.....	721 1/3	2,164	202	98	300	Ou 12 j. 12 h.

Durée du séjour : 61 heures ou 2 jours 13 heures.

(1) Correspondance avec le paquebot de la ligne circulaire B bis allant à Marseille.

* Pour les dates correspondantes, voir le tableau du mouvement annuel des paquebots des lignes facultatives de Constantinople et de la mer Noire. (N° 331 B. — Annexe 2.)

CONSTANTINOPLE ET A BATOUM
(à Patras au retour).

à 70 nœuds.

à l'exécution à dater du 22 JANVIER 1898.

STATIONS.	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche.	JOURS* des arrivées.	HEURES des arrivées.	DURÉE DE LA STATION.	JOURS* des départs.	HEURES des départs.	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé.	OBSERVATIONS.
	Lignes marines.	Milios.								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			h.		h.	h.		h.	h.	

RETOUR.

Batoum	"	"	"	"	"	"	Dimanche.	5 s.	"	
Trébizonde.	31 1/3	94	9	Lundi.	2 m.	7	Lundi.	9 m.	16	
Kérassunde.	22	66	7	Lundi.	4 s.	8	Lundi.	Minuit.	15	
Samsoun	33 1/3	100	10	Mardi.	10 m.	8	Mardi.	6 s.	18	
Constantinople. (1)	123 2/3	371	37	Jeudi.	7 m.	33	Vendredi.	4 s.	70	
Dardanelles.	45	135	12	Samedi.	4 m.	2	Samedi.	6 m.	14	
Cavalle.	38	114	10	Samedi.	4 s.	8	Samedi.	Minuit.	18	
Salonique.	50 1/3	151	14	Dimanche.	2 s.	21	Lundi.	11 m.	35	
Syra.	73 1/3	220	20	Mardi.	7 m.	5	Mardi.	midi.	25	
Patras	104 2/3	314	29	Mercredi.	5 s.	14	Jeudi.	7 m.	43	
Marseille.	295	885	81	Dimanche.	4 s.	"	"	"	81	
TOTAUX.	816 2/3	2,450	229	106	335	Ou 13 j. 23 h.

RÉCAPITULATION.

Aller.	300 heures.
Séjour.	61
Retour.	335
Durée totale du voyage.	696 heures ou 29 jours.

NOMBRE DE LIEUES MARINES À PARCOURIR.

LIGNE LIBRE DE MARSEILLE À
(touchant à Patras)

Par voyage..... 1,576 2/3
Annuellement..... 20,496 2/3

Vitesse.....

SERVICE TOUTES LES QUATRE SEMAINES

STATIONS. 1	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche. 4	JOURS* des arrivées. 5	HEURES des arrivées. 6	DURÉE DE LA STATION. 7	JOURS* des départs. 8	HEURES des départs. 9	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé. 10	OBSERVATIONS. 11
	Lieues marines. 2	Milles. 3								
ALLER.										
Marseille.....	"	"	"	"	"	"	Samedi.	4 s.	"	
Patras.....	295	885	81	Mercredi.	1 m.	8	Mercredi.	9 m.	89	
Syra.....	104 2/3	314	29	Jeudi.	2 s.	4	Jeudi.	6 s.	33	
Salonique.....	73 1/3	220	20	Vendredi.	2 s.	6	Vendredi.	8 s.	26	
Cavalle.....	50 1/3	151	14	Samedi.	10 m.	6	Samedi.	4 s.	20	
Dardanelles... .	38	114	10	Dimanche.	2 m.	2	Dimanche.	4 m.	12	
Constantinople..	45	135	12	Dimanche.	4 s.	24	Lundi.	4 s.	36	
Novorossisk....	149 2/3	449	45	Mercredi.	1 s.	26	Jeudi.	3 s.	71	
Batoum.....	83 1/3	250	25	Vendredi.	4 s.	"	"	"	25	
TOTAUX....	839 1/3	2,518	236	76	312	Ou 13 j.

Séjour : 49 heures ou 2 jours 1 heuro.

(1) Correspondance avec le paquebot de la ligne circulaire A, allant à Alexandrie.
* Pour les dates correspondantes, voir le tableau du mouvement annuel des paquebots des lignes facultatives de Constantinople et de la mer Noire. (N° 331 B, — Annexe 2.)

CONSTANTINOPLE ET À NOVOROSSISK.

et à Cavalle à l'aller).

10 nœuds 65

MIS À EXÉCUTION À DATER DU 1^{er} JANVIER 1898.

STATIONS. 1	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche. 4	JOURS* des arrivées. 5	HEURES des arrivées. 6	DURÉE DE LA STATION. 7	JOURS* des départs. 8	HEURES des départs. 9	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé. 10	OBSERVATIONS. 11
	Lieues marines. 2	Milles. 3								
			h.		h.	h.		h.	h.	
RETOUR.										
Batoum	"	"	"	"	"	"	<i>Dimanche.</i>	<i>5 s.</i>	"	
Constantinople . (1)	195	585	59	<i>Mercredi.</i>	<i>4 m.</i>	60	<i>Vendredi.</i>	<i>4 s.</i>	119	
Dardanelles . . .	45	135	12	<i>Samedi.</i>	<i>4 m.</i>	2	<i>Samedi.</i>	<i>6 m.</i>	14	
Smyrne (1)	46 1/3	139	13	<i>Samedi.</i>	<i>7 s.</i>	21	<i>Dimanche.</i>	<i>4 s.</i>	34	
Vathy (Samos) .	38	114	11	<i>Lundi.</i>	<i>3 m.</i>	13	<i>Lundi.</i>	<i>4 s.</i>	24	
Le Pirée	57	171	16	<i>Mardi.</i>	<i>8 m.</i>	6	<i>Mardi.</i>	<i>2 s.</i>	22	
Marseille	356	1,068	97	<i>Samedi.</i>	<i>3 s.</i>	"	"	"	97	
TOTAUX	737 1/3	2,212	208	102	310	Ou 12 j. 22 h.

RÉCAPITULATION.

Aller	312 heures.
Séjour	49
Retour	310
Durée totale du voyage	671 heures ou 27 jours 23 heures.

NOMBRE DE LIEUES MARINES À PARCOURIR.

Par voyage 1,397
 Annuellement 18,161

LIGNE LIBRE DE MARSEILLE A
 (touchant à Patras et à Dédéagh à l'aller

Vitesse.....

SERVICE TOUTES LES QUATRE SEMAINES

STATIONS. 1	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche. 4	JOURS* des arrivées. 5	HEURES des arrivées. 6	DURÉE DE LA STATION. 7	JOURS* des départs. 8	HEURES des départs. 9	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé. 10	OBSERVATIONS. 11
	Lieues marines. 2	Milles. 3								
ALLER.										
Marseille	"	"	"	"	"	"	Samedi.	4 s.	"	
Patras	295	885	81	Mercredi.	1 m.	8	Mercredi.	9 m.	89	
Syra.....	104 2/3	314	29	Jeudi.	2 s.	4	Jeudi.	6 s.	33	
Salonique	73 1/3	220	20	Vendredi.	2 s.	6	Vendredi.	8 s.	26	
Dédéagh.....	61 2/3	185	17	Samedi.	1 s.	7	Samedi.	8 s.	24	
Dardanelles....	20 2/3	62	6	Dimanche.	2 m.	2	Dimanche.	4 m.	8	
Constantinople..	45	135	12	Dimanche.	4 s.	24	Lundi.	4 s.	36	
Odessa.....	114 2/3	344	34	Mercredi.	2 m.	"	"	"	34	
TOTAUX.....	715	2,145	199	51	250	Ou 10 j. 10 h.

Séjour : 82 heures ou 3 jours 10 heures.

(1) Correspondance avec le paquebot de la ligne circulaire A bis allant à Alexandrie.
 * Pour les dates correspondantes, voir le tableau du mouvement annuel des paquebots des lignes facultatives de Constantinople et de la mer Noire. N° 331 B. — Annexe 2.)



708-709

CONSTANTINOPLE ET À ODESSA
à Kustendjé et à Bourgas au retour).

10 nœuds 75.

MIS À EXÉCUTION À DATER DU 1^{er} JANVIER 1898.

STATIONS, 1	DISTANCES à parcourir.		NOMBRE D'HEURES de marche. 4	JOURS* des arrivées. 5	HEURES des arrivées. 6	DURÉE DE LA STATION. 7	JOURS* des départs. 8	HEURES des départs. 9	TEMPS DE MARCHÉ et de station cumulé. 10	OBSERVATIONS. 11
	Lieues marines. 2	Milles. 3								
			h.		h.	h.		h.	h.	
RETOUR.										
Odessa.....	"	"	"	"	"	"	Samedi.	midi.	"	
Kustendjé.....	57 1/3	172	17	Dimanche.	5 m.	12	Dimanche.	5 s.	29	
Bourgas.....	40 1/3	121	12	Lundi.	5 m.	12	Lundi.	5 s.	24	
Constantinople.. (1)	42	126	13	Mardi.	6 m.	82	Vendredi.	4 s.	95	
Dardanelles....	45	135	12	Samedi.	4 m.	2	Samedi.	6 m.	14	
Smyrne (1)...	46 1/3	139	13	Samedi.	7 s.	21	Dimanche.	4 s.	34	
Vathy.....	38	114	11	Lundi.	3 m.	13	Lundi.	4 s.	24	
Le Pirée.....	57	171	16	Mardi.	8 m.	6	Mardi.	2 s.	22	
Marseille.....	356	1,068	97	Samedi.	3 s.	"	"	"	97	
TOTAUX.....	682	2,046	191	148	339	Ou 14 j. 3 h.

RÉCAPITULATION.

Aller.....	250 heures.
Séjour.....	82
Retour.....	339
Durée totale du voyage.....	671 heures ou 27 jours 23 heures.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DES LIGNES CIRCULAIRES DE LA MÉDITERRANÉE ET DE LA LIGNE DE MARSEILLE À BEYROUTH

POUR L'ANNÉE 1898.

SERVICES EXÉCUTÉS PAR LES PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES.

LIGNE CIRCULAIRE A.

PARCOURS SUBVENTIONNÉ.											PARCOURS NON SUBVENTIONNÉ.									
MARSEILLE.	LE PIRÉE.	SMYRNE.	DARDANELLES.	CONSTANTINOPLE (*).		DARDANELLES.	SMYRNE (*).		VATHY (SAMOS).	RHODES.	BEYROUTH (**).	BEYROUTH.	LARNACA.	MESSINA.		ALEXANDRETTE.		LATTAQUIÉ.	TRIPOLI.	BEYROUTH.
Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
JEUDI.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENDREDI.	VENDREDI.	VENDREDI et SAMEDI.	SAMEDI.	DIMANCHE.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENDREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.	DIMANCHE.	DIMANCHE.	LUNDI.
13 janv.	17 janv.	18 janv.	19 janv.	19 janv.	20 janv.	21 janv.	21 janv.	21 janv.	22 janv.	24 janv.	25 janv.	26 janv.	27 janv.	28 janv.	28 janv.	29 janv.	30 janv.	30 janv.	31 janv.
27 —	31 —	1 ^{er} fév.	2 fév.	2 fév.	3 fév.	4 fév.	4 fév.	5 fév.	6 fév.	7 fév.	8 fév.	9 fév.	10 fév.	11 fév.	11 fév.	12 fév.	13 fév.	13 fév.	14 fév.
10 fév.	14 fév.	15 —	16 —	16 —	17 —	18 —	18 —	18 —	19 fév.	21 —	22 —	23 —	24 —	25 —	25 —	25 —	27 —	27 —	28 —
24 —	28 —	1 ^{er} mars.	2 mars.	2 mars.	3 mars.	4 mars.	4 mars.	5 mars.	6 mars.	7 mars.	8 mars.	9 mars.	10 mars.	11 mars.	11 mars.	12 mars.	13 mars.	13 mars.	14 mars.
10 mars.	14 mars.	15 —	16 —	16 —	17 —	18 —	18 —	18 —	19 mars.	21 —	22 —	23 —	24 —	25 —	25 —	26 —	27 —	27 —	28 —
24 —	28 —	20 —	30 —	30 —	31 —	1 ^{er} avril.	1 ^{er} avril.	2 avril.	3 avril.	4 avril.	5 avril.	6 avril.	7 avril.	8 avril.	8 avril.	9 avril.	10 avril.	10 avril.	11 avril.
7 avril.	11 avril.	12 avril.	13 avril.	13 avril.	14 avril.	15 —	15 —	15 —	16 avril.	18 —	19 —	20 —	21 —	22 —	22 —	23 —	24 —	24 —	25 —
21 —	25 —	26 —	27 —	27 —	28 —	29 —	29 —	30 —	1 ^{er} mai.	2 mai.	3 mai.	4 mai.	5 mai.	6 mai.	6 mai.	7 mai.	8 mai.	8 mai.	9 mai.
5 mai.	9 mai.	10 mai.	11 mai.	11 mai.	12 mai.	13 mai.	13 mai.	13 mai.	14 mai.	16 —	17 —	18 —	19 —	20 —	20 —	21 —	22 —	22 —	23 —
19 —	23 —	24 —	25 —	25 —	26 —	27 —	27 —	28 —	29 mai.	30 —	31 —	1 ^{er} juin.	2 juin.	3 juin.	3 juin.	4 juin.	5 juin.	5 juin.	6 juin.
2 juin.	6 juin.	7 juin.	8 juin.	8 juin.	9 juin.	10 juin.	10 juin.	10 juin.	11 juin.	13 juin.	14 juin.	15 —	16 —	17 —	17 —	18 —	19 —	19 —	20 —
16 —	20 —	21 —	22 —	22 —	23 —	24 —	24 —	25 —	26 juin.	27 —	28 —	29 —	30 —	1 ^{er} juillet.	1 ^{er} juillet.	2 juillet.	3 juillet.	3 juillet.	4 juillet.
30 —	4 juillet.	5 juillet.	6 juillet.	6 juillet.	7 juillet.	8 juillet.	8 juillet.	9 juillet.	9 juillet.	10 juillet.	11 juillet.	12 juillet.	13 juillet.	14 juillet.	15 —	16 —	17 —	17 —	18 —
14 juillet.	18 —	19 —	20 —	20 —	21 —	22 —	22 —	23 —	24 juillet.	25 —	26 —	27 —	28 —	29 —	29 —	30 —	31 —	31 —	1 ^{er} août.
28 —	1 ^{er} août.	2 août.	3 août.	3 août.	4 août.	5 août.	5 août.	5 août.	6 août.	7 août.	8 août.	9 août.	10 août.	11 août.	12 août.	13 août.	14 août.	14 août.	15 —
11 août.	15 —	16 —	17 —	17 —	18 —	19 —	19 —	20 —	21 août.	22 —	23 —	24 —	25 —	26 —	26 —	27 —	28 —	28 —	29 —
25 —	29 —	30 —	31 —	31 —	1 ^{er} sept.	2 sept.	2 sept.	3 sept.	3 sept.	4 sept.	5 sept.	6 sept.	7 sept.	8 sept.	9 sept.	10 sept.	11 sept.	11 sept.	12 sept.
8 sept.	12 sept.	13 sept.	14 sept.	14 sept.	15 —	16 —	16 —	17 —	18 sept.	19 —	20 —	21 —	22 —	23 —	23 —	24 —	25 —	25 —	26 —
22 —	26 —	27 —	28 —	28 —	29 —	30 —	30 —	30 —	1 ^{er} oct.	2 oct.	3 oct.	4 oct.	5 oct.	6 oct.	7 oct.	7 oct.	8 oct.	9 oct.	10 oct.
6 octobre.	10 oct.	11 oct.	12 oct.	12 oct.	13 oct.	14 oct.	14 oct.	15 oct.	16 oct.	17 —	18 —	19 —	20 —	21 —	21 —	22 —	23 —	23 —	24 —
20 —	24 —	25 —	26 —	26 —	27 —	28 —	28 —	28 —	29 oct.	30 —	31 —	1 ^{er} nov.	2 nov.	3 nov.	4 nov.	4 nov.	5 nov.	6 nov.	7 nov.
3 nov.	7 nov.	8 nov.	9 nov.	9 nov.	10 nov.	11 nov.	11 nov.	12 nov.	13 nov.	14 nov.	15 —	16 —	17 —	18 —	18 —	19 —	20 —	20 —	21 —
17 —	21 —	22 —	23 —	23 —	24 —	25 —	25 —	25 —	26 nov.	27 —	28 —	29 —	30 —	1 ^{er} déc.	2 déc.	2 déc.	3 déc.	4 déc.	5 déc.
1 ^{er} déc.	5 déc.	6 déc.	7 déc.	7 déc.	8 déc.	9 déc.	9 déc.	10 déc.	11 déc.	12 déc.	13 déc.	14 déc.	15 —	16 —	16 —	17 —	18 —	18 —	19 —
15 —	19 —	20 —	21 —	21 —	22 —	23 —	23 —	23 —	24 déc.	25 —	26 —	27 —	28 —	29 —	30 —	30 —	31 —	1 ^{er} janv. 1899	1 ^{er} janv. 1899
29 —	2 janv. 1899	3 janv. 1899	4 janv. 1899	4 janv. 1899	5 janv. 1899	6 janv. 1899	6 janv. 1899	7 janv. 1899	8 janv. 1899	9 janv. 1899	10 janv. 1899	11 janv. 1899	12 janv. 1899	13 janv. 1899	14 janv. 1899	15 —	15 —	15 —	16 —

NOTA. Les paquebots de la ligne circulaire A touchent à La Haye de la Saide, en Grèce, à titre facultatif, pour assurer les communications avec la division navale française stationnée en ce point.
 (*) Correspondance avec le paquebot de la ligne libre de Marseille à Constantinople et à Odessa rentrant en France.
 (**) Correspondance avec le paquebot de la ligne de Marseille à Beyrouth.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

GNERES CIRCULAIRES DE LA MÉDITERRANÉE ET DE LA LIGNE DE MARSEILLE À BEYROUTH

POUR L'ANNÉE 1898.

SERVICES EXÉCUTÉS PAR LES PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES.

LIGNE CIRCULAIRE A.

SUBVENTIONNÉ.					PARCOURS NON SUBVENTIONNÉ.										PARCOURS SUBVENTIONNÉ.				
DARDANELLES.	SMYRNE (*).		VATHY (SAMOS).	RHODES.	BEYROUTH (**).	BEYROUTH.	LARNAGA.	MERSINA.		ALEXANDRETTE.		LATTAQUIÉ.	TRIPOLI.	BEYROUTH.	BEYROUTH.	PORT-SAÏD.	ALEXANDRIE.		MARSEILLE.
Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée.
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
		VENDREDI ou SAMEDI.	SAMEDI.	DIMANCHE.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENDREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.	DIMANCHE.	DIMANCHE.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENDREDI.	MERCREDI.
21 janv.	21 janv.	21 janv.	22 janv.	22 janv.	24 janv.	25 janv.	26 janv.	27 janv.	28 janv.	28 janv.	29 janv.	30 janv.	30 janv.	31 janv.	1 ^{er} fév.	2 fév.	3 fév.	4 fév.	9 fév.
4 fév.	4 fév.	5 fév.	6 fév.	7 fév.	8 fév.	9 fév.	10 fév.	11 fév.	11 fév.	12 fév.	13 fév.	13 fév.	14 fév.	15 —	16 —	17 —	18 —	23 —
18 —	18 —	18 —	19 fév.	21 —	22 —	23 —	24 —	25 —	25 —	26 —	27 —	27 —	28 —	1 ^{er} mars.	2 mars.	3 mars.	4 mars.	9 mars.
4 mars.	4 mars.	5 mars.	6 mars.	7 mars.	8 mars.	9 mars.	10 mars.	11 mars.	11 mars.	12 mars.	13 mars.	13 mars.	14 mars.	15 —	16 —	17 —	18 —	23 —
18 —	18 —	18 —	19 mars.	21 —	22 —	23 —	24 —	25 —	25 —	26 —	27 —	27 —	28 —	29 —	30 —	31 —	1 ^{er} avril.	6 avril.
1 ^{er} avril.	1 ^{er} avril.	2 avril.	3 avril.	4 avril.	5 avril.	6 avril.	7 avril.	8 avril.	8 avril.	9 avril.	10 avril.	10 avril.	11 avril.	12 avril.	13 avril.	14 avril.	15 —	20 —
15 —	15 —	15 —	16 avril.	18 —	19 —	20 —	21 —	22 —	22 —	23 —	24 —	24 —	25 —	26 —	27 —	28 —	29 —	4 mai.
29 —	29 —	30 —	1 ^{er} mai.	2 mai.	3 mai.	4 mai.	5 mai.	6 mai.	6 mai.	7 mai.	8 mai.	8 mai.	9 mai.	10 mai.	11 mai.	12 mai.	13 mai.	18 —
13 mai.	13 mai.	13 mai.	14 mai.	16 —	17 —	18 —	19 —	20 —	20 —	21 —	22 —	22 —	23 —	24 —	25 —	26 —	27 —	1 ^{er} juin.
27 —	27 —	28 —	29 mai.	30 —	31 —	1 ^{er} juin.	2 juin.	3 juin.	3 juin.	4 juin.	5 juin.	5 juin.	6 juin.	7 juin.	8 juin.	9 juin.	10 juin.	15 —
10 juin.	10 juin.	10 juin.	11 juin.	13 juin.	14 juin.	15 —	16 —	17 —	17 —	18 —	19 —	19 —	20 —	21 —	22 —	23 —	24 —	29 —
24 —	24 —	25 —	26 juin.	27 —	28 —	29 —	30 —	1 ^{er} juillet.	1 ^{er} juillet.	2 juillet.	3 juillet.	3 juillet.	4 juillet.	5 juillet.	6 juillet.	7 juillet.	8 juillet.	13 juillet.
8 juillet.	8 juillet.	8 juillet.	9 juillet.	11 juillet.	12 juillet.	13 juillet.	14 juillet.	15 —	15 —	16 —	17 —	17 —	18 —	19 —	20 —	21 —	22 —	27 —
22 —	22 —	23 —	24 juillet.	25 —	26 —	27 —	28 —	29 —	29 —	30 —	31 —	31 —	1 ^{er} août.	2 août.	3 août.	4 août.	5 août.	10 août.
5 août.	5 août.	5 août.	6 août.	8 août.	9 août.	10 août.	11 août.	12 août.	12 août.	13 août.	14 août.	14 août.	15 —	16 —	17 —	18 —	19 —	24 —
19 —	19 —	20 —	21 août.	22 —	23 —	24 —	25 —	26 —	26 —	27 —	28 —	28 —	29 —	30 —	31 —	1 ^{er} sept.	2 sept.	7 sept.
2 sept.	2 sept.	2 sept.	3 sept.	5 sept.	6 sept.	7 sept.	8 sept.	9 sept.	9 sept.	10 sept.	11 sept.	11 sept.	12 sept.	13 sept.	14 sept.	15 —	16 —	21 —
16 —	16 —	17 —	18 sept.	19 —	20 —	21 —	22 —	23 —	23 —	24 —	25 —	25 —	26 —	27 —	28 —	29 —	30 —	5 oct.
30 —	30 —	30 —	1 ^{er} oct.	3 oct.	4 oct.	5 oct.	6 oct.	7 oct.	7 oct.	8 oct.	9 oct.	9 oct.	10 oct.	11 oct.	12 oct.	13 oct.	14 oct.	19 —
14 oct.	14 oct.	15 oct.	16 oct.	17 —	18 —	19 —	20 —	21 —	21 —	22 —	23 —	23 —	24 —	25 —	26 —	27 —	28 —	2 nov.
28 —	28 —	28 —	29 oct.	31 —	1 ^{er} nov.	2 nov.	3 nov.	4 nov.	4 nov.	5 nov.	6 nov.	6 nov.	7 nov.	8 nov.	9 nov.	10 nov.	11 nov.	16 —
11 nov.	11 nov.	12 nov.	13 nov.	14 nov.	15 —	16 —	17 —	18 —	18 —	19 —	20 —	20 —	21 —	22 —	23 —	24 —	25 —	30 —
25 —	25 —	25 —	26 nov.	28 —	29 —	30 —	1 ^{er} déc.	2 déc.	2 déc.	3 déc.	4 déc.	4 déc.	5 déc.	6 déc.	7 déc.	8 déc.	9 déc.	14 déc.
9 déc.	9 déc.	10 déc.	11 déc.	12 déc.	13 déc.	14 déc.	15 —	16 —	16 —	17 —	18 —	18 —	19 —	20 —	21 —	22 —	23 —	28 —
23 —	23 —	23 —	24 déc.	26 —	27 —	28 —	29 —	30 —	30 —	31 —	1 ^{er} janv. 1899	1 ^{er} janv. 1899	2 janv. 1899	3 janv. 1899	4 janv. 1899	5 janv. 1899	6 janv. 1899	11 janv. 1899
6 janv. 1899	6 janv. 1899	7 janv. 1899	8 janv. 1899	9 janv. 1899	10 janv. 1899	11 janv. 1899	12 janv. 1899	13 janv. 1899	13 janv. 1899	14 janv. 1899	15 —	15 —	16 —	17 —	18 —	19 —	20 —	25 —

Facultatif, pour assurer les communications avec la division navale française stationnée en ce point.
essa rentrant en France.

LIGNE CIRCULAIRE B.

PARCOURS SUBVENTIONNÉ.					PARCOURS NON SUBVENTIONNÉ.								PARCOURS					
MARSEILLE.	ALEXANDRIE.		PORT-SAÏD.	BEYROUTH.	BEYROUTH.	TRIPOLI.	LATTAQUIÉ.	ALEXANDRETTE.		MERSINA.	LARNAGA.	BEYROUTH (*).	BEYROUTH.	RHODES.	VATHY (SAHOS).	SMYRNE.		DARDANELLES.
Départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
JEUDI.	MARDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENDREDI.	DIMANCHE.	DIMANCHE.	LUNDI.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENDREDI.	SAMEDI.	DIMANCHE.	LUNDI.	LUNDI. ou MARDI.	MARDI.	MARDI.
6 janv.	11 janv.	12 janv.	13 janv.	14 janv.	16 janv.	16 janv.	17 janv.	17 janv.	18 janv.	19 janv.	20 janv.	21 janv.	22 janv.	23 janv.	24 janv.	25 janv.	25 janv.
20 —	25 —	26 —	27 —	28 —	30 —	30 —	31 —	31 —	1 ^{er} fév.	2 fév.	3 fév.	4 fév.	5 fév.	7 fév.	8 fév.	8 fév.	8 fév.
3 fév.	8 fév.	9 fév.	10 fév.	11 fév.	13 fév.	13 fév.	14 fév.	14 fév.	15 —	16 —	17 —	18 —	19 —	20 fév.	21 —	22 —	22 —
17 —	22 —	23 —	24 —	25 —	27 —	27 —	28 —	28 —	1 ^{er} mars.	2 mars.	3 mars.	4 mars.	5 mars.	7 mars.	8 mars.	8 mars.	8 mars.
3 mars.	8 mars.	9 mars.	10 mars.	11 mars.	13 mars.	13 mars.	14 mars.	14 mars.	15 —	16 —	17 —	18 —	19 —	20 mars.	21 —	22 —	22 —
17 —	22 —	23 —	24 —	25 —	27 —	27 —	28 —	28 —	29 —	30 —	31 —	1 ^{er} avril.	2 avril.	4 avril.	5 avril.	5 avril.	5 avril.
31 —	5 avril.	6 avril.	7 avril.	8 avril.	10 avril.	10 avril.	11 avril.	11 avril.	12 avril.	13 avril.	14 avril.	15 —	16 —	17 avril.	18 —	19 —	19 —
14 avril.	19 —	20 —	21 —	22 —	24 —	24 —	25 —	25 —	26 —	27 —	28 —	29 —	30 —	2 mai.	3 mai.	3 mai.	3 mai.
28 —	3 mai.	4 mai.	5 mai.	6 mai.	8 mai.	8 mai.	9 mai.	9 mai.	10 mai.	11 mai.	12 mai.	13 mai.	14 mai.	15 mai.	16 —	17 —	17 —
12 mai.	17 —	18 —	19 —	20 —	22 —	22 —	23 —	23 —	24 —	25 —	26 —	27 —	28 —	30 mai.	31 —	31 —	31 —
26 —	31 —	1 ^{er} juin.	2 juin.	3 juin.	5 juin.	5 juin.	6 juin.	6 juin.	7 juin.	8 juin.	9 juin.	10 juin.	11 juin.	12 juin.	13 juin.	14 juin.	14 juin.
9 juin.	14 juin.	15 —	16 —	17 —	19 —	19 —	20 —	20 —	21 —	22 —	23 —	24 —	25 —	27 juin.	28 —	28 —	28 —
23 —	28 —	29 —	30 —	1 ^{er} juillet.	3 juillet.	3 juillet.	4 juillet.	4 juillet.	5 juillet.	6 juillet.	7 juillet.	8 juillet.	9 juillet.	10 juillet.	11 juillet.	12 juillet.	12 juillet.
7 juillet.	12 juillet.	13 juillet.	14 juillet.	15 —	17 —	17 —	18 —	18 —	19 —	20 —	21 —	22 —	23 —	25 juillet.	26 —	26 —	26 —
21 —	26 —	27 —	28 —	29 —	31 —	31 —	1 ^{er} août.	1 ^{er} août.	2 août.	3 août.	4 août.	5 août.	6 août.	7 août.	8 août.	9 août.	9 août.
4 août.	9 août.	10 août.	11 août.	12 août.	14 août.	14 août.	15 —	15 —	16 —	17 —	18 —	19 —	20 —	22 août.	23 —	23 —	23 —
18 —	23 —	24 —	25 —	26 —	28 —	28 —	29 —	29 —	30 —	31 —	1 ^{er} sept.	2 sept.	3 sept.	4 sept.	5 sept.	6 sept.	6 sept.
1 ^{er} sept.	6 sept.	7 sept.	8 sept.	9 sept.	11 sept.	11 sept.	12 sept.	12 sept.	13 sept.	14 sept.	15 —	16 —	17 —	19 sept.	20 —	20 —	20 —
15 —	20 —	21 —	22 —	23 —	25 —	25 —	26 —	26 —	27 —	28 —	29 —	30 —	1 ^{er} oct.	2 oct.	3 oct.	4 oct.	4 oct.
29 —	4 oct.	5 oct.	6 oct.	7 oct.	9 oct.	9 oct.	10 oct.	10 oct.	11 oct.	12 oct.	13 oct.	14 oct.	15 —	17 oct.	18 —	18 —	18 —
13 oct.	18 —	19 —	20 —	21 —	23 —	23 —	24 —	24 —	25 —	26 —	27 —	28 —	29 —	30 oct.	31 —	1 ^{er} nov.	1 ^{er} nov.
27 —	1 ^{er} nov.	2 nov.	3 nov.	4 nov.	6 nov.	6 nov.	7 nov.	7 nov.	8 nov.	9 nov.	10 nov.	11 nov.	12 nov.	14 nov.	15 nov.	15 —	15 —
10 nov.	15 —	16 —	17 —	18 —	20 —	20 —	21 —	21 —	22 —	23 —	24 —	25 —	26 —	28 —	29 —	29 —	29 —
24 —	29 —	30 —	1 ^{er} déc.	2 déc.	4 déc.	4 déc.	5 déc.	5 déc.	6 déc.	7 déc.	8 déc.	9 déc.	10 déc.	12 déc.	13 déc.	13 déc.	13 déc.
8 déc.	13 déc.	14 déc.	15 —	16 —	18 —	18 —	19 —	19 —	20 —	21 —	22 —	23 —	24 —	25 déc.	26 —	27 —	27 —
22 —	27 —	28 —	29 —	30 —	1 ^{er} janv. 1899.	1 ^{er} janv. 1899.	2 janv. 1899.	2 janv. 1899.	3 janv. 1899.	4 janv. 1899.	5 janv. 1899.	6 janv. 1899.	7 janv. 1899.	9 janv. 1899.	10 janv. 1899.	10 janv. 1899.	10 janv. 1899.

Nota. Les paquebots de la ligne circulaire B touchent à la baie de la Sude, en Grèce, à titre facultatif, pour assurer les communications avec la division navale française stationnée en ce point.
 (*) Correspondance avec le paquebot de la ligne de Marseille à Beyrouth.
 (***) Correspondances avec le paquebot de la ligne libre de Marseille à Constantinople et à Batoum, rentrant en France.

LIGNE CIRCULAIRE B.

PARCOURS NON SUBVENTIONNÉ.								PARCOURS SUBVENTIONNÉ.												
BETHOOTH.	TRIPOLI.	LATTAQUÉ.	ALEXANDRETTE.		MERSINA.	LARNAGA.	BETHOOTH (*).	BETHOOTH.	RHODES.	VATHY (SAMOS).	SMYRNE.		DARDANELLES.	CONSTANTINOPLE (**).		DARDANELLES.	SMYRNE.		LE PIBÉE.	MARSEILLE.
Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.
6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
DIMANCHE.	DIMANCHE.	LUNDI.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENDREDI.	SAMEDI.	DIMANCHE.	LUNDI.	LUNDI. ou MARDI.	MARDI.	MARDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENDREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.	DIMANCHE.	MERCREDI.
16 janv.	16 janv.	17 janv.	17 janv.	18 janv.	19 janv.	20 janv.	21 janv.	22 janv.	23 janv.	24 janv.	25 janv.	25 janv.	26 janv.	27 janv.	28 janv.	28 janv.	29 janv.	30 janv.	2 fév.
30 —	30 —	31 —	31 —	1 ^{er} fév.	2 fév.	3 fév.	4 fév.	5 fév.	7 fév.	8 fév.	8 fév.	8 fév.	9 fév.	10 fév.	11 fév.	11 fév.	12 fév.	13 fév.	16 —
13 fév.	13 fév.	14 fév.	14 fév.	15 —	16 —	17 —	18 —	19 —	20 fév.	21 —	22 —	22 —	23 —	24 —	25 —	25 —	26 —	27 —	2 mars.
27 —	27 —	28 —	28 —	1 ^{er} mars.	2 mars.	3 mars.	4 mars.	5 mars.	7 mars.	8 mars.	8 mars.	8 mars.	9 mars.	10 mars.	11 mars.	11 mars.	12 mars.	13 mars.	16 —
13 mars.	13 mars.	14 mars.	14 mars.	15 —	16 —	17 —	18 —	19 —	20 mars.	21 —	22 —	22 —	23 —	24 —	25 —	25 —	26 —	27 —	30 —
27 —	27 —	28 —	28 —	29 —	30 —	31 —	1 ^{er} avril.	2 avril.	4 avril.	5 avril.	5 avril.	5 avril.	6 avril.	7 avril.	8 avril.	8 avril.	9 avril.	10 avril.	13 avril.
10 avril.	10 avril.	11 avril.	11 avril.	12 avril.	13 avril.	14 avril.	15 —	16 —	17 avril.	18 —	19 —	19 —	20 —	21 —	22 —	22 —	23 —	24 —	27 —
24 —	24 —	25 —	25 —	26 —	27 —	28 —	29 —	30 —	2 mai.	3 mai.	3 mai.	3 mai.	4 mai.	5 mai.	6 mai.	6 mai.	7 mai.	8 mai.	11 mai.
8 mai	8 mai.	9 mai.	9 mai.	10 mai.	11 mai.	12 mai.	13 mai.	14 mai.	15 mai.	16 —	17 —	17 —	18 —	19 —	20 —	20 —	21 —	22 —	25 —
22 —	22 —	23 —	23 —	24 —	25 —	26 —	27 —	28 —	30 mai.	31 —	31 —	31 —	1 ^{er} juin.	2 juin.	3 juin.	3 juin.	4 juin.	5 juin.	8 juin.
5 juin.	5 juin.	6 juin.	6 juin.	7 juin.	8 juin.	9 juin.	10 juin.	11 juin.	12 juin.	13 juin.	14 juin.	14 juin.	15 —	16 —	17 —	17 —	18 —	19 —	22 —
19 —	19 —	20 —	20 —	21 —	22 —	23 —	24 —	25 —	27 juin.	28 —	28 —	28 —	29 —	30 —	1 ^{er} juillet.	1 ^{er} juillet.	2 juillet.	3 juillet.	6 juillet.
3 juillet.	3 juillet.	4 juillet.	4 juillet.	5 juillet.	6 juillet.	7 juillet.	8 juillet.	9 juillet.	10 juillet.	11 juillet.	12 juillet.	12 juillet.	13 juillet.	14 juillet.	15 —	15 —	16 —	17 —	20 —
17 —	17 —	18 —	18 —	19 —	20 —	21 —	22 —	23 —	25 juillet.	26 —	26 —	26 —	27 —	28 —	29 —	29 —	30 —	31 —	3 août.
31 —	31 —	1 ^{er} août.	1 ^{er} août.	2 août.	3 août.	4 août.	5 août.	6 août.	7 août.	8 août.	9 août.	9 août.	10 août.	11 août.	12 août.	12 août.	13 août.	14 août.	17 —
14 août.	14 août.	15 —	15 —	16 —	17 —	18 —	19 —	20 —	22 août.	23 —	23 —	23 —	24 —	25 —	26 —	26 —	27 —	28 —	31 —
28 —	28 —	29 —	29 —	30 —	31 —	1 ^{er} sept.	2 sept.	3 sept.	4 sept.	5 sept.	6 sept.	6 sept.	7 sept.	8 sept.	9 sept.	9 sept.	10 sept.	11 sept.	14 sept.
11 sept.	11 sept.	12 sept.	12 sept.	13 sept.	14 sept.	15 —	16 —	17 —	19 sept.	20 —	20 —	20 —	21 —	22 —	23 —	23 —	24 —	25 —	28 —
25 —	25 —	26 —	26 —	27 —	28 —	29 —	30 —	1 ^{er} oct.	2 oct.	3 oct.	4 oct.	4 oct.	5 oct.	6 oct.	7 oct.	7 oct.	8 oct.	9 oct.	12 oct.
9 oct.	9 oct.	10 oct.	10 oct.	11 oct.	12 oct.	13 oct.	14 oct.	15 —	17 oct.	18 —	18 —	18 —	19 —	20 —	21 —	21 —	22 —	23 —	26 —
23 —	23 —	24 —	24 —	25 —	26 —	27 —	28 —	29 —	30 oct.	31 —	1 ^{er} nov.	1 ^{er} nov.	2 nov.	3 nov.	4 nov.	4 nov.	5 nov.	6 nov.	9 nov.
6 nov.	6 nov.	7 nov.	7 nov.	8 nov.	9 nov.	10 nov.	11 nov.	12 nov.	14 nov.	15 nov.	15 —	15 —	16 —	17 —	18 —	18 —	19 —	20 —	23 —
20 —	20 —	21 —	21 —	22 —	23 —	24 —	25 —	26 —	27 nov.	28 —	29 —	29 —	30 —	1 ^{er} dec.	2 déc.	2 déc.	3 déc.	4 déc.	7 déc.
4 déc.	4 déc.	5 déc.	5 déc.	6 déc.	7 déc.	8 déc.	9 déc.	10 déc.	12 déc.	13 déc.	13 déc.	13 déc.	14 déc.	15 —	16 —	16 —	17 —	18 —	21 —
18 —	18 —	19 —	19 —	20 —	21 —	22 —	23 —	24 —	25 déc.	26 —	27 —	27 —	28 —	29 —	30 —	30 —	31 —	1 ^{er} janv. 1899	4 janv. 1899
1 ^{er} janv. 1899	1 ^{er} janv. 1899	2 janv. 1899	2 janv. 1899	3 janv. 1899	4 janv. 1899	5 janv. 1899	6 janv. 1899	7 janv. 1899	9 janv. 1899	10 janv. 1899	10 janv. 1899	10 janv. 1899	11 janv. 1899	12 janv. 1899	13 janv. 1899	13 janv. 1899	14 janv. 1899	15 —	18 —

in Crète, à titre facultatif, pour assurer les communications avec la division navale française stationnée en ce point.

Constantinople et à Batoum, rentrant en France.

LIGNE DE MARSEILLE À BEYROUTH.

ALLER.						RETOUR.			
MARSEILLE.	ALEXANDRIE.		PORT-SAÏD.	JAFFA.	BEYROUTH (*).	BEYROUTH.	JAFFA.	PORT-SAÏD.	ALEXA
Départ.	Arrivés.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivés.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
JEUDI.	MARDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENDREDI.	SAMEDI.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	JEUDI.
13 janvier.	18 janvier.	19 janvier.	20 janvier.	21 janvier.	22 janvier.	24 janvier.	25 janvier.	26 janvier.	27 janvier.
27 —	1 ^{er} février.	2 février.	3 février.	4 février.	5 février.	7 février.	8 février.	9 février.	10 février.
10 février.	15 —	16 —	17 —	18 —	19 —	21 —	22 —	23 —	24 —
24 —	1 ^{er} mars.	2 mars.	3 mars.	4 mars.	5 mars.	7 mars.	8 mars.	9 mars.	10 mars.
10 mars.	15 —	16 —	17 —	18 —	19 —	21 —	22 —	23 —	24 —
24 —	29 —	30 —	31 —	1 ^{er} avril.	2 avril.	4 avril.	5 avril.	6 avril.	7 avril.
7 avril.	12 avril.	13 avril.	14 avril.	15 —	16 —	18 —	19 —	20 —	21 —
21 —	26 —	27 —	28 —	29 —	30 —	2 mai.	3 mai.	4 mai.	5 mai.
5 mai.	10 mai.	11 mai.	12 mai.	13 mai.	14 mai.	16 —	17 —	18 —	19 —
19 —	24 —	25 —	26 —	27 —	28 —	30 —	31 —	1 ^{er} juin.	2 juin.
2 juin.	7 juin.	8 juin.	9 juin.	10 juin.	11 juin.	13 juin.	14 juin.	15 —	16 —
16 —	21 —	22 —	23 —	24 —	25 —	27 —	28 —	29 —	30 —
30 —	5 juillet.	6 juillet.	7 juillet.	8 juillet.	9 juillet.	11 juillet.	12 juillet.	13 juillet.	14 juillet.
14 juillet.	19 —	20 —	21 —	22 —	23 —	25 —	26 —	27 —	28 —
28 —	2 août.	3 août.	4 août.	5 août.	6 août.	8 août.	9 août.	10 août.	11 août.
11 août.	16 —	17 —	18 —	19 —	20 —	22 —	23 —	24 —	25 —
25 —	30 —	31 —	1 ^{er} septembre.	2 septembre.	3 septembre.	5 septembre.	6 septembre.	7 septembre.	8 septembre.
8 septembre.	13 septembre.	14 septembre.	15 —	16 —	17 —	19 —	20 —	21 —	22 —
22 —	27 —	28 —	29 —	30 —	1 ^{er} octobre.	3 octobre.	4 octobre.	5 octobre.	6 octobre.
6 octobre.	11 octobre.	12 octobre.	13 octobre.	14 octobre.	15 —	17 —	18 —	19 —	20 —
20 —	25 —	26 —	27 —	28 —	29 —	31 —	1 ^{er} novembre.	2 novembre.	3 novembre.
3 novembre.	8 novembre.	9 novembre.	10 novembre.	11 novembre.	12 novembre.	14 novembre.	15 —	16 —	17 —
17 —	22 —	23 —	24 —	25 —	26 —	28 —	29 —	30 —	1 ^{er} décembre.
1 ^{er} décembre.	6 décembre.	7 décembre.	8 décembre.	9 décembre.	10 décembre.	12 décembre.	13 décembre.	14 décembre.	15 —
15 —	20 —	21 —	22 —	23 —	24 —	26 —	27 —	28 —	29 —
29 —	3 janvier 1899.	4 janvier 1899.	5 janvier 1899.	6 janvier 1899.	7 janvier 1899.	9 janvier 1899.	10 janvier 1899.	11 janvier 1899.	12 janvier 1899.

(*) Correspondance avec les paquebots des lignes circulaires A et B.

LIGNE DE MARSEILLE À BEYROUTH.

ALLER.			RETOUR.					
PORT-SAÏD.	JAFFA.	BEYROUTH (*).	BEYROUTH.	JAFFA.	PORT-SAÏD.	ALEXANDRIE.		MARSEILLE.
Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée.
4	5	6	7	8	9	10	11	12
JEUDI.	VENDREDI.	SAMEDI.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENDREDI.	MERCREDI.
20 janvier. 3 février. 17 — 3 mars. 17 — 31 — 14 avril. 28 — 12 mai. 26 — 9 juin. 23 — 7 juillet. 21 — 4 août. 18 — 1 ^{er} septembre. 15 — 29 — 13 octobre. 27 — 10 novembre. 24 — 8 décembre. 22 — 5 janvier 1899.	21 janvier. 4 février. 18 — 4 mars. 18 — 1 ^{er} avril. 15 — 29 — 13 mai. 27 — 10 juin. 24 — 8 juillet. 22 — 5 août. 19 — 2 septembre. 16 — 30 — 14 octobre. 28 — 11 novembre. 25 — 9 décembre. 23 — 6 janvier 1899.	22 janvier. 5 février. 19 — 5 mars. 19 — 2 avril. 16 — 30 — 14 mai. 28 — 11 juin. 25 — 9 juillet. 23 — 6 août. 20 — 3 septembre. 17 — 1 ^{er} octobre. 15 — 29 — 12 novembre. 26 — 10 décembre. 24 — 7 janvier 1899.	24 janvier. 7 février. 21 — 7 mars. 21 — 4 avril. 18 — 2 mai. 16 — 30 — 13 juin. 27 — 11 juillet. 25 — 8 août. 22 — 5 septembre. 19 — 3 octobre. 17 — 31 — 14 novembre. 28 — 12 décembre. 26 — 9 janvier 1899.	25 janvier. 8 février. 22 — 8 mars. 22 — 5 avril. 19 — 3 mai. 17 — 31 — 14 juin. 28 — 12 juillet. 26 — 9 août. 23 — 6 septembre. 30 — 4 octobre. 18 — 1 ^{er} novembre. 15 — 29 — 13 décembre. 27 — 10 janvier 1899.	26 janvier. 9 février. 23 — 9 mars. 23 — 6 avril. 20 — 4 mai. 18 — 1 ^{er} juin. 15 — 29 — 13 juillet. 27 — 10 août. 24 — 7 septembre. 21 — 5 octobre. 19 — 2 novembre. 16 — 30 — 14 décembre. 28 — 11 janvier 1899.	27 janvier. 10 février. 24 — 10 mars. 24 — 7 avril. 21 — 5 mai. 19 — 2 juin. 16 — 30 — 14 juillet. 28 — 11 août. 25 — 8 septembre. 22 — 6 octobre. 20 — 3 novembre. 17 — 1 ^{er} décembre. 15 — 29 — 12 janvier 1899.	28 janvier. 11 février. 25 — 11 mars. 25 — 8 avril. 22 — 6 mai. 20 — 3 juin. 17 — 1 ^{er} juillet. 15 — 29 — 12 août. 26 — 9 septembre. 23 — 7 octobre. 21 — 4 novembre. 18 — 2 décembre. 16 — 30 — 13 janvier 1899.	2 février. 16 — 2 mars. 16 — 30 — 13 avril. 27 — 11 mai. 25 — 8 juin. 22 — 6 juillet. 20 — 3 août. 17 — 31 — 14 septembre. 28 — 12 octobre. 26 — 9 novembre. 23 — 7 décembre. 21 — 4 janvier 1899. 18 —

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DES LIGNES FACULTATIVES DE CONSTANTINOPE ET DE LA MER NOIRE, POUR LA

SERVICES EXECUTES PAR LES PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES.

LIGNE DE MARSEILLE A CONSTANTINOPE, ODESSA, NOVOROSSISK ET BATOUM

ALLER.

MARSEILLE.	PATRAS.	SYRA.	SALONIQUE.	CAVALLE.	DEDÉAGH.	DARDANELLES.	CONSTANTINOPE.		ODESSA.		NOVOROSSISK.		BATOUM.	BATOUM.	KUSTENDJK.	BOURGAS.	CONSTANTINOPE.
							Arrivée.	Départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée.	Départ.					
Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	2	3	4	5	6	7											
SAMEDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENREDI.	SAMEDI.	SAMEDI.	DIMANCHE.	DIMANCHE.	LUNDI.	MERCREDI.	SAMEDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENREDI.	DIMANCHE.	DIMANCHE.	LUNDI.	MARDI.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1 ^{er} janvier.	"	"	"	"	2 janv.	3 janvier.	4 janvier.
1 ^{er} janvier.	5 janvier.	6 janvier.	7 janvier.	8 janvier.	"	9 janvier.	9 janvier.	10 janvier.	"	"	12 janvier.	13 janvier.	14 janvier.	16 janvier.	"	"	19 —
15 —	19 —	20 —	21 —	"	22 janvier.	23 —	23 —	24 —	26 janvier.	29 janvier.	"	"	"	"	30 janvier.	31 janvier.	1 ^{er} février.
29 —	2 février.	3 février.	4 février.	5 février.	"	6 février.	6 février.	7 février.	"	"	9 février.	10 février.	11 février.	13 février.	"	"	16 —
12 février.	16 —	17 —	18 —	"	19 février.	20 —	20 —	21 —	23 février.	26 février.	"	"	"	"	27 février.	28 février.	1 ^{er} mars.
26 —	2 mars.	3 mars.	4 mars.	5 mars.	"	6 mars.	6 mars.	7 mars.	"	"	9 mars.	10 mars.	11 mars.	13 mars.	"	"	16 —
12 mars.	16 —	17 —	18 —	"	19 mars.	20 —	20 —	21 —	23 mars.	26 mars.	"	"	"	"	27 mars.	28 mars.	29 —
26 —	30 mars.	31 —	1 ^{er} avril.	2 avril.	"	3 avril.	3 avril.	4 avril.	"	"	6 avril.	7 avril.	8 avril.	10 avril.	"	"	13 avril.
9 avril.	13 avril.	14 avril.	15 —	"	16 avril.	17 —	17 —	18 —	20 avril.	23 avril.	"	"	"	"	24 avril.	25 avril.	26 —
23 —	27 —	28 —	29 —	30 avril.	"	1 ^{er} mai.	1 ^{er} mai.	2 mai.	"	"	4 mai.	5 mai.	6 mai.	8 mai.	"	"	11 mai.
7 mai.	11 mai.	12 mai.	13 mai.	"	14 mai.	15 —	15 —	16 —	18 mai.	21 mai.	"	"	"	"	22 mai.	23 mai.	24 —
21 —	25 —	26 —	27 —	28 mai.	"	29 —	29 —	30 —	"	"	1 ^{er} juin.	2 juin.	3 juin.	5 juin.	"	"	8 juin.
4 juin.	8 juin.	9 juin.	10 juin.	11 juin.	"	12 juin.	12 juin.	13 juin.	15 juin.	18 juin.	"	"	"	"	19 juin.	20 juin.	21 —
18 —	22 —	23 —	24 —	25 juin.	"	26 —	26 —	27 —	"	"	29 juin.	30 juin.	1 ^{er} juillet.	3 juillet.	"	"	6 juillet.
2 juillet.	6 juillet.	7 juillet.	8 juillet.	"	9 juillet.	10 juillet.	10 juillet.	11 juillet.	13 juillet.	16 juillet.	"	"	"	"	17 juillet.	18 juillet.	19 —
16 —	20 —	21 —	22 —	23 juillet.	"	24 —	24 —	25 —	"	"	27 juillet.	28 juillet.	29 juillet.	31 juillet.	"	"	3 août.
30 —	3 août.	4 août.	5 août.	"	6 août.	7 août.	7 août.	8 août.	10 août.	13 août.	"	"	"	"	14 août.	15 août.	16 —
13 août.	17 —	18 —	19 —	20 août.	"	21 —	21 —	22 —	"	"	24 août.	25 août.	26 août.	28 août.	"	"	31 —
27 —	31 —	1 ^{er} septembre.	2 septembre.	"	3 septembre.	4 septembre.	4 septembre.	5 septembre.	7 septembre.	10 septembre.	"	"	"	"	11 septembre.	12 septembre.	13 septembre.
10 septembre.	14 septembre.	15 —	16 —	17 septembre.	"	18 —	18 —	19 —	"	"	21 septembre.	22 septembre.	23 septembre.	25 septembre.	"	"	28 —
24 —	28 —	29 —	30 —	"	1 ^{er} octobre.	2 octobre.	2 octobre.	3 octobre.	5 octobre.	8 octobre.	"	"	"	"	9 octobre.	10 octobre.	11 octobre.
8 octobre.	12 octobre.	13 octobre.	14 octobre.	15 octobre.	"	16 —	16 —	17 —	"	"	19 octobre.	20 octobre.	21 octobre.	23 octobre.	"	"	26 —
22 —	26 —	27 —	28 —	"	29 octobre.	30 —	30 —	31 —	2 novembre.	5 novembre.	"	"	"	"	6 novembre.	7 novembre.	8 novembre.
5 novembre.	9 novembre.	10 novembre.	11 novembre.	12 novembre.	"	13 novembre.	13 novembre.	14 novembre.	"	"	16 novembre.	17 novembre.	18 novembre.	20 novembre.	"	"	23 —
19 —	23 —	24 —	25 —	"	26 novembre.	27 —	27 —	28 —	30 novembre.	3 décembre.	"	"	"	"	4 décembre.	5 décembre.	6 décembre.
3 décembre.	7 décembre.	8 décembre.	9 décembre.	10 décembre.	"	11 décembre.	11 décembre.	12 décembre.	"	"	14 décembre.	15 décembre.	16 décembre.	18 décembre.	"	"	21 —
17 —	21 —	22 —	23 —	"	24 décembre.	25 —	25 —	26 —	28 décembre.	31 —	"	"	"	"	1 ^{er} janv. 1899	2 janv. 1899	3 janv. 1899
31 —	4 janv. 1899	5 janv. 1899	6 janv. 1899	7 janv. 1899	"	8 janv. 1899	8 janv. 1899	9 janv. 1899	"	"	11 janv. 1899	12 janv. 1899	13 janv. 1899	"	"	"	"

NOTA. — Les paquebots des lignes de Marseille à Constantinople et à Odessa, et de Marseille à Constantinople, Novorossisk et Batoum touchent à la baie de la Sude, en Crète, aux traversées de retour, pour assurer les communications avec la division navale française stationnée en ce point.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

OBLIGATOIRES DE CONSTANTINOPLE ET DE LA MER NOIRE, POUR L'ANNÉE 1898.

SERVICES EXÉCUTÉS PAR LES PAQUEBOTS DE LA COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES.

LIGNE DE MARSEILLE À CONSTANTINOPLE, ODESSA, NOVOROSSISK ET BATOUM.

R.							RETOUR.											
CONSTANTINOPLE.		ODESSA.		NOVOROSSISK.		BATOUM.	BATOUM.	KUSTENDJE.	BOURGAN.	CONSTANTINOPLE.		DARDANELLES.	SMYRNE.		SAPHY.	LE PIRÉE.	MARSEILLE.	
Arrivée. 8	Départ. 9	Arrivée. 10	Départ. 11	Arrivée. 12	Départ. 13	Arrivée. 14	Départ. 15	Arrivée et départ. 16	Arrivée et départ. 17	Arrivée. 18	Départ. 19	Arrivée et départ. 20	Arrivée. 21	Départ. 22	Arrivée et départ. 23	Arrivée et départ. 24	Arrivée. 25	
<i>DIMANCHE.</i>	<i>LUNDI.</i>	<i>MERCREDI.</i>	<i>SAMEDI.</i>	<i>MERCREDI.</i>	<i>JEUDI.</i>	<i>VENDREDI.</i>	<i>DIMANCHE.</i>	<i>DIMANCHE.</i>	<i>LUNDI.</i>	<i>MARDI.</i>	<i>MERCREDI.</i>	<i>VENDREDI.</i>	<i>SAMEDI.</i>	<i>SAMEDI.</i>	<i>DIMANCHE.</i>	<i>LUNDI.</i>	<i>MARDI.</i>	<i>SAMEDI.</i>
"	"	"	1 ^{er} janvier.	"	"	"	"	2 janv.	3 janvier.	4 janvier.	7 janvier.	8 janvier.	8 janvier.	9 janvier.	10 janvier.	11 janvier.	15 janvier.	
9 janvier.	10 janvier.	"	"	12 janvier.	13 janvier.	14 janvier.	16 janvier.	"	"	19 —	21 —	22 —	22 —	23 —	24 —	25 janvier.	29 —	
23 —	24 —	26 janvier.	29 janvier.	"	"	"	"	30 janvier.	31 janvier.	1 ^{er} février.	4 février.	5 février.	5 février.	6 février.	7 février.	8 février.	12 février.	
6 février.	7 février.	"	"	9 février.	10 février.	11 février.	13 février.	"	"	16 —	18 —	19 —	19 —	20 —	21 —	22 —	26 —	
20 —	21 —	23 février.	26 février.	"	"	"	"	27 février.	28 février.	1 ^{er} mars.	4 mars.	5 mars.	5 mars.	6 mars.	7 mars.	8 mars.	12 mars.	
6 mars.	7 mars.	"	"	9 mars.	10 mars.	11 mars.	13 mars.	"	"	16 —	18 —	19 —	19 —	20 —	21 —	22 —	26 —	
20 —	21 —	23 mars.	26 mars.	"	"	"	"	27 mars.	28 mars.	29 —	1 ^{er} avril.	2 avril.	2 avril.	3 avril.	4 avril.	5 avril.	9 avril.	
3 avril.	4 avril.	"	"	6 avril.	7 avril.	8 avril.	10 avril.	"	"	13 avril.	15 —	16 —	16 —	17 —	18 —	19 —	23 —	
17 —	18 —	20 avril.	23 avril.	"	"	"	"	24 avril.	25 avril.	26 —	29 —	30 —	30 —	1 ^{er} mai.	2 mai.	3 mai.	7 mai.	
1 ^{er} mai.	2 mai.	"	"	4 mai.	5 mai.	6 mai.	8 mai.	"	"	11 mai.	13 mai.	14 mai.	14 mai.	15 —	16 —	17 —	21 —	
15 —	16 —	18 mai.	21 mai.	"	"	"	"	22 mai.	23 mai.	24 —	27 —	28 —	28 —	29 —	30 —	31 —	4 juin.	
29 —	30 —	"	"	1 ^{er} juin.	2 juin.	3 juin.	5 juin.	"	"	8 juin.	10 juin.	11 juin.	11 juin.	12 juin.	13 juin.	14 juin.	18 —	
12 juin.	13 juin.	15 juin.	18 juin.	"	"	"	"	19 juin.	20 juin.	21 —	24 —	25 —	25 —	26 —	27 —	28 —	2 juillet.	
26 —	27 —	"	"	29 juin.	30 juin.	1 ^{er} juillet.	3 juillet.	"	"	6 juillet.	8 juillet.	9 juillet.	9 juillet.	10 juillet.	11 juillet.	12 juillet.	16 —	
10 juillet.	11 juillet.	13 juillet.	16 juillet.	"	"	"	"	17 juillet.	18 juillet.	19 —	22 —	23 —	23 —	24 —	25 —	26 —	30 —	
24 —	25 —	"	"	27 juillet.	28 juillet.	29 juillet.	31 juillet.	"	"	3 août.	5 août.	6 août.	6 août.	7 août.	8 août.	9 août.	13 août.	
7 août.	8 août.	10 août.	13 août.	"	"	"	"	14 août.	15 août.	16 —	19 —	20 —	20 —	21 —	22 —	23 —	27 —	
21 —	22 —	"	"	24 août.	25 août.	26 août.	28 août.	"	"	31 —	2 septembre.	3 septembre.	3 septembre.	4 septembre.	5 septembre.	6 septembre.	10 septembre.	
4 septembre.	5 septembre.	7 septembre.	10 septembre.	"	"	"	"	11 septembre.	12 septembre.	13 septembre.	16 —	17 —	17 —	18 —	19 —	20 —	24 —	
18 —	19 —	"	"	21 septembre.	22 septembre.	23 septembre.	25 septembre.	"	"	28 —	30 —	1 ^{er} octobre.	1 ^{er} octobre.	2 octobre.	3 octobre.	4 octobre.	8 octobre.	
2 octobre.	3 octobre.	5 octobre.	8 octobre.	"	"	"	"	9 octobre.	10 octobre.	11 octobre.	14 octobre.	15 —	15 —	16 —	17 —	18 —	22 —	
16 —	17 —	"	"	19 octobre.	20 octobre.	21 octobre.	23 octobre.	"	"	26 —	28 —	29 —	29 —	30 —	31 —	1 ^{er} novembre.	5 novembre.	
30 —	31 —	2 novembre.	5 novembre.	"	"	"	"	6 novembre.	7 novembre.	8 novembre.	11 novembre.	12 novembre.	12 novembre.	13 novembre.	14 novembre.	15 —	19 —	
13 novembre.	14 novembre.	"	"	16 novembre.	17 novembre.	18 novembre.	20 novembre.	"	"	23 —	25 —	26 —	26 —	27 —	28 —	29 —	3 décembre.	
27 —	28 —	30 novembre.	3 décembre.	"	"	"	"	4 décembre.	5 décembre.	6 décembre.	9 décembre.	10 décembre.	10 décembre.	11 décembre.	12 décembre.	13 décembre.	17 —	
11 décembre.	12 décembre.	"	"	14 décembre.	15 décembre.	16 décembre.	18 décembre.	"	"	21 —	23 —	24 —	24 —	25 —	26 —	27 —	31 —	
25 —	26 —	28 décembre.	31 —	"	"	"	"	1 ^{er} janv. 1899	2 janv. 1899	3 janv. 1899	6 janv. 1899	7 janv. 1899	7 janv. 1899	8 janv. 1899	9 janv. 1899	10 janv. 1899	14 janv. 1899	
8 janv. 1899	9 janv. 1899	"	"	11 janv. 1899	12 janv. 1899	13 janv. 1899	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	

qui touchent à la baie de la Sude, en Crète, aux traversées de retour, pour assurer les communications avec la division navale française stationnée en ce point.

LIGNE DE MARSEILLE À CONSTANTINOPLE ET À BATOUM.

ALLER.										RETOUR.							
MARSEILLE.	LE PIRÉE.	SHYRNE.		DARDANELLES.	CONSTANTINOPLE.		SANSOUN.	TRÉBIZONDE.	BATOUM.	BATOUM.	TRÉBIZONDE.	KÉRASSONDE.	SANSOUN.	CONSTANTINOPLE. (*)		DARDANELLES.	DÉDÉACH.
Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
SAMEDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENDREDI.	SAVEDI.	SAMEDI.	LUNDI.	MERCREDI.	JEUDI.	VENDREDI.	DIMANCHE.	LUNDI.	LUNDI.	MARDI.	JEUDI.	VENDREDI.	SAMEDI.	SAMEDI.
8 janvier.	12 janvier.	13 janvier.	14 janvier.	15 janvier.	15 janvier.	17 janvier.	19 janvier.	20 janvier.	21 janvier.	23 janvier.	24 janvier.	24 janvier.	25 janvier.	27 janvier.	28 janvier.	29 janvier.	29 janvier.
22 —	26 —	27 —	28 —	29 —	29 —	31 —	2 février.	3 février.	4 février.	6 février.	7 février.	7 février.	8 février.	10 février.	11 février.	12 février.	"
5 février.	9 février.	10 février.	11 février.	12 février.	12 février.	14 février.	16 —	17 —	18 —	20 —	21 —	21 —	22 —	24 —	25 —	26 —	26 février.
19 —	23 —	24 —	25 —	26 —	26 —	28 —	2 mars.	3 mars.	4 mars.	6 mars.	7 mars.	7 mars.	8 mars.	10 mars.	11 mars.	12 mars.	"
5 mars.	9 mars.	10 mars.	11 mars.	12 mars.	12 mars.	14 mars.	16 —	17 —	18 —	20 —	21 —	21 —	22 —	24 —	25 —	26 —	26 mars.
19 —	23 —	24 —	25 —	26 —	26 —	28 —	30 —	31 —	1 ^{er} avril.	3 avril.	4 avril.	4 avril.	5 avril.	7 avril.	8 avril.	9 avril.	"
2 avril.	6 avril.	7 avril.	8 avril.	9 avril.	9 avril.	11 avril.	13 avril.	14 avril.	15 —	17 —	18 —	18 —	19 —	21 —	22 —	23 —	23 avril.
16 —	20 —	21 —	22 —	23 —	23 —	25 —	27 —	28 —	29 —	1 ^{er} mai.	2 mai.	2 mai.	3 mai.	5 mai.	6 mai.	7 mai.	"
30 —	4 mai.	5 mai.	6 mai.	7 mai.	7 mai.	9 mai.	11 mai.	12 mai.	13 mai.	15 —	16 —	16 —	17 —	19 —	20 —	21 —	21 mai.
14 mai.	18 —	19 —	20 —	21 —	21 —	23 —	25 —	26 —	27 —	29 —	30 —	30 —	31 —	2 juin.	3 juin.	4 juin.	"
28 —	1 ^{er} juin.	2 juin.	3 juin.	4 juin.	4 juin.	6 juin.	8 juin.	9 juin.	10 juin.	12 juin.	13 juin.	13 juin.	14 juin.	16 —	17 —	18 —	18 juin.
11 juin.	15 —	16 —	17 —	18 —	18 —	20 —	22 —	23 —	24 —	26 —	27 —	27 —	28 —	30 —	1 ^{er} juillet.	2 juillet.	"
25 —	29 —	30 —	1 ^{er} juillet.	2 juillet.	2 juillet.	4 juillet.	6 juillet.	7 juillet.	8 juillet.	10 juillet.	11 juillet.	11 juillet.	12 juillet.	14 juillet.	15 —	16 —	16 juillet.
9 juillet.	13 juillet.	14 juillet.	15 —	16 —	16 —	18 —	20 —	21 —	22 —	24 —	25 —	25 —	26 —	28 —	29 —	30 —	"
23 —	27 —	28 —	29 —	30 —	30 —	1 ^{er} août.	3 août.	4 août.	5 août.	7 août.	8 août.	8 août.	9 août.	11 août.	12 août.	13 août.	13 août.
6 août.	10 août.	11 août.	12 août.	13 août.	13 août.	15 —	17 —	18 —	19 —	21 —	22 —	22 —	23 —	25 —	26 —	27 —	"
20 —	24 —	25 —	26 —	27 —	27 —	29 —	31 —	1 ^{er} septembre.	2 septembre.	4 septembre.	5 septembre.	5 septembre.	6 septembre.	8 septembre.	9 septembre.	10 septembre.	10 septembre.
3 septembre.	7 septembre.	8 septembre.	9 septembre.	10 septembre.	10 septembre.	12 septembre.	14 septembre.	15 —	16 —	18 —	19 —	19 —	20 —	22 —	23 —	24 —	"
17 —	21 —	22 —	23 —	24 —	24 —	26 —	28 —	29 —	30 —	2 octobre.	3 octobre.	3 octobre.	4 octobre.	6 octobre.	7 octobre.	8 octobre.	8 octobre.
1 ^{er} octobre.	5 octobre.	6 octobre.	7 octobre.	8 octobre.	8 octobre.	10 octobre.	12 octobre.	13 octobre.	14 octobre.	16 —	17 —	17 —	18 —	20 —	21 —	22 —	"
15 —	19 —	20 —	21 —	22 —	22 —	24 —	26 —	27 —	28 —	30 —	31 —	31 —	1 ^{er} novembre.	3 novembre.	4 novembre.	5 novembre.	5 novembre.
29 —	2 novembre.	3 novembre.	4 novembre.	5 novembre.	5 novembre.	7 novembre.	9 novembre.	10 novembre.	11 novembre.	13 novembre.	14 novembre.	14 novembre.	15 —	17 —	18 —	19 —	"
12 novembre.	16 —	17 —	18 —	19 —	19 —	21 —	23 —	24 —	25 —	27 —	28 —	28 —	29 —	1 ^{er} décembre.	2 décembre.	3 décembre.	3 décembre.
26 —	30 —	1 ^{er} décembre.	2 décembre.	3 décembre.	3 décembre.	5 décembre.	7 décembre.	8 décembre.	9 décembre.	11 décembre.	12 décembre.	12 décembre.	13 décembre.	15 —	16 —	17 —	"
10 décembre.	14 décembre.	15 —	16 —	17 —	17 —	19 —	21 —	22 —	23 —	25 —	26 —	26 —	27 —	29 —	30 —	31 —	31 —
24 —	28 —	29 —	30 —	31 —	31 —	2 janv. 1899	4 janv. 1899	5 janv. 1899	6 janv. 1899	8 janv. 1899	9 janv. 1899	9 janv. 1899	10 janv. 1899	12 janv. 1899	13 janv. 1899	14 janv. 1899	"

(*) Correspondance avec le paquebot de la ligne circulaire B venant des échelles de Syrie et rentrant en France par le Pirée.

NOTA. — Les paquebots de la ligne Marseille à Constantinople et à Batoum touchent à la baie de la Zude, en Crète, aux traversées d'aller, pour assurer les communications avec la division navale française stationnée en ce point.

LIGNE DE MARSEILLE À CONSTANTINOPLE ET À BATOUM.

RETOUR.																
TREBIZONDE.	BATOUM.	BATOUM.	TREBIZONDE.	KERASSUNDE.	SANSOUN.	CONSTANTINOPLE. (*)		DARDANELLES.	DEDÉAGH.	CAYALLE.	SALONIQUE.		SYRA.	PATRAS.		MARSEILLE.
Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée et départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée.
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
JEUDI.	VENDREDI.	DIMANCHE.	LUNDI.	LUNDI.	MARDI.	JEUDI.	VENDREDI.	SAMEDI.	SAMEDI.	SAMEDI.	DIMANCHE.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	JEUDI.	DIMANCHE.
20 janvier.	21 janvier.	23 janvier.	24 janvier.	24 janvier.	25 janvier.	27 janvier.	28 janvier.	29 janvier.	29 janvier.	"	30 janvier.	31 janvier.	1 ^{er} février.	2 février.	3 février.	6 février.
3 février.	4 février.	6 février.	7 février.	7 février.	8 février.	10 février.	11 février.	12 février.	"	12 février.	13 février.	14 février.	15 —	16 —	17 —	20 —
17 —	18 —	20 —	21 —	21 —	22 —	24 —	25 —	26 —	26 février.	"	27 —	28 —	1 ^{er} mars.	2 mars.	3 mars.	6 mars.
3 mars.	4 mars.	6 mars.	7 mars.	7 mars.	8 mars.	10 mars.	11 mars.	12 mars.	"	12 mars.	13 mars.	14 mars.	15 —	16 —	17 —	20 —
17 —	18 —	20 —	21 —	21 —	22 —	24 —	25 —	26 —	26 mars.	"	27 —	28 —	29 —	30 —	31 —	3 avril.
31 —	1 ^{er} avril.	3 avril.	4 avril.	4 avril.	5 avril.	7 avril.	8 avril.	9 avril.	"	9 avril.	10 avril.	11 avril.	12 avril.	13 avril.	14 avril.	17 —
14 avril.	15 —	17 —	18 —	18 —	19 —	21 —	22 —	23 —	23 avril.	"	24 —	25 —	26 —	27 —	28 —	1 ^{er} mai.
28 —	29 —	1 ^{er} mai.	2 mai.	2 mai.	3 mai.	5 mai.	6 mai.	7 mai.	"	7 mai.	8 mai.	9 mai.	10 mai.	11 mai.	12 mai.	15 —
12 mai.	13 mai.	15 —	16 —	16 —	17 —	19 —	20 —	21 —	21 mai.	"	22 —	23 —	24 —	25 —	26 —	29 —
26 —	27 —	29 —	30 —	30 —	31 —	2 juin.	3 juin.	4 juin.	"	4 juin.	5 juin.	6 juin.	7 juin.	8 juin.	9 juin.	12 juin.
9 juin.	10 juin.	12 juin.	13 juin.	13 juin.	14 juin.	16 —	17 —	18 —	18 juin.	"	19 —	20 —	21 —	22 —	23 —	26 —
23 —	24 —	26 —	27 —	27 —	28 —	30 —	1 ^{er} juillet.	2 juillet.	"	2 juillet.	3 juillet.	4 juillet.	5 juillet.	6 juillet.	7 juillet.	10 juillet.
7 juillet.	8 juillet.	10 juillet.	11 juillet.	11 juillet.	12 juillet.	14 juillet.	15 —	16 —	16 juillet.	"	17 —	18 —	19 —	20 —	21 —	24 —
21 —	22 —	24 —	25 —	25 —	26 —	28 —	29 —	30 —	"	30 juillet.	31 —	1 ^{er} août.	2 août.	3 août.	4 août.	7 août.
4 août.	5 août.	7 août.	8 août.	8 août.	9 août.	11 août.	12 août.	13 août.	13 août.	"	14 août.	15 —	16 —	17 —	18 —	21 —
18 —	19 —	21 —	22 —	22 —	23 —	25 —	26 —	27 —	"	27 août.	28 —	29 —	30 —	31 —	1 ^{er} septembre.	4 septembre.
1 ^{er} septembre.	2 septembre.	4 septembre.	5 septembre.	5 septembre.	6 septembre.	8 septembre.	9 septembre.	10 septembre.	10 septembre.	"	11 septembre.	12 septembre.	13 septembre.	14 septembre.	15 —	18 —
15 —	16 —	18 —	19 —	19 —	20 —	22 —	23 —	24 —	"	24 septembre.	25 —	26 —	27 —	28 —	29 —	2 octobre.
29 —	30 —	2 octobre.	3 octobre.	3 octobre.	4 octobre.	6 octobre.	7 octobre.	8 octobre.	8 octobre.	"	9 octobre.	10 octobre.	11 octobre.	12 octobre.	13 octobre.	16 —
13 octobre.	14 octobre.	16 —	17 —	17 —	18 —	20 —	21 —	22 —	"	22 octobre.	23 —	24 —	25 —	26 —	27 —	30 —
27 —	28 —	30 —	31 —	31 —	1 ^{er} novembre.	3 novembre.	4 novembre.	5 novembre.	5 novembre.	"	6 novembre.	7 novembre.	8 novembre.	9 novembre.	10 novembre.	13 novembre.
10 novembre.	11 novembre.	13 novembre.	14 novembre.	14 novembre.	15 —	17 —	18 —	19 —	"	19 novembre.	20 —	21 —	22 —	23 —	24 —	27 —
24 —	25 —	27 —	28 —	28 —	29 —	1 ^{er} décembre.	2 décembre.	3 décembre.	3 décembre.	"	4 décembre.	5 décembre.	6 décembre.	7 décembre.	8 décembre.	11 décembre.
8 décembre.	9 décembre.	11 décembre.	12 décembre.	12 décembre.	13 décembre.	15 —	16 —	17 —	"	17 décembre.	18 —	19 —	20 —	21 —	22 —	25 —
22 —	23 —	25 —	26 —	26 —	27 —	29 —	30 —	31 —	31 —	"	1 ^{er} janv. 1899	2 janv. 1899	3 janv. 1899	4 janv. 1899	5 janv. 1899	8 janv. 1899
5 janv. 1899	6 janv. 1899	8 janv. 1899	9 janv. 1899	9 janv. 1899	10 janv. 1899	12 janv. 1899	13 janv. 1899	14 janv. 1899	"	14 janv. 1899	15 —	16 —	17 —	18 —	19 —	22 —

assurer les communications avec la division navale française stationnée en ce point.

MOUVEMENT
DES PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS
DE
LA LIGNE
DU HAVRE À NEW-YORK
PENDANT L'ANNÉE 1898.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS
PENDANT

DÉPARTS DU HAVRE.			ARRIVÉES À NEW-YORK.	
JOURS.	DATES.	HEURES effectives.	JOURS.	DATES.
		h. min.		
ALLER.				
	1 ^{er} janvier.....	3 21 s.	Lundi.....	10 janvier.
	8.....	8 34 m.	Idem.....	17.....
	15.....	1 7 s.	Idem.....	24.....
	22.....	8 8 m.	Idem.....	31.....
	29.....	1 9 s.	Idem.....	7 février.
	5 février.....	7 47 m.	Idem.....	14.....
	12.....	11 43 m.	Idem.....	21.....
	19.....	7 18 m.	Idem.....	28.....
	26.....	11 36 m.	Idem.....	7 mars.
	5 mars.....	6 50 m.	Idem.....	14.....
	12.....	10 36 m.	Idem.....	21.....
	19.....	6 23 m.	Idem.....	28.....
	26.....	10 26 m.	Idem.....	4 avril.
	2 avril.....	5 26 m.	Idem.....	11.....
	9.....	9 36 m.	Idem.....	18.....
	16.....	5 6 m.	Idem.....	25.....
	23.....	9 28 m.	Idem.....	2 mai.
	30.....	3 49 s.	Idem.....	9.....
	7 mai.....	8 36 m.	Idem.....	16.....
	14.....	3 55 s.	Idem.....	23.....
	21.....	8 36 m.	Idem.....	30.....
	28.....	7 37 s.	Idem.....	6 juin.
	4 juin.....	7 36 m.	Idem.....	13.....
	11.....	2 1 s.	Idem.....	20.....
	18.....	7 46 m.	Idem.....	27.....
	25.....	Midi 4	Idem.....	4 juillet.
	2 juillet.....	6 36 m.	Idem.....	11.....
	9.....	Midi 20	Idem.....	18.....
	16.....	6 54 m.	Idem.....	25.....
	23.....	10 52 m.	Idem.....	1 ^{er} août.
	30.....	5 29 m.	Idem.....	8.....
	6 août.....	10 58 m.	Idem.....	15.....
	13.....	5 50 m.	Idem.....	22.....
	20.....	9 50 m.	Idem.....	29.....
	27.....	4 44 s.	Idem.....	5 septembre.
	3 septembre.....	9 48 m.	Idem.....	12.....
	10.....	4 44 s.	Idem.....	19.....
	17.....	8 50 m.	Idem.....	26.....
	24.....	2 58 s.	Idem.....	3 octobre.
	1 ^{er} octobre.....	8 44 m.	Idem.....	10.....
	8.....	2 9 s.	Idem.....	17.....
	15.....	7 52 m.	Idem.....	24.....
	22.....	1 18 s.	Idem.....	31.....
	29.....	7 49 m.	Idem.....	7 novembre.
	5 novembre.....	Midi 16	Idem.....	14.....
	12.....	6 49 m.	Idem.....	21.....
	19.....	11 59 m.	Idem.....	28.....
	26.....	6 55 m.	Idem.....	5 décembre.
	3 décembre.....	11 3 m.	Idem.....	12.....
	10.....	5 34 m.	Idem.....	19.....
	17.....	10 52 m.	Idem.....	26.....
	24.....	5 51 m.	Idem.....	2 janv. 1899.
	31.....	10 8 m.	Idem.....	9.....

DE LA LIGNE DU HAVRE A NEW-YORK,
L'ANNÉE 1898.

DÉPARTS DE NEW-YORK.		ARRIVÉES AU HAVRE.		OBSERVATIONS.
JOURS.	DATES.	JOURS.	DATES.	
RETOUR.				
Samedi.....	15 janvier.	Lundi.....	24 janvier.	
Idem.....	22.....	Idem.....	31.....	
Idem.....	29.....	Idem.....	7 février.	
Idem.....	5 février.	Idem.....	14.....	
Idem.....	12.....	Idem.....	21.....	
Idem.....	19.....	Idem.....	28.....	
Idem.....	26.....	Idem.....	7 mars.	
Idem.....	5 mars.	Idem.....	14.....	
Idem.....	12.....	Idem.....	21.....	
Idem.....	19.....	Idem.....	28.....	
Idem.....	26.....	Idem.....	4 avril.	
Idem.....	2 avril.	Idem.....	11.....	
Idem.....	9.....	Idem.....	18.....	
Idem.....	16.....	Idem.....	25.....	
Idem.....	23.....	Idem.....	2 mai.	
Idem.....	30.....	Idem.....	9.....	
Idem.....	7 mai.	Idem.....	16.....	
Idem.....	14.....	Idem.....	23.....	
Idem.....	21.....	Idem.....	30.....	
Idem.....	28.....	Idem.....	6 juin.	
Idem.....	4 juin.	Idem.....	13.....	
Idem.....	11.....	Idem.....	20.....	
Idem.....	18.....	Idem.....	27.....	
Idem.....	25.....	Idem.....	4 juillet.	
Idem.....	2 juillet.	Idem.....	11.....	
Idem.....	9.....	Idem.....	18.....	
Idem.....	16.....	Idem.....	25.....	
Idem.....	23.....	Idem.....	1 ^{er} août.	
Idem.....	30.....	Idem.....	8.....	
Idem.....	6 août.	Idem.....	15.....	
Idem.....	13.....	Idem.....	22.....	
Idem.....	20.....	Idem.....	29.....	
Idem.....	27.....	Idem.....	5 septembre.	
Idem.....	3 septembre.	Idem.....	12.....	
Idem.....	10.....	Idem.....	19.....	
Idem.....	17.....	Idem.....	26.....	
Idem.....	24.....	Idem.....	3 octobre.	
Idem.....	1 ^{er} octobre.	Idem.....	10.....	
Idem.....	8.....	Idem.....	17.....	
Idem.....	15.....	Idem.....	24.....	
Idem.....	22.....	Idem.....	31.....	
Idem.....	29.....	Idem.....	7 novembre.	
Idem.....	5 novembre.	Idem.....	14.....	
Idem.....	12.....	Idem.....	21.....	
Idem.....	19.....	Idem.....	28.....	
Idem.....	26.....	Idem.....	5 décembre.	
Idem.....	3 décembre.	Idem.....	12.....	
Idem.....	10.....	Idem.....	19.....	
Idem.....	17.....	Idem.....	26.....	
Idem.....	24.....	Idem.....	2 janv. 1899.	
Idem.....	31.....	Idem.....	9.....	
Idem.....	7 janv. 1899.	Idem.....	16.....	
Idem.....	14.....	Idem.....	23.....	

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 4^e BUREAU.
— TARIFS, FRANCHISES, CONTRAVENTIONS ET COLIS POSTAUX.

Modifications à apporter au Manuel des franchises postales.

Page LVIII, remplacer le 3^e paragraphe par le suivant :

« Ces objets pourront atteindre le poids de deux kilogrammes, à la condition qu'ils soient expédiés sous des enveloppes en toile ou en paquets solidement confectionnés et entourés d'un croisé de ficelle (arrêté ministériel du 25 octobre 1897). »

Même page, §§ 5 et 7, supprimer le 2^e alinéa de ces paragraphes et remplacer chacun d'eux par le texte suivant :

« Ces objets pourront atteindre le poids de deux kilogrammes, à la condition qu'ils soient expédiés sous des enveloppes en toile ou en paquets solidement confectionnés et entourés d'un croisé de ficelle (arrêté ministériel du 25 octobre 1897). »

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE. — 4^e BUREAU.
— TARIFS, FRANCHISES, COLIS POSTAUX ET CONTRAVENTIONS.

Franchises postales. — Publication d'un 184^e supplément au Manuel des franchises postales et d'un 4^e supplément à l'Annexe à ce Manuel :

- 1^o Service des laboratoires du Ministère des Finances ;
- 2^o Service des constructions navales et de l'artillerie de la marine ;
- 3^o Contrôleur civil à Thala (Tunisie) avec le commandant supérieur du cercle de Tebessa (Algérie).

Plusieurs décrets, en date des 14 et 23 octobre 1897, ont accordé la franchise postale :

- 1^o A la correspondance officielle échangée, sous bandes, entre le chef de service des laboratoires du Ministère des Finances, à Paris, et les chimistes, chefs des laboratoires régionaux en France et en Algérie ;
- 2^o A la correspondance relative au service des constructions navales et de l'artillerie de la marine échangée, sous bandes, entre divers fonctionnaires ;
- 3^o A la correspondance officielle échangée, sous bandes, entre le contrôleur civil à Thala (Tunisie) et le commandant supérieur du cercle de Tebessa (Algérie).

Ces décrets font l'objet du 184^e supplément au Manuel des franchises postales et du 8^e supplément à l'annexe à ce Manuel qui sont publiés ci-après ; les indications de ces suppléments devront être reportées auxdits Manuel et annexe.

INDICATION des pages du Manuel des franchises.	DÉSIGNATION DES FONCTIONNAIRES ET DES PERSONNES		
	AUTORISÉS à contresigner leur correspondance de service.	SIGNES DE RENVOI à indiquer à la colonne 2 du tableau n° 3 du Manuel des franchises.	AUXQUELS LA CORRESPONDANCE DE SERVICE des fonctionnaires et des personnes désignés dans la colonne ci-contre doit être remise en franchise.
1	2	3	4
281	Directeur des forges de la Chaussade, à Guérigny	I (en regard du contresignataire)	Directeurs d'artillerie de la marine dans les ports* Directeurs des constructions navales dans les ports* Président de la commission permanente des machines et du grand outillage au Ministère de la Marine*
299	Directeur du laboratoire central d'artillerie de la marine, à Paris	I (au-dessous de la 3 ^e accolade).	Directeurs d'artillerie de la marine dans les ports* Directeurs des constructions navales dans les ports* Directeur de l'établissement de la marine, à Indret* Directeur des forges de la Chaussade, à Guérigny* Président de la commission permanente des machines et du grand outillage au Ministère de la Marine*
607	Président de la commission permanente des machines et du grand outillage au Ministère de la Marine	C (au-dessous de la 6 ^e accolade).	Directeurs à la fonderie de Ruelle* Directeurs d'artillerie au laboratoire central d'artillerie de la marine, à Paris* Directeurs de la marine dans les ports* Directeurs des constructions navales dans les ports* Directeur de l'établissement de la marine, à Indret Directeur des forges de la Chaussade, à Guérigny*

FORME sous laquelle la CORRESPONDANCE circulant en franchise doit être présentée.	ARRONDISSEMENT, CIRCONSCRIPTION OU RESSORT dans l'étendue duquel la correspondance valablement contresignée circule en franchise.		NUMÉROS des ÉTATS DE CIRCONSCRIPTION.		DATES DES DÉCISIONS ministérielles.
	Ancien.	Nouveau.	Numéros des tableaux.	Pages.	
5	6	7	8	9	10
S. B.	"	Toute la République et Algérie.	"	"	Décret du 14 oct. 1897.
S. B.	"	Idem.	"	"	
S. B.	"	Idem.	"	"	
S. B.	"	Idem.	"	"	
S. B.	"	Idem.	"	"	
S. B.	"	Idem.	"	"	
S. B.	"	Idem.	"	"	
S. B.	"	Idem.	"	"	
S. B.	"	Idem.	"	"	
S. B.	"	Idem.	"	"	

8^e SUPPLÉMENT À L'ANNEXE AU

MANUEL DES FRANCHISES POSTALES.

INDICATION des pages du Manuel des franchises.	DÉSIGNATION DES FONCTIONNAIRES ET DES PERSONNES		
	AUTORISÉS à contresigner leur correspondance de service.	SIGNES DE RENVOI à indiquer à la colonne 2 du tableau n° 3 du Manuel des franchises.	AUXQUELS LA CORRESPONDANCE DE SERVICE des fonctionnaires et des personnes désignés dans la colonne ci-contre doit être remise en franchise.
1	2	3	4
65	Commandant supérieur du cercle de Tébessa (Algérie)	E (au-dessous de la 3 ^e accolade).	Contrôleur civil, à Thala (Tunisie)*

FORME sous laquelle la CORRESPONDANCE circulant en franchise doit être présentée.	ARRONDISSEMENT, CIRCONSCRIPTION OU RESSORT dans l'étendue duquel la correspondance valablement contresignée circule en franchise.		NUMÉROS des ÉTATS DE CIRCONSCRIPTIONS.		DATES DES DÉCISIONS ministérielles.
	Ancien.	Nouveau.	Numéros des tableaux.	Pages.	
5	6	7	8	9	10
S. B.	"	"	"	"	Décret du 23 oct. 1897.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — 2^e BUREAU. — VÉRIFICATION DES PRODUITS.

FRANCE.

*Comparaison des recouvrements du mois d'août 1897
avec ceux du mois correspondant de l'année 1896.*

N ^{os} des articles	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECouvreMENTS DU MOIS D'AOÛT		DIFFÉRENCES POUR 1897	
		1897.	1896.	Augmentat ^{ons}	Diminutions.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1^o POSTES.					
1	Produit net de la taxe des correspon- dances postales. Soldes des comptes avec les offices étrangers.....	14,037,695 41	13,172,812 47	864,882 94	"
2	Droits perçus sur. { Mandats français. Mandats internat ^s	591,087 84	578,891 95	12,195 89	"
3		45,958 78	43,496 67	2,462 11	"
4	Droits perçus sur les bons de poste .. Recettes diverses et accidentelles (Postes), y compris les taxes per- çues par l'État pour transport des colis postaux.....	23,279 25	23,714 50	"	435 25
	TOTAUX.....	14,777,489 74	13,855,131 31	922,793 68	435 25
EX PLUS en 1897.....				922,358^f 43^c	
2^o TÉLÉGRAPHES.					
5	Produit net de la taxe des correspon- dances télégraphiques. Soldes des comptes avec les offices étrangers. . .	3,092,419 31	2,758,932 86	333,486 45	"
6	Remboursem ^{ts} par divers du traitement d'agents du service postal, télégrap ^h , téléphonique et frais de surveillance.	28,522 77	25,759 34	2,763 43	"
7	Contributions pour droit d'usage et frais d'entretien des lignes télégraphiques et téléphoniques d'intérêt privé....	24,223 23	56,748 90	"	32,525 67
8	Recettes diverses et accidentelles.....	52,501 56	133,892 34	"	81,390 78
	TOTAUX.....	3,197,666 87	2,975,333 44	336,249 88	113,916 45
EX PLUS en 1897.....				222,333^f 43^c	
3^o TÉLÉPHONES.					
9	Produit des conversations télépho- niques. Soldes des comptes avec les offices étrangers.....	185,848 79	147,796 29	38,052 50	"
10	Produit des abonnements urbains et interurbains.....	221,469 36	85,895 83	138,573 53	"
11	Produit d'abonnements pour transmis- sion de télégrammes téléphonés...	68 90	70 55	"	1 65
12	Recettes diverses et accidentelles.....	6,318 78	7,713 22	"	1,394 44
	TOTAUX... ..	416,705 83	241,475 89	176,626 03	1,396 09
EX PLUS en 1897.....				175,229^f 94^c	
RÉCAPITULATION.					
		MOIS COURANT.	MOIS CORRESPONDANT de l'année précédente.		
1 à 4	Produits postaux.....	14,777,489 74	13,855,131 31	922,793 68	435 25
5 à 8	Produits télégraphiques.....	3,197,666 87	2,975,333 44	336,249 88	113,916 45
9 à 12	Produits téléphoniques.....	416,705 83	241,475 89	176,626 03	1,396 09
	TOTAUX du mois d'août.	18,391,862 44	17,071,940 64	1,435,669 59	115,747 79
	Mois antérieurs.....	126,696,333 38	124,400,538 12	6,075,736 77	3,779,941 81
	TOTAUX GÉNÉRAUX.....	145,088,195 82	141,472,479 06	7,511,406 36	3,895,689 69
EX PLUS en 1897.....				3,615,716^f 76^c	

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — 2° BUREAU. — VÉRIFICATION DES PRODUITS.

ALGÉRIE.

*Comparaison des recouvrements du mois d'août 1897
avec ceux du mois correspondant de l'année 1896.*

Nos des articles	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	RECOUVREMENTS DU MOIS D'AOÛT		DIFFÉRENCES POUR 1897.	
		1897.	1896.	Augmentat ^{on}	Diminutions.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
	1° POSTES.				
1	Produit net de la taxe des correspon- dances postales. Solde des comptes avec les offices étrangers	184,442 51	191,306 31	"	9,863 77
2	Droits perçus sur . } Mandats français.	28,328 53	27,913 44	415 09	"
3		1,049 89	1,725 41	224 48	"
4	Droits perçus sur les bons de poste . . . Recettes diverses et accidentelles (Postes), y compris les taxes per- çues par l'État pour le transport des colis postaux	172 50	57 50	115 00	"
	TOTAUX	666 00	35 00	631 00	"
		215,559 46	224,037 66	1,385 57	9,863 77
	2° TÉLÉGRAPHES.				
		EN MOINS en 1897		8,478 ^f 20 ^c	
5	Produit net de la taxe des correspon- dances télégraphiques. Soldes des comptes avec les offices étrangers . . .	120,299 50	108,381 75	11,917 75	"
6	Rembourse ^{ment} par divers établissem ^{ents} du traitement d'agents du service postal, télégraphique, téléphonique et frais de surveillance	"	260 00	"	260 00
7	Contributions pour droit d'usage et frais d'entretien des lignes télégraphiques et téléphoniques d'intérêt privé	1,399 76	63 34	1,336 42	"
8	Recettes diverses et accidentelles	1,500 25	840 00	660 25	"
	TOTAUX	123,199 51	109,545 09	13,914 42	260 00
	3° TÉLÉPHONES.				
		EN PLUS en 1897		13,654 ^f 42 ^c	
9	Produit des conversations télépho- niques. Soldes des comptes avec les offices étrangers	1,901 52	1,691 00	210 52	"
10	Produit des abonnements urbains et interurbains	1,437 21	635 81	801 40	"
11	Produit d'abonnements pour transmis- sion de télégrammes téléphonés	"	"	"	"
12	Recettes diverses et accidentelles	32 50	125 05	"	92 55
	TOTAUX	3,371 23	2,451 86	1,011 92	92 55
	EN PLUS en 1897			919 ^f 37 ^c	
RÉCAPITULATION.					
		MOIS COURANT.	MOIS CORRESPONDANT de l'année précédente		
1 à 4	Produits postaux	215,559 46	224,037 66	1,385 57	9,863 77
5 à 8	Produits télégraphiques	123,199 51	109,545 09	13,914 42	260 00
9 à 12	Produits téléphoniques	3,371 23	2,451 86	1,011 92	92 55
	TOTAUX du mois d'août	342,130 20	336,034 61	16,311 91	10,216 32
	Mois antérieurs	2,402,056 98	2,374,369 15	98,216 18	69,628 65
	TOTAUX GÉNÉRAUX	2,745,087 18	2,710,404 06	114,528 09	79,844 97
	EN PLUS en 1897			34,683 ^f 12 ^c	

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — 3^e BUREAU. — ARTICLES D'ARGENT.

Annotations au Carnet n° 1516.

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS.	DURÉE de L'ABONNE- MENT.	SOMME à verser. par l'abonné	MONTANT		OBSERVATIONS.
			du MANDAT à trans- mettre au journal.	du DROIT à perce- voir.	
1	2	3	4	5	6
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	
NOUVEAUX JOURNAUX.					
<i>Affiches parisiennes et départementales</i> (Les), 144, rue de Rivoli, à Paris.					
Seine.....	3 mois...	8 00	7 82	0 18	
	6 mois...	16 00	15 74	0 26	
	1 an....	30 00	29 60	0 40	
Autres départements.....	3 mois...	11 00	10 79	0 21	
	6 mois...	21 00	20 69	0 31	
	1 an....	40 00	39 50	0 50	
<i>Annuaire complet du département du Nord</i> , 52, rue Esquermoise, à Lille.					
France.....	1 an....	11 00	10 79	0 21	
<i>Annuaire complet de l'arrondissement de Lille</i> , 52, rue Esquermoise, à Lille.					
France.....	1 an....	8 00	7 82	0 18	
<i>Annuaire complet de la ville de Lille</i> , 52, rue Esquermoise, à Lille.					
France.....	1 an....	3 00	2 87	0 13	
<i>Annuaire de Roubaix, Tourcoing et leurs cantons</i> , 52, rue Esquermoise, à Lille.					
France.....	1 an....	3 50	3 36	0 14	
<i>Annuaire des arrondissements d'Arras, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck et Valenciennes</i> (chaque arrondissement).					
France.....	1 an....	1 25	1 13	0 12	
<i>Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire</i> , 219, rue Saint-Honoré, à Paris.					
Paris.....	1 an....	12 00	11 78	0 22	Journal paraissant le 15 de chaque mois. Les abonnements partent du 1 ^{er} janvier de chaque année.
Départements.....	1 an....	14 00	13 76	0 24	

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS. 1	DURÉE de L'ABONNEMENT. 2	SOMME à verser par l'abonné 3	MONTANT		OBSERVATIONS. 6
			du MANDAT à trans- mettre au journal. 4	du DROIT à perce- voir. 5	
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	
<i>Champ de Courses (Le)</i> , 12, rue de la Grange-Batelière, à Paris.					
Paris.....	{ 1 mois... 3 mois... 6 mois... 1 an....	3 00 7 00 12 00 20 00	2 87 6 83 11 78 19 70	0 13 0 17 0 22 0 30	
Départements.....	{ 1 mois... 3 mois... 6 mois... 1 an....	3 50 8 00 14 00 23 00	3 36 7 82 13 76 22 67	0 14 0 18 0 24 0 33	
<i>Clocher breton (Le)</i> , 20, rue Lesage, à Lorient.					
France et Algérie.....	{ Essai 3 m. 6 mois... 1 an....	1 00 3 00 5 50	0 39 2 87 5 34	0 11 0 13 0 16	Revue littéraire mensuelle.
<i>Courrier agricole et commercial (Le)</i> , 18, rue Turgot, à Limoges.					
France.....	1 an....	3 00	2 87	0 13	Journal hebdomadaire.
<i>Après Débats (Journal des)</i> , ajouter : <i>Édition hebdomadaire du Journal des Débats (Hebdo-Débats)</i> .					
France, Algérie et Tunisie..	{ 6 mois... 1 an....	10 00 20 00	9 80 19 70	0 20 0 30	
<i>Dépêche de l'Allier (La)</i> , à Montluçon (Allier).					
Allier et départements limitrophes.....	{ 3 mois... 6 mois... 1 an....	4 00 8 00 15 00	3 86 7 82 14 75	0 14 0 18 0 25	
Autres départements.....	{ 3 mois... 6 mois... 1 an....	5 00 10 00 18 00	4 85 9 80 17 72	0 15 0 20 0 28	
<i>Employés (Journal des)</i> , 211, rue Saint-Autoine, à Paris.					
France.....	1 an....	2 40	2 27	0 13	Journal paraissant le 1 ^{er} et le 15 de chaque mois. Les abonnements partent du 1 ^{er} de chaque mois.
Au-dessous de <i>Express de Lyon</i> , ajouter les indications suivantes : <i>Express de Lyon et Express de Lyon illustré réunis.</i>					
Rhône et départements limitrophes.....	{ 3 mois... 6 mois... 1 an....	10 00 13 50 21 00	9 80 13 26 20 69	0 20 0 24 0 31	
Autres départements.....	{ 3 mois... 6 mois... 1 an....	11 00 15 50 25 00	10 79 15 24 24 65	0 21 0 26 0 35	
<i>Express de Lyon illustré (seul)</i> .					
France.....	{ 6 mois... 1 an....	3 50 6 00	3 36 5 84	0 14 0 16	Quelle que soit la durée de l'abonnement à <i>L'Express de Lyon</i> le supplément illustré sera servi pendant une année entière.

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS. 1	DURÉE de L'ABONNE- MENT. 2	SONNIE à verser par l'abonné 3	MONTANT		OBSERVATIONS. 6
			du MANDAT à trans- mettre au journal. 4	du DROIT à perce- voir. 5	
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	
<i>Mine d'Or (La)</i> , 54, rue de la Vic- toire, à Paris. France	{ 6 mois... 1 an.....	3 00 6 00	2 87 5 84	0 13 0 16	Journal hebdomadaire.
<i>Monde élégant (Le)</i> , à Nice (Alpes- Maritimes). France.. { Saison hivernale..... Saison estivale..... Toute l'année.....	{ 3 mois... 6 mois... 1 an.....	16 00 8 00 24 00	15 74 7 82 23 66	0 26 0 18 0 34	En 1 ^{er} novembre à fin avril bi-hebdomadaire. Hebdomadaire. Les abonnements partent du 1 ^{er} ou du 16 de chaque mois.
<i>Musical (Journal) (Le)</i> , 11, rue de la Pépinière, à Paris. France.....	1 an.....	6 00	5 84	0 16	
<i>Nouveau Nord-Est (Le)</i> , à Mézières (Ardennes). France.....	{ 6 mois... 1 an.....	1 50 3 00	1 38 2 87	0 12 0 13	Journal paraissant le samedi.
<i>Nouvelles financières (Les)</i> , 5, rue des Filles-Saint-Thomas, à Paris. France.....	{ 3 mois... 1 an.....	2 00 6 00	1 88 5 84	0 12 0 14	Journal hebdomadaire paraissant le vendredi.
<i>Organe industriel des applications du gaz et de l'électricité, eaux, hygiène, etc.</i> , 28, rue de Châteaudun, à Paris. France.....	{ 6 mois... 1 an.....	6 50 12 00	6 33 11 78	0 17 0 22	
<i>Patronage (Le)</i> , 7, rue Coëtlogon, à Paris. France.. { Seul..... Avec supplément de jeux.. Avec suppléments confé- rences..... Avec ses deux suppléments	{ 1 an.... 1 an.... 1 an.... 1 an....	3 15 4 15 4 15 5 15	3 01 4 00 4 00 5 00	0 14 0 15 0 15 0 15	

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS. 1	DURÉE de L'ABONNE- MENT. 2	SOMME à verser par l'abonné 3	MONTANT		OBSERVATIONS. 6
			du MANDAT à trans- mettre au journal. 4	du DROIT à perce- voir. 5	
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	
<i>Petit musicien (Le)</i> , 8, rue de Choiseul, à Paris. France.....	1 an.....	3 50	3 36	0 14	
<i>Portefeuille français (Le)</i> , 52, rue Lafitte, à Paris. France.....	1 an.....	2 00	1 88	0 12	Journal financier, industriel et commercial.
<i>Propagateur (Le)</i> , 3, rue des Beaux-Arts, à Paris. France.....	1 an.....	15 00	14 75	0 25	Paraît les 15 et 30 de chaque mois.
<i>Républicain de Crapeau</i> , à Crapeau (Haute-Loire). France.....	6 mois... 1 an.....	2 00 4 00	1 88 3 86	0 12 0 14	
<i>Revue française de sauvetage</i> , à Villiers-sur-Marne (Seine-et-Oise). France.....	1 an.....	2 00	1 88	0 12	
<i>Revue technique (La)</i> , 10, rue Saint-Joseph, Paris. Paris..... Départements.....	6 mois... 1 an..... 6 mois... 1 an.....	11 00 20 00 13 00 24 00	10 79 19 76 12 77 23 66	0 21 0 30 0 23 0 34	Les abonnements partent du 1 ^{er} de chaque mois.
<i>Rire (Le)</i> , 10, rue Saint-Joseph, Paris. Paris..... Départements.....	6 mois... 1 an..... 6 mois... 1 an.....	5 00 8 00 5 00 9 00	4 85 7 82 4 85 8 81	0 15 0 18 0 15 0 19	
<i>Soirées en famille (Les)</i> , 28, rue Serpente, à Paris. France.....	3 mois... 6 mois... 1 an.....	1 50 2 50 4 50	1 38 2 37 4 35	0 12 0 13 0 15	Journal hebdomadaire de feuilleton illustrés.
<i>Sports (Journal des)</i> , 26, rue Drouot, à Paris. Seine et Seine-et-Oise..... Autres départements.....	3 mois... 6 mois... 1 an..... 3 mois... 6 mois... 1 an.....	5 00 9 00 18 00 5 00 10 00 20 00	4 85 8 81 17 72 4 85 9 80 19 70	0 15 0 19 0 28 0 15 0 20 0 30	

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS. 1	DURÉE de L'ABONNE- MENT. 2	SOMME à verser par l'abonné 3	MONTANT		OBSERVATIONS. 6
			du MANDAT à trans- mettre au journal. 4	du DROIT à perce- voir. 5	
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	
<i>Taux de capitalisation (Le)</i> , 10, rue Blanche, Paris. France.....	1 an....	9 00	4 85	0 15	Journal financier mensuel.
<i>Vie nationale (La)</i> , 3, place d'Iéna, à Paris. Paris.....	3 mois.. 6 mois.. 1 an....	5 00 11 00 21 00	5 84 10 79 20 69	0 16 0 21 0 31	
Départements et Algérie.....	3 mois.. 6 mois.. 1 an....	7 00 13 00 25 00	6 83 12 77 24 65	0 17 0 23 0 35	
<i>Vie scientifique (La)</i> , 10, rue Saint- Joseph, à Paris. France.....	6 mois... 1 an....	8 00 15 00	7 82 14 75	0 18 0 25	Les abonnements partent du 1 ^{er} de chaque mois.

CHANGEMENTS DE TARIF.

<i>Argent (L')</i> , 17, rue Saint-Marc, à Paris. France.....	1 an....	2 00	1 88	0 12	
<i>Chasseur français (Le)</i> , à Saint-Étienne (Loire). France.....	1 an.... 5 ans....	2 95 12 25	1 93 12 02	0 12 0 23	
<i>Débats (Journal des)</i> , 17, des Prêtres- Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris. France.....	1 mois.. 3 mois... 6 mois... 1 an....	3 50 10 00 20 00 40 00	3 36 9 80 19 70 39 50	0 14 0 20 0 30 0 50	
<i>Indépendance bretonne (L')</i> , à Saint- Brieuc (Côtes-du-Nord). Côtes-du-Nord et départements limitrophes..... Autres départements.....	1 an.... 1 an....	20 00 25 00	19 70 24 65	0 30 0 15	
<i>Matin (Le)</i> , 15, rue d'Argenteuil, à Paris. France.....	3 mois... 6 mois... 1 an....	7 00 13 00 25 00	6 83 12 77 24 65	0 17 0 23 0 35	

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS. 1	DURÉE de L'ABONNE- MENT. 2	SOMME à verser par l'abonné 3	MONTANT		OBSERVATIONS. 6
			du MANDAT à trans- mettre au journal. 4	du DROIT à perce- voir. 5	
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	
<i>Mercur de France (Le)</i> , 15, rue de l'Échaudé-Saint-Germain, à Paris. France	3 mois... 6 mois... 1 an....	6 00 11 00 20 00	5 84 10 79 19 70	0 16 0 21 0 30	Recueil mensuel.
<i>Réveil agricole (Le)</i> , 15, quai du Canal, à Marseille. France et Algérie.....	6 mois .. 1 an....	3 00 5 00	2 87 4 85	0 13 0 15	
<i>Réveil agricole (Le)</i> , 66, rue de Lessart à Rouen. Seine-Inférieure et départe- ments limitrophes	1 an....	5 00	4 85	0 15	
Autres départements.....	1 an....	6 00	5 84	0 16	
<i>Sarthe (La)</i> , 6, rue Gambetta, au Mans (Sarthe). Sarthe, Orne, Mayenne, Maine-et-Loire, Indre-et- Loire, Loir-et-Cher et Eure- et-Loir.....	1 mois... 3 mois... 6 mois... 1 an....	2 00 6 00 11 00 20 00	1 88 5 84 10 79 19 70	0 12 0 16 0 21 0 30	
Autres départements, Algérie et Tunisie.....	1 mois... 3 mois... 6 mois... 1 an....	2 50 7 00 13 00 25 00	2 37 6 83 12 77 24 65	0 13 0 17 0 23 0 35	
COMPLÉMENT DE TARIF.					
<i>Indépendant des Basses-Pyrénées (L)</i> , à Pau (Basses-Pyrénées). Basses-Pyrénées et départe- ments limitrophes.....	3 mois... 6 mois... 1 an....	6 00 10 00 20 00	5 84 9 80 19 70	0 16 0 20 0 30	
Autres départements.....	3 mois... 6 mois... 1 an....	6 50 12 00 24 00	6 33 11 78 23 66	0 17 0 22 0 34	
MM. les maires et instituteurs des Basses-Pyrénées.....	6 mois... 1 an....	8 00 16 00	7 82 15 74	0 18 0 26	
CHANGEMENTS DE TARIF ET D'ADRESSE.					
<i>Annonce artistique, (L)</i> , 1, place des Célestins, à Lyon. France	6 mois... 1 an....	4 00 7 00	3 86 6 83	0 14 0 17	Journal bi-mensuel.

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS. 1	DURÉE de L'ABONNE- MENT. 2	SOMME à verser par l'abonné 3	MONTANT		OBSERVATIONS. 6
			du MANDAT à trans- mettre au journal. 4	du DROIT à perce- voir. 5	
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	
<i>Bicyclette (La)</i> , 10, rue Saint-Joseph, à Paris.					
Paris.....	6 mois...	5 00	4 35	0 15	Les abonnements par- tent partent du 1 ^{er} de chaque mois.
	1 an....	8 00	7 82	0 18	
Départements.....	6 mois...	5 00	4 85	0 15	
	1 an....	9 00	8 81	0 19	
<i>Financier de Marseille (Le)</i> , 73, rue Consolat, à Marseille.					
France.....	1 an....	2 00	1 88	0 12	Journal hebdomadaire.
<i>Maladies cutanées et syphilitiques (Jour- nal des)</i> , 11, rue de Lisbonne, à Paris.					
France.....	1 an....	16 00	14 74	0 26	Les abonnements par- tent du 1 ^{er} janvier.

CHANGEMENTS DE TARIF, D'ADRESSE ET DE DATES DE PUBLICATION.

<i>Pêcheur (Le)</i> , 58, rue du Cherche- Midi, à Paris.					
France.....	1 an....	6 00	5 84	0 16	Journal paraissant le 15 et le 30 de chaque mois.

CHANGEMENTS DE TITRE ET DE TARIF.

Au lieu de: <i>Le Patriote de l'arrondisse- ment de Neufchâteau</i> , lire: <i>Le Pa- triot des arrondissements de Neufchâ- teau et de Mircourt</i> , à Neufchâteau (Vosges).....					
Vosges et départements limi- trophes.....	par mois.	1 00	0 89	0 11	
	1 an....	10 00	9 80	0 20	
Autres départements.....	1 an....	12 00	11 78	0 22	

RAPPEL DE SIMPLIFICATION DE TITRE ET CHANGEMENT D'ADRESSE.

Au lieu de *L'Éclair de Paris*, lire: *L'Éclair*, et au lieu de: 21, rue Croix-des-Petits-Champs, lire: 10, rue du Faubourg Montmartre.

CHANGEMENTS D'ADRESSE.

Écho des travailleurs municipaux, 48, rue Charlot, au lieu de: 48, rue Chapon.
Moniteur des rentiers (Le), 65, rue de la Victoire, au lieu de: 21 et 23, passage Saulnier.
Revue scientifique (La), au lieu de: 111, boulevard Saint-Germain, lire: 19, rue des Saints-Pères.
Vérité financière (La), 52, boulevard Haussmann, au lieu de: 30, rue de Londres, à Paris.

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS.	DURÉE de L'ABONNE- MENT.	SOMME à verser par l'abonné	MONTANT		OBSERVATIONS.
			du MANDAT à trans- mettre au journal.	du DROIT à perce- voir.	
1	2	3	4	5	6
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	
RECTIFICATION D'ADRESSE.					
<i>Écho des travailleurs municipaux (L'), au lieu: rue Charlet, lire: rue Charlot.</i>					
À BIFFER SUR LE CARNET N° 1516.					
<i>Indépendance française (L'), 25 rue de Lille, à Paris.</i>					
<i>La Mode du jour. (Ce journal est remplacé par la Mode du Journal, notifiée au service par liste n° 1, B, du 27 juin 1896.)</i>					
À BIFFER À LA PAGE 42 DU CARNET N° 1516.					
<i>La Bourse, rue Lepeletier, n° 22, à Paris.</i>					
<i>Et à remplacer par:</i>					
<i>Bourse de Marseille (La), 73, rue Consolat, à Marseille.</i>					
France	1 an	2 00	1 88	0 12	Journal bi-mensuel.
<p>NOTA. — Ces modifications sont insérées pour ordre au <i>Bulletin mensuel</i>, elles ont déjà été notifiées aux agents par lettres-circulaires. Les receveurs doivent vérifier à l'aide du <i>Bulletin mensuel</i> si leur carnet n° 1516 est au courant.</p>					

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — 3^e BUREAU. — ARTICLES D'ARGENT.

Annotations à porter par les Receveurs des postes aux colonies à leur Carnet n° 1 des abonnements aux journaux.

TITRES ET ADRESSES des JOURNAUX, REVUES OU RECUEILS.	DURÉE de L'ABONNE- MENT.	PRIX de L'ABON- NEMENT.	OBSERVATIONS.
1	2	3	4
		fr. c.	
NOUVEAUX JOURNAUX.			
<i>Château plébiscitaire, à Condom (Gers).....</i>	1 an	4 00	
<i>Employés (Journal des), 211, rue Saint-Antoine, à Paris..</i>	1 an	2 40	
<i>D bats (Journal des), édition hebdomadaire.</i>			
<i>17, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris.</i>	6 mois...	13 00	
	1 an	25 00	

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — 3^e BUREAU. — ARTICLES D'ARGENT.

Modifications à la Nomenclature des rues de Paris, n° 207.

Ajouter à leur ordre alphabétique les indications ci-après relatives à une nouvelle voie :

Page n° 43, ajouter :

Frédéric Lemaître (Rue) 55.

DIRECTION DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. — 1^{er} BUREAU.
SECTION DE LA CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

Tableau des opérations effectuées par la Caisse nationale d'épargne pendant le mois d'octobre 1897.

Versements reçus de 226,721 déposants, dont 32,715 nouveaux	28,956,540 ^f 57 ^c
Remboursements à 123,695 déposants, dont 19,993 pour solde	30,095,571 ^f 11 ^c
Rentes achetées à 611 déposants pour un capital de	557,189 60
	30,652,760 71
Excédent de dépenses	1,696,220 14

Nombre de comptes existant au 31 octobre 1897 : 2,866,132.

DIRECTION DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. — 1^{er} BUREAU.
SECTION DE LA CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

Modifications à l'Instruction générale sur le service extérieur de la Caisse nationale d'épargne, du 28 mars 1892.

Article 40, 1^{er} alinéa. — Ajouter les mots « ainsi que la somme versée ».

Même article. — Ajouter le 4^e alinéa suivant : « La somme versée doit être écrite en toutes lettres, sans rature ni surcharge ».

Article 79. — 3^e ligne, après les mots : « Le remboursement du capital, mettre le mot « seulement ».

Article 268. — Modifier comme suit le commencement de l'article : « S'il constate une différence entre les sommes énoncées aux deux cadres de la formule de remboursement et, en général, un désaccord quelconque, il surseoit au paiement, etc. . . »

Article 426, 3^e alinéa. — Après le dernier mot « constatés », mettre le signe de renvoi (1).

Page 128. — Inscrire, en nota, au bas de la page : « (1) Lorsque l'instituteur reçoit d'un élève une somme ronde en francs, il n'a pas à la convertir en bulle-

tins d'épargne. Il en inscrit le montant sur le relevé n° 102 et la remet au facteur avec ledit relevé».

Art. 729. — Au texte de la 2^e phrase, substituer le texte suivant : « Ils adressent les ordres de paiement, accompagnés des bordereaux n° 17 et des avis n° 18, sous étiquette n° 151, portant les mots : « *Agent comptable* » ».

Article 813. — Texte nouveau de la première phrase : « Des indemnités sont allouées aux agents et aux sous-agents qui ont participé à l'enquête. Ces indemnités sont calculées, etc. »

Même article. — Ajouter l'alinéa suivant : « Le Directeur adresse à la Direction centrale (1^{er} bureau, 1^{re} section) les états de frais de mission, dès le retour de l'agent et du brigadier-facteur. Ce n'est qu'après avoir reçu avis de la clôture de l'enquête qu'il demande la liquidation de l'indemnité afférente aux travaux effectués à la direction ».

DIRECTION DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. — 1^{er} BUREAU.
— SECTION DE LA CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

Modifications à l'Instruction générale sur le service intérieur de la Caisse nationale d'épargne, du 24 février 1894 (Directeurs, Receveurs principaux et Comptables des succursales).

Article 20, 3^e alinéa, 2^e phrase. — Après les mots « dans les cas où il y a lieu d'en renvoyer une expédition à la succursale étrangère, ajouter les mots : « il dresse, pour chacun des livrets à changer de série, une demande de virement, n° 14 sexiès ».

Même article, 3^e alinéa. — Terminer l'alinéa comme il suit : « il remet le bulletin Q étr. au 1^{er} bureau, 3^e section (Avoir net) ; il adresse les livrets et les demandes de transfert N. étr. ou de changement de série n° 36 avec les demandes de virement n° 14 sexiès, soit à l'agent comptable (section des remboursements) s'il s'agit du changement de série d'un compte courant tenu à Paris ou du transfert d'un livret de Caisse d'épargne ordinaire, soit au directeur de la succursale détentrice du compte courant dont le changement de série est demandé ».

Article 85, 1^{er} alinéa. — Après le mot « fin », mettre un point et biffer le reste de la phrase.

Article 90. — Ajouter la phrase suivante :

« Le cas échéant, il est fait mention de l'existence d'un compte *bis* ».

Page 219. — Ajouter un article 886 *bis*, ainsi conçu :

« 886 *bis*. — Lorsque la somme demandée est *supérieure* à l'actif du compte et que la demande de remboursement ne signale pas de versement récent, la section des Remboursements réclame d'urgence au bureau désigné pour le paiement un relevé indiquant le lieu, la date et le montant des versements effectués par le titulaire, depuis moins de quinze jours, ainsi que l'avoir net du livret.

« La section des Remboursements se fait adresser le livret, par la voie postale, si la Direction centrale n'a pas encore reçu le bordereau ou l'extrait déclaratif des versements récents signalés sur la demande de remboursement ou sur le relevé fourni par le receveur, ou si d'après les renseignements du receveur la différence entre le livret et le compte courant ne résulte pas de versement de date récente ».

Article 971. — Ajouter un 3^e alinéa ainsi conçu :

« Toutefois, lorsque l'insuffisance de crédit provient de ce que le compte cou-

rant n'a pas reçu l'inscription d'un ou de plusieurs versements effectués à une date récente par le titulaire et signalés par ce dernier sur sa demande de remboursement, la préposée, *si elle est en possession du bordereau déclaratif ou de l'extrait*, inscrit, séance tenante, les versements au compte. Si la préposée n'a pas encore reçu le bordereau ou l'extrait, elle en fait mention sur la situation n° 165.»

Article 994. — Ajouter en marge un troisième alinéa ainsi conçu :

« Lorsque la somme demandée est supérieure à l'avoir net du compte, et que l'insuffisance de crédit provient de ce que des versements constatés à une date récente *sur le livret* n'ont pas encore été dépouillés au compte courant, la préposée se conforme au 3^e alinéa de l'article 971 ».

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — CONTENTIEUX.

Jugement.

Par jugement du tribunal correctionnel de Cambrai, en date du 17 novembre 1897, le sieur B. . . . a été condamné à 8 jours de prison pour outrages par paroles, gestes ou menaces adressés au receveur de M. . . . dans l'exercice de ses fonctions.

SERVICE CENTRAL. — 2^e BUREAU. — PERSONNEL.

FAITS DIVERS.

ACTES DE PROBITÉ.

M. CHENEVIER, facteur rural à Vougy, s'est empressé de rapporter à la personne qui l'avait perdu un portefeuille contenant une assez grosse somme d'argent, ainsi que différents papiers.

M. TRÉMOULET, facteur des télégraphes à Condom, a trouvé sur la tablette extérieure du guichet de la recette particulière des finances, un porte-monnaie contenant 35 francs, qu'il a remis aux employés du bureau.

M. BIGARÉ, facteur-receveur à Saint-Hilaire-au-Temple, a rapporté, à la personne qui l'avait laissé sur la tablette du guichet, un portefeuille renfermant 4,000 francs en valeurs diverses.

M. STIENNE, facteur rural à Calais, a fait les démarches nécessaires pour restituer à qui de droit une montre en argent qu'il avait trouvée sur la voie publique.

M. NÉGRIN, facteur de ville à Nice, a déposé entre les mains du receveur un portefeuille contenant 1,100 francs en billets de banque et un chèque de 140,000 francs, qu'il avait trouvé en cours de tournée.

M. CHAMPAGNAT, facteur rural à Saint-Rémy-en-Roblat, ayant trouvé une montre en argent, s'est empressé de la remettre à la personne qui l'avait perdue.

M. LONGLET, facteur auxiliaire à Meaux, a remis au receveur un livret de caisse d'épargne contenant un billet de 1,000 francs, qu'il avait trouvé sur la route.

M. LEPÈVRE, facteur rural à Hallencourt, ayant trouvé une montre en argent avec sa chaîne, l'a remise à son receveur; ces deux objets ont pu être restitués à leur propriétaire.

M. DAVSLER, facteur à Pantin, a déclaré au commissaire de police qu'il avait trouvé, dans le cimetière de cette localité, un porte-monnaie contenant la somme de 91 fr. 50

M. ALAUX, gardien de bureau à Alger, a remis au commis principal de service une lettre portant une déclaration de valeur de 100 francs, trouvée dans la boîte aux lettres.

M. GALLINAUD, facteur-releveur à Paris, 28, a trouvé, en cours de tournée, une pièce de 20 francs qu'il a déposée au commissariat de police.

M. CARREYRE, facteur à Preignac, ayant trouvé sur la voie publique une pièce de 20 francs, l'a déposée entre les mains du gérant de la recette auxiliaire.

M. MAGNAN, facteur de ville à Marseille, a rapporté à la personne qui l'avait perdu, sans vouloir accepter de récompense, un porte-monnaie contenant 40 francs qu'il avait trouvé.

M. BOUSSAUD, facteur local à Lucs-sur-Boulogne, a fait les démarches nécessaires, pour rendre à la personne qui l'avait perdue, une montre en argent qu'il avait trouvée sur la voie publique.

M. VÉDRENNE, jeune facteur des télégraphes à Bordeaux-Bastide, a remis au commissaire de police un porte-monnaie contenant 12 fr. 55 qu'il avait trouvé sur la place des Quinconces.

M. BRIS, facteur à Neuilly-sur-Seine, a déposé, entre les mains de son receveur, deux bourses dont une en argent, contenant la somme de 41 francs, qui ont pu être restituées à leur propriétaire.

M. SWYNGEDAUX, jeune facteur des télégraphes à Dunkerque-Port, a remis à l'employé du guichet un portefeuille contenant 250 francs, qui avait été laissé dans la salle d'attente du bureau.

M. CONRAD, jeune facteur des télégraphes à Dôle, ayant trouvé dans la salle d'attente une liasse de dix billets de banque de 100 francs, l'a confiée au commis de service.

M. GONON, facteur rural à Saint-Pierre-de-Chandieu, a rendu à qui de droit un billet de 100 francs qu'il avait reçu en trop en recouvrant une valeur.

M. BRIÈRE, gardien de bureau à Paris, n° 14, s'est empressé de remettre au commis principal un porte-monnaie, contenant la somme de 100 francs, qu'il avait trouvé sur la tablette de la salle d'attente.

M. MOREAU, facteur-releveur à Sennevoy-le-Bas, a remis à la personne qui l'avait perdu un porte-monnaie contenant 52 fr. 70 qui avait été laissé sur le guichet de son bureau.

M. OURMAN, facteur local à Revel, a fait les démarches nécessaires pour rendre à qui de droit une pièce d'or de 20 francs qu'il avait trouvée sur la voie publique.

M. ALBIN, gardien de bureau à Marseille, a remis au receveur une pièce de 20 francs qu'il avait trouvée dans la salle d'attente.

M. LAUVY, facteur local à Gavray, a déposé, entre les mains de la receveuse, un portefeuille contenant un billet de banque de 100 francs qu'une personne avait égaré.

M. MOUJIER, facteur rural à la Juchère, a déclaré au maire de la commune qu'il avait trouvé sur la route une somme de 30 francs qui a pu être remise à la personne qui l'avait perdue.

ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT.

MM. LOUVIER, facteur à Paris R P,
GUINARD, facteur rural à Valence,
PLANES, facteur local à Montagnar,
BONNET, facteur local à La Madeleine,
MAMAND, facteur rural à Lozanne,
ont arrêté des chevaux emportés.

MM. BOIS, facteur de ville à Thiers,
ROLLIN, facteur à Fléchin,
LIÉBART, facteur à Fléchin,
se sont signalés dans des incendies.

M. CHABERT, facteur à Septèmes, a retiré d'un bassin un jeune enfant en danger de se noyer.

MM. ALLIER, commis à Salon,
FAURY, facteur rural à Massignac,
ont contribué à l'arrestation de malfaiteurs.

SERVICE CENTRAL. — 2^e BUREAU. — PERSONNEL.

Arrêté du 25 septembre 1897 décernant la médaille d'honneur des Postes et des Télégraphes à un sous-agent.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES,
Vu le décret du 22 mars 1882 ;
Vu les arrêtés des 24 avril 1882 et 24 décembre 1894 ;
Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes,

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. — La médaille d'argent des Postes et des Télégraphes est décernée à M. **Veillon** (Claude), facteur des Télégraphes à Dijon ; 22 ans de services administratifs, 11 ans de services militaires, *titulaire de la médaille militaire*.

ART. 2. — Le présent arrêté sera déposé au Sous-Secrétariat d'État des Postes et des Télégraphes (Service central, 2^e Bureau, Personnel) pour être notifié à qui de droit.

Paris, le 25 septembre 1897.

HENRY BOUCHER.

SERVICE CENTRAL. — 2^e BUREAU. — PERSONNEL.

ARRÊTÉ du 2 octobre 1897 décernant la médaille d'honneur des Postes et des Télégraphes à deux sous-agents.

LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES,
Vu le décret du 22 mars 1882 ;
Vu les arrêtés des 24 avril 1882 et 24 décembre 1894,
Sur la proposition du Sous-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes,

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. — La médaille de bronze des Postes et des Télégraphes est accordée aux sous-agents dont les noms suivent :

M. Auclair (Gabriel), facteur local à Aigurande (Indre). — 27 ans 1/2 de services administratifs. — 6 ans 1/2 de services militaires.

M. Kistler (Mathieu), facteur local à Argenton (Indre) — 25 ans 1/2 de services administratifs. — 10 ans 1/2 de services militaires.

ART. 2. — Le présent arrêté sera déposé au Sous-Secrétariat des Postes et des Télégraphes (Service central, — 2^e bureau, — Personnel) pour être notifié à qui de droit.

Paris, le 2 octobre 1897.

HENRY BOUCHER.

SERVICE CENTRAL. — 2^e BUREAU. — PERSONNEL.

Palmes académiques.

Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 23 octobre 1897, M. **Spelle** (Auguste-Émile), commis des Postes et des Télégraphes, à Paris, Recette principale, détaché à l'Administration centrale, Service central, 1^{er} bureau, a été nommé officier d'académie.

SERVICE CENTRAL. — 2^e BUREAU. — PERSONNEL.

17^e Tableau d'avancement de classe.

PROMOTIONS.

GRUPE 1. — Du n^o 1 au n^o 106.

GRUPE 2. — Du n^o 1 au n^o 515.

GRUPE 3.

NOMS DES AGENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITEMENTS	
			ANCIENS.	NOUVEAUX
			francs.	francs.
MM.				
Roulant.....	Receveur.....	Paris 33.....	3,500	4,000
Savy.....	<i>Idem.</i>	Aumale.....	3,000	3,500
Millon.....	<i>Idem.</i>	Bourgoin.....	3,500	4,000
Deydier.....	<i>Idem.</i>	Coulommiers.....	3,000	3,500
Riffart.....	<i>Idem.</i>	Paris 92.....	3,500	4,000
Molinier.....	<i>Idem.</i>	Sarlat.....	3,500	4,000
Leroy.....	<i>Idem.</i>	Saint-Mandé.....	3,000	3,500
Girard.....	<i>Idem.</i>	Noyon.....	3,500	4,000
Ferrandi.....	<i>Idem.</i>	Senlis.....	3,500	4,000
Riou.....	<i>Idem.</i>	Bastia (poste).....	3,000	3,500
Mamy.....	<i>Idem.</i>	Aubusson.....	3,000	3,500
Bellat.....	<i>Idem.</i>	Vervins.....	3,500	4,000

GRUPE 4. — Du n^o 1 au n^o 319.

GRUPE 5. — Du n^o 1 au n^o 67.

GRUPE 6. — Du n^o 1 au n^o 621.

SERVICE CENTRAL. — 2^e BUREAU. — PERSONNEL.

NOMINATIONS.

Par décret du Président de la République française, en date du 14 octobre 1897, rendu sur la proposition du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes :

1^{er} M. LALLEMENT (Édouard-Constant-Louis-Félix), sous-chef de bureau à l'Administration centrale des postes et télégraphes, est nommé directeur des bureaux ambulants de la ligne de Lyon, en remplacement de M. Gallot, retraité;

2^e M. DEMENGEL (Camille), inspecteur des postes et télégraphes à la Direction de la Seine, est nommé directeur des bureaux ambulants de la ligne de l'Est, en remplacement de M. Sueur, retraité.

Par arrêté ministériel en date du 21 octobre 1897, le traitement de MM. Lallement et Demengel, directeurs des bureaux ambulants, est fixé ainsi qu'il suit, à partir du 1^{er} octobre 1897 :

1^{er} A 7,000 francs : M. Lallement (Édouard-Constant-Louis-Félix), directeur à la ligne de Lyon;

2^e A 6,000 francs : M. Demengel (Camille), directeur à la ligne de l'Est.

Par décret du Président de la République française en date du 14 octobre 1897, rendu sur la proposition du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes :

M. JOYEUX (Louis-Albert-Marie), inspecteur des bureaux ambulants à la ligne du Nord, est nommé directeur des bureaux ambulants de la ligne du Nord-Ouest, à Paris (emploi vacant).

Par arrêté ministériel en date du 21 octobre 1897, le traitement de M. Joyeux (Louis-Albert-Marie), directeur des bureaux ambulants de la ligne du Nord-Ouest, est fixé à 6,000 francs, à partir du 1^{er} octobre 1897.

PROMOTIONS.

NOMS DES AGENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITEMENTS,	
			ANCIENS.	NOU- VEAUX.
			francs.	francs.
MM. Broin.....	Rédacteur.....	Service central, 1 ^{er} bureau	2,800	3,100
Langlois.....	<i>Idem.</i>	2 ^e division, 5 ^e bureau...	2,800	3,100
Hain.....	<i>Idem.</i>	1 ^{re} division, 1 ^{er} bureau..	2,800	3,100
Laurent.....	<i>Idem.</i>	3 ^e division, 2 ^e bureau...	2,800	3,100
Mercier.....	<i>Idem.</i>	Service central, 2 ^e bureau.	2,800	3,100
Beaufort.....	<i>Idem.</i>	3 ^e division, 1 ^{er} bureau..	2,800	3,100
Coquet.....	<i>Idem.</i>	3 ^e division, 3 ^e bureau...	2,800	3,100
Estève.....	<i>Idem.</i>	1 ^{re} division, 1 ^{er} bureau..	2,800	3,100
Rousselot.....	<i>Idem.</i>	3 ^e division, 1 ^{er} bureau...	2,500	2,800
Aumont-Dumou- tier.....	<i>Idem.</i>	2 ^e division, 5 ^e bureau... <i>Idem.</i>	2,200	2,500
Duc-Bouquet.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,200	2,500
Canié.....	<i>Idem.</i>	2 ^e division, 4 ^e bureau...	2,200	2,500
Leblanc.....	Expéditionnai ^{re}	Service intérieur.....	2,200	2,300
Alzas.....	<i>Idem.</i>	Service central, 2 ^e bureau.	2,000	2,100
Bouchery.....	<i>Idem.</i>	2 ^e division, 3 ^e bureau...	1,800	1,900
Farinel.....	<i>Idem.</i>	3 ^e division, 3 ^e bureau...	1,800	1,900
Croux.....	<i>Idem.</i>	2 ^e division, 5 ^e bureau... <i>Idem.</i>	1,600	1,700
Dupont.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,600	1,700
M ^{mes} Graux.....	Surveillante...	Caisse d'épargne.....	1,600	1,700
Talmont.....	Employée.....	<i>Idem.</i>	1,600	1,700
M ^{lles} Matossy.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,600	1,700
Tubino.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,600	1,700
Begouin.....	Surveillante...	<i>Idem.</i>	1,600	1,700
M ^{me} Renaud.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,600	1,700
M ^{lle} Sontag.....	Employée.....	3 ^e division, 3 ^e bureau...	1,600	1,700
M ^{mes} Badin.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,600	1,700
Reyne.....	<i>Idem.</i>	Caisse d'épargne.....	1,600	1,700
M ^{lles} de Bourayne.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,700	1,800
André dit Vauver- drie.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,700	1,800
M ^{me} Fantou.....	<i>Idem.</i>	3 ^e division, 3 ^e bureau...	1,700	1,800
M ^{lles} Laurent.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,700	1,800
Moulin.....	Surveillante...	Caisse d'épargne.....	1,700	1,800
M ^{mes} Martin.....	Employée.....	3 ^e division, 3 ^e bureau...	1,700	1,800
Boitard.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,700	1,800
M ^{lle} Léman (Éva).....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,700	1,800
M ^{me} Fau.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,700	1,800
M ^{lle} Cornier.....	<i>Idem.</i>	Caisse d'épargne.....	1,700	1,800
M ^{me} Lair.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,800	1,900

NOMS DES AGENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITEMENTS	
			ANCIENS.	NOU- VEAUX.
			francs.	francs.
M ^{me} veuve Degrais . . .	Employée	Caisse d'épargne	1,800	1,900
M ^{lles} Teillard	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,800	1,900
Delers	<i>Idem.</i>	3 ^e division, 3 ^e bureau . . .	1,800	1,900
M ^{mes} Ragot	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,800	1,900
Humel	Surveillante . . .	Caisse d'épargne	1,800	1,900
Labussière	Employée	<i>Idem.</i>	1,800	1,900
Didier	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,900	2,000
Coussol	Surveil.princip. .	<i>Idem.</i>	2,000	2,100
M ^{lles} Marginière	Employée	<i>Idem.</i>	1,200	1,300
de Beccary (B.)	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,300	1,400
Assant	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,200	1,300
Vautrin (M.-R.-D.) . . .	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,400	1,500
Rousselle (L.-E.)	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,400	1,500
Bellissent	<i>Idem.</i>	3 ^e division, 3 ^e bureau . . .	1,300	1,400
Fantaugier	<i>Idem.</i>	Caisse d'épargne	1,300	1,400
M ^{me} Daburon	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,500	1,600
M ^{lles} Lemasson	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,500	1,600
Franc	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,400	1,500
Vigneaux	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,200	1,300
Coudercau	<i>Idem.</i>	3 ^e division, 3 ^e bureau . . .	1,100	1,200
M ^{me} Rabuat	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,400	1,500
M ^{lles} Gomot	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,300	1,400
Dallemand (J.B.C.)	<i>Idem.</i>	3 ^e division, 2 ^e bureau . . .	1,200	1,300
Barbier	<i>Idem.</i>	Caisse d'épargne	1,200	1,300
M ^{mes} Osmont	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,200	1,300
Foret	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,400	1,500
M ^{lles} Biston (M.-R.-H.) . . .	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,400	1,500
Salle	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,200	1,300
Lebranc (P.-E.)	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,100	1,200
M ^{mes} Leblanc	<i>Idem.</i>	Direction de la Seine . . .	1,200	1,300
veuve Pasant	Auxiliaire	3 ^e division, 3 ^e bureau . . .	R ^m , 1,200	1,300
M ^{lle} Spor	Employée	Caisse d'épargne	1,000	1,100
M ^{me} Hamon	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,300	1,400
Simonel	<i>Idem.</i>	3 ^e division, 2 ^e bureau . . .	1,400	1,500
M ^{mes} Cristofini	<i>Idem.</i>	Caisse d'épargne	1,200	1,300
Barrault	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,200	1,300
M ^{mes} veuve Leymarie . . .	Auxiliaire	3 ^e division, 3 ^e bureau . . .	R ^m , 1,000	1,100
Herbet	Employée	Caisse d'épargne	1,300	1,400
Bellanger	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,100	1,200
M ^{lles} Rolpot	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,400	1,500
Royer de Vericourt	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,500	1,600
Peysson	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,500	1,600

NOMS DES AGENTS	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITEMENTS	
			ANCIENS.	NOU- VEAUX.
			francs.	francs.
M ^{mes} Fabre.....	Employée.....	Caisse d'épargne.....	1,200	1,300
Cunier.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,300	1,400
M ^{lle} Herber.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,300	1,400
M ^{mes} Marest.....	<i>Idem.</i>	Direction de la Seine....	1,200	1,300
Cressier.....	<i>Idem.</i>	3 ^e division, 3 ^e bureau....	1,200	1,300
Gault.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,300	1,400
M ^{lles} du Fayel.....	<i>idem.</i>	Caisse d'épargne.....	1,100	1,200
Antoine.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,300	1,400
Meyer.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,200	1,300
M ^{mes} veuve Renaud....	<i>Idem.</i>	3 ^e division, 3 ^e bureau....	1,000	1,100
veuve Kromberg..	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,000	1,100
Rocard.....	<i>Idem.</i>	Caisse d'épargne.....	1,400	1,500
M ^{lles} Cavillier.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,200	1,300
Gay.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,300	1,400
M ^{me} Durand.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,400	1,500

SERVICE CENTRAL. — 2^e BUREAU. — PERSONNEL.

NOMINATIONS ET MUTATIONS.

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services	TRAITE- MENTS. francs.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. francs.
MM. Tongas	F. fonctions de chef de bureau.	1 ^{re} div ^{on} , 3 ^e bureau.	6,000	Chef de bu- reau.	1 ^{re} div ^{on} , 3 ^e bureau.	7,000
Saunier	Rédacteur . . .	2 ^e div ^{on} , 5 ^e bureau.	2,800	Rédacteur . . .	1 ^{re} div ^{on} , 4 ^e bureau.	2,800
Favier	Commis	Recette princ. détac. à l'Adm ^{on} centr.	2,700	Idem	2 ^e div ^{on} , 3 ^e bureau.	2,800
Marignac	Idem	Idem	3,000	Idem	1 ^{re} div ^{on} , 1 ^{er} bureau	3,100
Grand	Idem	Idem	2,400	Idem	Serv. centr ^l , 3 ^e bur.	2,500
Chollet	Expédition ^{re} .	1 ^{re} div ^{on} , 1 ^{er} bureau	1,600	Expédition ^{re} .	Autographie	1,600
Brochard	Idem	En disponibilité . . .	"	Idem	1 ^{re} div ^{on} , 1 ^{er} bureau	1,500
M ^{me} veuve Marceau .	Employée . . .	Caisse d'épargne . . .	1,200	Employée . . .	3 ^e div ^{on} , 3 ^e bureau.	1,200
M ^{lle} de Bardin	Idem	Paris	"	Idem	3 ^e div ^{on} , 2 ^e bureau.	1,000
MM. Michon	Com. expédi- tionnaire.	Minist ^{re} de la guerre	1,800	Expédition ^{re} .	1 ^{re} div ^{on} , 2 ^e bureau.	1,500
Allafort-Duver- ger	Sous-inspec- teur.	Privas	3,500	Sous-inspec- teur.	Angoulême	3,500
Couzy	Inspecteur in- génieur.	Mis à la disposit ^{on} du ministre des colonies.	5,000	Inspecteur in- génieur.	Montpellier, h. cadr.	5,000
Loriot de Rou- vray	Inspecteur . .	Troyes	5,000	Inspecteur . .	Mis à la disposition du ministre des colonies comme chef de service à Nouméa.	5,000
Gary	Idem	Moulins	4,000	Idem	Nantes	4,000
Dallant	Sous-inspect ^r	Nantes	3,500	Sous-inspect ^r	Moulins	3,500
Piton	Idem	Laon	3,500	Com. princ. de direct ^{on} .	Arras	3,600
Giot	Com. princ. de direct.	Tulle	3,300	Sous-Inspect ^r	Blois	3,500
Damotte	Idem	Nancy	3,300	Idem	Amiens	3,500
Guinehat	Com. princ. caissier.	Rennes, caisse d'é- pargne.	3,300	Idem	Idem	3,500
Boudran	Commis	Rec. princ. h. cadres	2,400	Com. de dir.	Dir ^{on} des serv. électr.	2,400
Bouquet	Idem	Idem	3,000	Idem	Idem	3,000
Favaron	Idem	Idem	3,000	Idem	Idem	3,000
Boullaran	Idem	Paris - central	2,700	Idem	Idem	2,700
Deau	Com. de dir.	Direction de la Seine	2,700	Idem	Idem	2,700
Lerigny	Idem	Dir ^{on} des téléphones.	2,400	Idem	Idem	2,40
Gourliou	Idem	Direction de la Seine	2,700	Idem	Idem	2,70
Fumery	Idem	Direct ^{on} des services électriques.	2,700	Idem	Direction de la Seine	2,70
Estrade	Idem	Versailles	3,000	Idem	Direction de la Seine (hors cadre).	3,00
Évrard	Com. princ.	Recette principale . .	4,000	Com. pa ^l dir.	Direction de la Seine	4,00
Munier	Idem	En disponibilité . . .	"	Idem	Vérification et récep- tion du matériel.	3,60
Fillette	Commis	Idem	"	Commis	Idem	1,80
Grignon	Com. de dir.	Nantes	2,400	Idem	Nantes, caisse d'ép.	2,40
Salles	Expédition ^{re} .	Direct ^{on} de la caisse nation. d'épargne	2,100	Expédition ^{re} .	Direct ^{on} des services électriques.	2,10
Chauzeix	Idem	Idem	"	Idem	Idem	1,50
Gaffet	Idem	Rouen	"	Idem	Rouen	1,50
Renaudie	Idem	Lubersac	"	Idem	Poitiers	1,50
Kielwasser	Idem	Val-d'Ajol	"	Idem	Bourg	1,50

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TREI- TEMENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TREI- TEMENTS. fr.
M. Thomas.....	Écrivain....	Vérification et réception du matériel.	"	Expédition ^{re} .	Alger.....	1,500
M ^{me} Thomas.....	Employée...	Direct ^{on} de la caisse nation. d'épargne	1,200	Employée...	Alger, caisse d'ép...	1,200
M ^{lle} Hennocq.....	Auxiliaire...	Lille, caisse d'éparg.	R ^{on} 1,300	Idem.....	Lille, caisse d'ép...	1,300
M ^{me} v ^e Donjon....	Employée...	La Rochelle.....	1,200	Idem.....	La Rochelle, caisse d'épargne.	1,200
MM. Sirot.....	Commis....	Thiers.....	3,000	Receveur....	Amberl.....	2,700
Gand.....	Receveur....	Saint-Valéry-sur-Somme.	2,400	Idem.....	Dourdan.....	2,200
Petitguillaume.	Idem.....	Baugé.....	2,400	Idem.....	Saint-Valéry-sur-Somme.	2,400
Leconte.....	Idem.....	Amberieu.....	2,400	Idem.....	Bolbec.....	2,000
Boussaroque...	Commis....	Guéret, direction..	3,000	Idem.....	Bourganeuf.....	2,700
M ^{lles} Forget.....	Receveuse...	Gambais.....	1,600	Receveuse...	Villers-sur-Mer....	1,800
de Barral de Montauvrad	Idem.....	Villers-sur-Mer....	1,600	Idem.....	Gambais.....	1,600
M. Auther.....	Idem.....	Porté.....	1,200	Receveur....	Fourmiguères....	1,200
M ^{lles} Renaud.....	Idem.....	Moissey.....	1,200	Receveuse...	Foncine-le-Haut... 1,200	1,200
Jacques.....	Dame em- ployée.	Lons-le-Saunier... 1,100	1,100	Idem.....	Moissey.....	1,000
Weiss.....	Idem.....	Longwy-Bas.....	1,200	Idem.....	Wassigny.....	1,200
M ^{me} veuve Millière.	Fille d'un re- ceveur re- traité.	"	"	Idem.....	Machault.....	1,000
MM. Ottavj.....	Sous-officier.	"	"	Receveur....	Saint-Étienne-en- Dévoluy.	1,000
Brémond.....	Idem.....	"	"	Idem.....	Utelle.....	1,000
Gambis.....	Idem.....	"	"	Idem.....	Saint-Brisson....	1,000
Gontier.....	Idem.....	"	"	Idem.....	La Garde.....	1,000
M ^{me} veuve Blancher	Receveuse...	Courpière.....	1,400	Receveuse...	Fresnay-sur-Sarthe. 1,600	1,600
Grangier.....	Idem.....	Pontgibaud.....	1,400	Idem.....	Courpière.....	1,400
M ^{lle} Courtadon....	Idem.....	Manzat.....	1,200	Idem.....	Pontgibaud.....	1,200
M ^{mes} Girodet.....	Idem.....	Saint-Maurice-de- Pionsat.	1,200	Idem.....	Manzat.....	1,200
M. Gaithac.....	Commis....	Limoges, direction.	2,100	Receveur....	Eymoutiers.....	2,000
M ^{lle} Durand.....	Receveuse...	Nozeroy.....	1,600	Receveuse...	Sellières.....	1,600
M ^{mes} Gentet.....	Idem.....	Bletterans.....	1,400	Idem.....	Nozeroy.....	1,400
Groppe.....	Idem.....	Arinthod.....	1,600	Idem.....	Bletterans.....	1,600
M ^{lles} Vuillemer...	Idem.....	Longwy.....	1,200	Idem.....	Arinthod.....	1,200
Choyassu.....	Idem.....	Chapelle-Voland... 1,400	1,400	Idem.....	Clairvaux.....	1,400
M ^{me} Champion....	Idem.....	Arcey.....	1,400	Idem.....	Levier.....	1,400
M ^{lles} Garnier....	Idem.....	Celles.....	1,200	Idem.....	Saint-Geaire..... 1,200	1,200
Daubresse....	Dame em- ployée.	Lyon-Brotteaux... 1,100	1,100	Idem.....	Celles.....	1,200
M ^{mes} veuve Poncet.	Receveuse...	Genas.....	1,200	Idem.....	Vaugneray.....	1,200
Perrault.....	Idem.....	Montcenis.....	1,400	Idem.....	Guégnon.....	1,400
M ^{lles} Favet.....	Idem.....	Orléans.....	1,200	Idem.....	Montcenis.....	1,200
Wasselet.....	Idem.....	Thônes.....	1,400	Idem.....	Collonges.....	1,400
Lacour.....	Dame em- ployée.	Beauvais.....	1,200	Idem.....	Senantes.....	1,200
M ^{me} Mangin.....	Receveuse...	Langannerie.....	1,000	Idem.....	Saint-Berthevin... 1,600	1,600
Garry.....	Idem.....	Saint-Berthevin... 1,200	1,200	Idem.....	Langannerie.....	1,200
Félix dit Lamy	Idem.....	Châtillon-sur-Loire. 1,600	1,600	Idem.....	Châteauneuf-sur- Loire.	1,600
de Lasteysrie...	Idem.....	Ébreuil.....	1,600	Idem.....	Villeurbanne-les- Charpennes.	1,600
M ^{lle} Boillot.....	Aide.....	Audincourt.....	1,000	Idem.....	Longwy (Jura).... 1,000	1,000
MM. Collard.....	Sous-officier.	"	"	Receveur....	Chapelle-Voland... 1,000	1,000
Moliné.....	Idem.....	"	"	Idem.....	May-sur-Evre.....	1,000

NOMS DES AGENTS	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES OU SERVICES.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Bétirac	Sous-officier.		"	Receveur	Ayrens	1,000
Plantade	Receveur	Corrèze	1,000	Idem	Egletons	1,000
Rostaingt	Commis	Hyères	1,800	Idem	La Crau	1,600
M ^{lle} Grangor	Aide	Beaufort-en-Vallée	"	Receveuse	Brion	1,000
M. Lagille	Sous-officier.		"	Receveur	Ruffiac	1,000
M ^{me} Pierrat	Receveuse	Bruyères-en-Vosges	2,000	Receveuse	Jussey	2,000
MM. Simonin	Receveur	Châtel-sur-Moselle	1,600	Receveur	Bruyères-en-Vosges	1,600
Gallois	Idem	Vitry-la-Ville	1,200	Idem	Châtel-sur-Moselle	1,200
M ^{me} veuve Garot	Receveuse	Vicherey	1,200	Receveuse	Vitry-la-Ville	1,200
M ^{lle} Fehner	Dame empl.	Luxeuil	1,100	Idem	Vicherey	1,000
MM. Toulouse	Commis	Épinal, direction	1,600	Receveur	Val-d'Ajol	1,600
Girod	Receveur	Fraize	1,600	Idem	Gex	1,800
Boësch	Commis	Saint-Dié	2,400	Idem	Fraize	1,800
Arrighi	Receveur	Froncles	1,000	Idem	Bulgnéville	1,000
M ^{lles} Waeflerling	Dame empl.	Saint-Dié	1,100	Receveuse	Froncles	1,200
Colle	Idem	Chalon-sur-Saône	1,000	Idem	Rehaincourt	1,000
M ^{mes} Pitolet	Receveuse	Dampierre-s ^r -Salon	1,200	Idem	Marnay	1,200
Mattenet	Idem	Fontenoy-le-Château	1,400	Idem	Dampierre-s ^r -Salon	1,400
M ^{lles} Euvrard	Idem	Le Clerjus	1,200	Idem	Fontenoy-le-Château	1,200
Euvrard (M. A.-G.)	Dame empl.	En disponibilité	"	Idem	Le Clerjus	1,000
M ^{me} Laurat	Receveuse	Menthonnex-sous-Clermont	1,200	Idem	Thônes	1,200
M ^{lle} Bassouls	Idem	Ladignac	1,200	Idem	Pissos	1,200
MM. Darricades	Com. princ.	Pau	3,300	Receveur	Oloron	3,500
Gille	Rédacteur	Administr. centrale, 2 ^e divis., 1 ^{er} bur.	3,500	Idem	Saint-Dizier	3,500
Larippe	Com. princ.	Paris 88	3,600	Idem	Paris 57, r. Gallois	3,500
Ragey	Receveur	Charolles	3,500	Idem	Lyon-Croix-Roussol	3,500
M ^{me} veuve Deval	Receveuse	Montferrand	1,400	Receveuse	Aigueperse	1,400
Miomandre	Idem	Tauves	1,200	Idem	Montferrand	1,200
MM. Lembel	Com. princ.	Paris 74	3,300	Receveur	Sancerre	2,700
Simon	Commis ambulant.	Ligne de l'Est	3,000	Idem	Ambérieu	2,700
M ^{lle} Proust	Receveuse	L'Absie	1,100	Receveuse	Gerizay	1,400
M ^{mes} Marche	Idem	S ^t -Étienne-du-Bois	1,200	Idem	Les Essarts	1,200
Ruyffelaère	Idem	Auchel	1,100	Idem	Sin-le-Noble	1,400
M. Troyon	Receveur	Sin-le-Noble	1,400	Receveur	Auchel	1,400
M ^{lle} Corrége	Receveuse	Pontacq	1,400	Receveuse	Sauveterre-de-Béarn	1,600
M ^{me} Noguès	Idem	Coarrazé	1,100	Idem	Pontacq	1,400
M ^{lle} Estariaa	Idem	Nay	1,800	Idem	Coarrazé	1,800
M. Faucon	Receveur	Sauveterre-de-Béarn	1,600	Receveur	Nay	1,800
M ^{lle} Leguay	Receveuse	Loscheraines	1,200	Receveuse	Genos	1,200
M. Tournier	Receveur	Valloire	1,200	Receveur	Lescheraines	1,200
M ^{lle} Carl-Bayet	Receveuse	Bourbriac	1,200	Receveuse	Yffiniac	1,200
M ^{me} Le Bourva	Idem	S ^t -Jouan-de-l'Isle	1,000	Idem	Bourbriac	1,000
M ^{lles} Garnier	Idem	Champéon	1,000	Idem	Loiron	1,000
Botcard	Dame empl.	Sarlat	1,200	Idem	La Couture-Boussey	1,200
M ^{me} Jouan	Idem	Paris, r. Gutenberg	1,100	Idem	Acquigny	1,200
M ^{lle} Masbou	Idem	Figeac	1,100	Idem	Cahus	1,000
MM. Dalverny	Sous-officier.		"	Receveur	Valloire	1,000
Henry	Idem		"	Idem	S ^t -Étienne-du-Bois	1,000
M ^{mes} veuve Donnet	Receveuse	La Londe	1,200	Receveuse	Bauduen	1,200
Imbert	Idem	Peyruis	1,400	Idem	La Londe	1,400
M ^{lle} Collomp	Idem	La Motte-du-Caire	1,200	Idem	Peyruis	1,200
M ^{mes} Vernet	Idem	Montagnac	1,200	Idem	La Motte-du-Caire	1,200
Cordeil	Idem	La Chapelle-en-Vercors	1,200	Idem	Aouste	1,200
M ^{lles} Duhal	Idem	Novion-Porcien	1,400	Idem	Launois	1,400
Rhein	Idem	Chemery	1,200	Idem	Novion-Porcien	1,200
Barbier	Dame empl.	Besaçon-Chaprais	1,200	Idem	Arcey	1,200

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
M ^{lle} Lattard	Receveuse . . .	Mas-Thibert	1,200	Receveuse . . .	Septèmes	1,200
Deleutre	Dame empl. . .	Châteaurenard	1,300	Idem	Mas-Thibert	1,200
M ^{me} Petit	Receveuse . . .	Aspremont	1,400	Idem	Mougins	1,400
Grégoire	Idem	Vendeuvre-du-Poi- tou	1,600	Idem	Montoir-de-Bretagne	1,600
Besnard	Idem	Plounevez-Moëler . .	1,200	Idem	St-Jouan-de-l'Isle . .	1,200
M. Saupiquet	Commis	En disponibilité . . .	"	Receveur	Marmanhac	1,600
M ^{me} Christelle	Veuve d'un commis	Mézières	"	Receveuse	Chemery	1,000
Rostagni	Idem	Nice	"	Idem	Aspremont	1,000
MM. Dauréry	Sous-officier	"	Receveur	Vendeuvre-du-Poi- tou	1,000
Leblanc	Idem	"	Idem	Menthonnex - sous- Clermont	1,000
Garaix	Idem	"	Idem	Davayat	1,000
Nicolas	Receveur	Tocqueville	1,000	Idem	Morris	1,000
M ^{lle} Amugat	Receveuse . . .	Routot	1,400	Receveuse	Tocqueville	1,400
M ^{me} Champsaur	Idem	Randon	1,200	Idem	Duvivier	1,200
MM. Antoni	Receveur	Boghar	1,400	Receveur	Canrobert	1,400
Crouzet	Idem	Tablat	1,200	Idem	Boghar	1,200
Wanner	Expédition ^{no} . .	Administr. centrale, 2 ^e divis., 1 ^{er} bur. . .	1,600	Idem	Tablat	1,600
Lepetit	Sous-officier	"	Idem	Randon	1,000
Lambicelli	Receveur	Nice, place Grimaldi	4,000	Idem	Cannes	4,500
Bordes	Com. princ. . . .	Ligne du Sud-Ouest	3,300	Chef de brig. . .	Ligne du Sud-Ouest	3,300
Lalille	Idem	Paris R. P.	3,300	Commis princ. . .	A la disposition du Ministre des co- lonies pour le service de l'Indo- Chine	3,300
Lambert	Idem	Lille, central	3,300	Idem	Paris 7	3,300
Quennesson	Idem	Lille R. P.	3,000	Idem	Lille, central	3,000
Dequen	Idem	Valenciennes	3,000	Idem	Lille R. P	3,000
Blanchot	Idem	Paris 18	3,300	Idem	Paris 88	3,300
Claverie	Idem	Dax	3,600	Idem	Pau	3,600
Postolle	Commis	Ligne du Sud-Ouest	3,000	Idem	Lig. du Sud-Ouest . .	3,000
Bellefon	Idem	Ligne du Nord	3,000	Idem	Ligne de Lyon	3,000
Vernhes	Idem	Bayonne	3,000	Idem	Bayonne	3,300
Dupuch	Idem	Bordeaux, central . .	3,000	Idem	Dax	3,300
Boré	Idem	Paris R. P.	3,000	Commis	Paris 12	3,000
Fauré	Idem	Paris 17	1,500	Idem	Aurillac	1,500
Delacnay	Idem	La Roche-sur-Yon . .	1,500	Idem	Les Sables-d'Olonne	1,500
Saix	Idem	Fontainebleau	1,500	Idem	Paris 17	1,500
Subira	Idem	Paris R. P.	1,500	Idem	Paris 24	1,500
Cottet	Idem	Beauvais	2,700	Idem	Montbéliard	2,700
Lachenal	Idem	Lig. du Nord	2,400	Idem	Beauvais	2,400
Dauchy	Idem	En disponibilité . . .	"	Idem	Fécamp	1,500
Falin	Idem	Idem	"	Idem	Cherbourg	1,800
Emannelli	Idem	Paris R. P.	1,800	Idem	Constantine R. P. . .	1,800
Elondais	Idem	Paris, central	1,800	Idem	Rennes, central . . .	1,800
Sauvois	Idem	Rennes, central	1,500	Idem	Paris, central	1,500
Apcher	Idem	Paris, central	1,800	Idem	Paris 16	1,800
Bourrel	Idem	Ligne de l'Est	2,700	Idem	Vesoul	2,700
Desailly	Idem	Ligne du Nord	2,400	Idem	Ligne de Lyon	2,400
Blain	Idem	Paris 16	1,500	Idem	Idem	1,500
Fraudet	Idem	Ligne de l'Est	1,500	Idem	Idem	1,500
Sort	Idem	Lig. du Nord-Ouest . .	1,500	Idem	Ligne de l'Ouest . . .	1,500
Sibert	Idem	Philippeville	2,700	Idem	Paris R. P.	2,700
Giraud	Idem	A la disposition du Ministre des co- lonies pour le ser- vice du Tonkin	2,100	Idem	Paris 17	2,100
Sibert	Idem	Paris R. P.	2,700	Idem	Bougie	2,700

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Baudoin	Commis	Marseille R. P.	1,500	Commis	Nîmes R. P.	1,500
Lorand	<i>Idem.</i>	Le Havre, central.	2,700	<i>Idem.</i>	Alger, central.	2,700
Cousy	<i>Idem.</i>	Paris 25	2,400	<i>Idem.</i>	Paris 63	2,400
Gouvernet	<i>Idem.</i>	Paris 63	3,000	<i>Idem.</i>	Paris 25	3,000
Texier	<i>Idem.</i>	Ligne de l'Ouest.	1,500	<i>Idem.</i>	Paris R. P.	1,500
Bonmarin	<i>Idem.</i>	Bône	1,500	<i>Idem.</i>	A la disposition du Ministre des co- lonies pour le ser- vice de la Cochin- chine.	1,500
Baumgartner	<i>Idem.</i>	Nancy, central	1,800	<i>Idem.</i>	Bône	1,800
Petiet	<i>Idem.</i>	Montmorency	2,100	<i>Idem.</i>	Eughien-les-Bains.	2,100
Bazin	<i>Idem.</i>	Paris R. P.	2,700	<i>Idem.</i>	Montmorency	2,700
Cabardos	<i>Idem.</i>	Bordj-bou-Arreidj.	1,500	<i>Idem.</i>	Paris 7	1,500
Janvier	<i>Idem.</i>	Paris 7	1,500	<i>Idem.</i>	Bordj-bou-Arreidj.	1,500
Vergne	<i>Idem.</i>	Alençon	1,500	<i>Idem.</i>	Roanne	1,500
Trithard	<i>Idem.</i>	Paris, central.	1,500	<i>Idem.</i>	Neuilly-sur-Seine	1,500
Vergnicle	<i>Idem.</i>	Tours, gare	1,500	<i>Idem.</i>	Lisieux	1,500
Montou	<i>Idem.</i>	Châtellerault	1,500	<i>Idem.</i>	Saumur	1,500
Langon	<i>Idem.</i>	Rennes, central.	3,000	<i>Idem.</i>	Alger, central.	3,000
Fourdaehon	<i>Idem.</i>	Oran-Karguentah	1,800	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,800
Mattei	<i>Idem.</i>	Ajaccio	3,000	<i>Idem.</i>	Oran-Karguentah.	3,000
Casanova	<i>Idem.</i>	Constantine R. P.	1,500	<i>Idem.</i>	Ajaccio	1,500
Jacob	<i>Idem.</i>	Nancy, central	3,000	<i>Idem.</i>	Constantine R. P.	3,000
Affre	<i>Idem.</i>	Paris, central.	1,500	<i>Idem.</i>	Vin Temouchen	1,500
Masclat	<i>Idem.</i>	Bône	2,700	<i>Idem.</i>	Alger, central.	2,700
Erbs	<i>Idem.</i>	Paris, bur. des télé- grammes officiels.	2,100	<i>Idem.</i>	Bône	2,100
Petit	<i>Idem.</i>	En disponibilité.	"	<i>Idem.</i>	Alger, central.	2,400
Cahuzac	<i>Idem.</i>	Paris, central.	2,100	<i>Idem.</i>	Marseille-Chapitre	2,100
Serranie	<i>Idem.</i>	Lyon, central.	3,000	<i>Idem.</i>	Marseille, central.	3,000
Guérin	<i>Idem.</i>	Annale	3,000	<i>Idem.</i>	Alger R. P.	3,000
Moulis	<i>Idem.</i>	Alger R. P.	2,100	<i>Idem.</i>	Annale	2,100
Allin	<i>Idem.</i>	Lorient	1,500	<i>Idem.</i>	Vannes	1,500
Corbé	<i>Idem.</i>	Brest, principal.	2,400	<i>Idem.</i>	Bayeux	2,400
Défontaine	<i>Idem.</i>	Bayeux	1,800	<i>Idem.</i>	Brest, principal.	1,800
Pécastings	<i>Idem.</i>	Paris 9	1,500	<i>Idem.</i>	Ligne du Nord	1,500
Birckenstock	<i>Idem.</i>	Ligne du Sud-Ouest	2,100	<i>Idem.</i>	Paris 15	2,100
Dano	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,500	<i>Idem.</i>	Ligne de l'Est	1,500
Gervy	<i>Idem.</i>	Ligne de l'Est	1,800	<i>Idem.</i>	Ligne de Lyon	1,800
Schaeflé	<i>Idem.</i>	Ligne de Lyon	2,100	<i>Idem.</i>	Ligne de l'Est	2,100
Drouet	<i>Idem.</i>	Nantes R. P.	1,500	<i>Idem.</i>	Paris 8	1,500
Chambat	<i>Idem.</i>	Ligne de l'Est	2,100	<i>Idem.</i>	Ligne de Lyon	2,100
Terme	<i>Idem.</i>	Lyon R. P.	1,500	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,500
Déchaud	<i>Idem.</i>	Ligne du Nord	1,500	<i>Idem.</i>	Ligne de l'Ouest.	1,500
Renault	<i>Idem.</i>	Paris 2	1,500	<i>Idem.</i>	Ligne de l'Est	1,500
Briat	<i>Idem.</i>	Lyon R. P.	1,500	<i>Idem.</i>	Ligne de l'Ouest.	1,500
Béal	<i>Idem.</i>	Coulommiers	1,500	<i>Idem.</i>	Thiers	1,500
Jouffroy	<i>Idem.</i>	Lyon, central	2,700	<i>Idem.</i>	Hyères	2,700
Prothin	<i>Idem.</i>	Ligne de Lyon	1,500	<i>Idem.</i>	Ligne de la Méditer.	1,500
Aubert	<i>Idem.</i>	Marseille, central.	1,800	<i>Idem.</i>	Marseille R. P.	1,800
Debref	<i>Idem.</i>	Vincennes	2,100	<i>Idem.</i>	Paris R. P.	2,100
Froissard	<i>Idem.</i>	Paris R. P.	1,800	<i>Idem.</i>	Vincennes	1,800
Apcher	<i>Idem.</i>	Paris 16	1,800	<i>Idem.</i>	Paris, central.	1,800
Démoulin	<i>Idem.</i>	Dijon R. P.	1,800	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1,800
Jousse	<i>Idem.</i>	Péronne	2,400	<i>Idem.</i>	Abbeville	2,400
Géraud	<i>Idem.</i>	Vendôme	1,500	<i>Idem.</i>	Orléans R. P.	1,500
Sage	<i>Idem.</i>	Lyon-Terreaux	1,500	<i>Idem.</i>	Creil	1,500
Courty	<i>Idem.</i>	Alger, direction	2,700	<i>Idem.</i>	Alger R. P.	2,700
Montagnol	Com. princ. caissier de la succur- de la caisse d'épargne.	Montpellier	3,300	<i>Idem.</i>	Tours, gare	3,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
MM. Willay.....	Commis.....	Nancy, central (brigade de réserve).	fr. 1,800	Commis.....	Lunéville.....	fr. 1,800
Maisonneuve..	Idem.....	Paris, central.....	1,800	Idem.....	Nancy, central (brigade de réserve).	1,800
François.....	Idem.....	Idem.....	2,400	Idem.....	Paris 98.....	2,400
Binétruy.....	Idem.....	Marseille, central (brig. de réserve)	2,700	Idem.....	Sétif.....	2,700
Reynaud.....	Idem.....	Marseille, central..	1,500	Idem.....	Marseille, central (brig. de réserve)	1,500
Pénari.....	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	1,500	Idem.....	Bordeaux R. P....	1,500
Novel.....	Idem.....	Ligne de l'Est.....	2,700	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	2,700
Planques.....	Idem.....	Ligne de Lyon.....	1,800	Idem.....	Paris R. P.....	1,800
Gonnet.....	Idem.....	Ligne de l'Est.....	1,500	Idem.....	Ligne de Lyon.....	1,500
Périal.....	Idem.....	Ligne de Lyon.....	3,000	Idem.....	Besançon R. P....	3,000
Bazas.....	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest	1,800	Idem.....	Ligne de Lyon.....	1,800
Clémendot.....	Idem.....	Paris 77.....	1,800	Idem.....	Paris 17.....	1,800
Brianchon.....	Idem.....	Neufchâtel-en-Bray.	1,500	Idem.....	Lille R. P.....	1,500
Belloe.....	Idem.....	Enghien.....	1,800	Idem.....	Bordeaux R. P....	1,800
Roquillas.....	Idem.....	Marseille, central..	1,500	Idem.....	Bordeaux, central.	1,500
Chabanier.....	Idem.....	Ligne de l'Ouest...	1,800	Idem.....	Melun.....	1,800
Jean drat.....	Idem.....	Gien.....	2,700	Idem.....	Mostaganem.....	2,700
Astruc.....	Idem.....	La Roche-sur-Yon..	2,100	Idem.....	Gien.....	2,100
Cartier.....	Idem.....	Paris 1.....	1,800	Idem.....	Paris 44.....	1,800
Mural.....	Idem.....	Paris 14.....	2,100	Idem.....	Paris 1.....	2,100
Gabibel.....	Idem.....	Paris 3.....	1,500	Idem.....	Paris 83.....	1,500
Laroche.....	Idem.....	Moulins.....	1,500	Idem.....	A la disposition du Ministre des colonies pour le service de la Guinée française.	1,500
Ghavanac.....	Idem.....	Sidi-bel-Abbès.....	1,500	Idem.....	A la disposition du Ministre des colonies pour le service de l'Annam et du Tonkin.	1,500
Colleme.....	Idem.....	Paris 98.....	2,700	Idem.....	Alger, central....	2,700
Parabis.....	Idem.....	Paris, central.....	2,100	Idem.....	Bougie.....	2,100
Gonnet.....	Idem.....	St-Germain-en-Laye	1,500	Idem.....	Lyon-Terreaux....	1,500
Le Bay.....	Idem.....	Vitré.....	1,500	Idem.....	St-Germain-en-Laye	1,500
Lambert.....	Idem.....	Le Havre, central..	3,000	Idem.....	Melun.....	3,000
Bellard.....	Idem.....	Rouen R. P.....	1,500	Idem.....	Eu.....	1,500
Dumont.....	Idem.....	Le Havre, principal	2,100	Idem.....	Verdun.....	2,100
Calvignac.....	Idem.....	Paris 1.....	2,100	Idem.....	Gaillac.....	2,100
Emonet.....	Idem.....	Paris, central.....	2,100	Idem.....	Bur. des télégr. offic.	2,100
Pichon.....	Idem.....	Toul.....	1,500	Idem.....	Lyon R. P.....	1,500
Coulon.....	Idem.....	Paris R. P.....	3,000	Idem.....	Miliana.....	3,000
Moreau.....	Idem.....	Bordeaux-St-Projet.	2,100	Idem.....	Oran R. P.....	2,100
Bermond.....	Idem.....	Gaillac.....	1,500	Idem.....	Étampes.....	1,500
Girard.....	Idem.....	Lyon-Brotteaux....	2,400	Idem.....	Oran R. P.....	2,400
Bernard.....	Idem.....	Paris R. P.....	2,400	Idem.....	Idem.....	2,400
Miquel.....	Idem.....	Le Tonkin.....	2,100	Idem.....	Paris 54.....	2,100
Leylavergne..	Idem.....	Paris 19.....	1,500	Idem.....	Paris R. P.....	1,500
Chesnoy.....	Idem.....	En disponibilité..	"	Idem.....	Paris 14.....	1,800
Mathon.....	Idem.....	Dieppe.....	2,700	Idem.....	Le Havre, principal	2,700
Frèrejacque..	Surnumér ^{re}	Melun.....	"	Idem.....	Même bureau.....	1,500
Bilard.....	Idem.....	Paris 18.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Morin.....	Idem.....	Tours, gare.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Souverain.....	Idem.....	Corbeil.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Vercul.....	Idem.....	Tarare.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Boyer.....	Idem.....	Marseille R. P.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Lartigue.....	Idem.....	Poissy.....	"	Idem.....	Idem.....	1,500
Lombard.....	Idem.....	Ligne de Lyon.....	"	Idem.....	Même service....	1,500
Anouilh.....	Idem.....	Dieppe.....	"	Idem.....	Même bureau.....	1,500

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS.
MM. Boisnard	Surnumér ^{re}	Tours, gare	fr.	Commis	Même bureau	1,500
Carrère	Idem	Lyon R. P	"	Idem	Idem	1,500
Geltzenlichter	Idem	Perpignan	"	Idem	Idem	1,500
Meyer	Idem	Privas	"	Idem	Idem	1,500
Pouget	Idem	Paris 2	"	Idem	Idem	1,500
Stofati	Idem	Corte	"	Idem	Idem	1,500
Humbert	Idem	Lyon, central	"	Idem	Idem	1,500
Kotniski	Idem	Angoulême	"	Idem	Idem	1,500
Clavé	Idem	Corbeil	"	Idem	Idem	1,500
Courtès	Idem	Arzew	"	Idem	Idem	1,500
Lefebvre	Idem	Ligne du Nord	"	Idem	Même service	1,500
Mouchoux	Idem	Ligne de l'Ouest	"	Idem	Idem	1,500
Ruquet	Idem	Lisieux	"	Idem	Même bureau	1,500
Saveste	Idem	Orléans R. P	"	Idem	Idem	1,500
Sentis	Idem	Paris R. P	"	Idem	Idem	1,500
Dessoye	Idem	Dijon R. P	"	Idem	Idem	1,500
Bleuet	Idem	Laon R. P	"	Idem	Idem	1,500
Caumont	Idem	Saumur	"	Idem	Idem	1,500
Vidal	Idem	Nogent-le-Rotrou	"	Idem	Idem	1,500
Hermel	Idem	Évreux	"	Idem	Idem	1,500
Lassarrade	Idem	Ligne de Lyon	"	Idem	Même service	1,500
Portes	Idem	Nogent-le-Rotrou	"	Idem	Même bureau	1,500
Molinier	Idem	Louviers	"	Idem	Idem	1,500
Badré	Idem	Lille, gare	"	Idem	Idem	1,500
Allier	Idem	Salon	"	Idem	Idem	1,500
Buerne	Idem	Ligne de l'Ouest	"	Idem	Même service	1,500
Majorel	Idem	Boghari	"	Idem	Même bureau	1,500
Saunier	Idem	Paris R. P	"	Idem	Idem	1,500
Vuidepot	Idem	Lyon R. P	"	Idem	Idem	1,500
Preire	Idem	Marseille R. P	"	Idem	Idem	1,500
Agier	Idem	Paris, central	"	Idem	Idem	1,500
Le Dé	Idem	Quimper	"	Idem	Idem	1,500
Cabrol	Idem	St-Germain-en-Laye	"	Idem	Idem	1,500
Julia	Idem	Angers R. P	"	Idem	Idem	1,500
Roche	Idem	Ligne de l'Est	"	Idem	Même service	1,500
Coulet	Idem	Paris R. P	"	Idem	Même bureau	1,500
Archias	Idem	Idem	"	Idem	Idem	1,500
Palas	Idem	Paris 15	"	Idem	Idem	1,500
Darbus	Idem	Paris 21	"	Idem	Idem	1,500
Joly	Idem	Paris 16	"	Idem	Idem	1,500
Céron	Idem	En disponibilité	"	Surnumér ^{re}	Paris 28	"
Milliez	Idem	Idem	"	Idem	Paris 17	"
Clion	Idem	Paris 17	"	Idem	La Roche-sur-Yon	"
Gerbiès	Idem	Paris R. P	"	Idem	Ligne du Sud-Ouest	"
Otin	Idem	En disponibilité	"	Idem	Épinal R. P	"
Boichot	Idem	Idem	"	Idem	Saint-Claude	"
Mille	Idem	Ligne de Lyon	"	Idem	Ligne du Nord	"
Prot	Idem	Paris 49	"	Idem	Ligne de l'Est	"
Lion	Idem	Paris R. P	"	Idem	Ligne de Lyon	"
Touya (P.)	Idem	Idem	"	Idem	Ligne du Sud-Ouest	"
Touya (J.-M.)	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Nicolas	Idem	Paris, central	"	Idem	Idem	"
Guyez	Idem	Vesoul	"	Idem	Ligne de l'Est	"
Rouyer	Idem	En disponibilité	"	Idem	Paris 49	"
Canard	Idem	Paris, central	"	Idem	Paris R. P	"
Constant	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Bondrié	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
Colnat	Idem	Bongie	"	Idem	Philippeville	"
Moulette	Idem	Paris R. P	"	Idem	Ligne de l'Ouest	"
Marchal	Idem	Paris 22	"	Idem	Paris R. P	"
Goyhène	Idem	Paris, central	"	Idem	Paris 22	"
Blanc	Idem	Idem	"	Idem	Paris 18	"
Froumentil	Idem	Quimper	"	Idem	Thouars	"

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS. fr.
MM. Saunié.....	Surnumér ^{te}	Paris, central.....	"	Surnumér ^{te}	Paris R. P.....	"
Blotière.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 17.....	"
Fleury.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Blois R. P.....	"
Revel.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 14.....	"
Fabriès.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 8.....	"
Salis.....	Idem.....	Beauvais.....	"	Idem.....	Épernay.....	"
Fieux.....			"	Idem.....	Paris, central.....	"
Peltier.....	Surnumér ^{te}	Laon.....	"	Idem.....	Saint-Quentin.....	"
Pennelier.....	Idem.....	Paris 16.....	"	Idem.....	Laon.....	"
Lambert.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	La Flèche.....	"
Aléas.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Vendôme.....	"
Puginier.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Châtellerault.....	"
Vayssier.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Évreux.....	"
Fouché.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Neufchâtel-en-Bray.....	"
Vitalis.....	Idem.....	Lyon, central.....	"	Idem.....	Belfort, faubourg de France.....	"
Valadier.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Lyon-Terreaux.....	"
Bouyéron.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Deshours.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Le Thiec.....	Idem.....	Vaunes.....	"	Idem.....	Lorient.....	"
Mathieu.....	Idem.....	Bordeaux R. P.....	"	Idem.....	Ligne des Pyrénées.....	"
Joseph dit La- fume.....	Idem.....	Paris 5.....	"	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest.....	"
Farlet.....	Idem.....	Paris 3.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Vachot.....	Idem.....	Paris 8.....	"	Idem.....	Ligne de Lyon.....	"
Cazabat.....	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest.....	"	Idem.....	Ligne de l'Est.....	"
Malaval.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest.....	"
Rocca.....	Idem.....	Lyon, central.....	"	Idem.....	Ligne de Lyon.....	"
Wagniet.....	Idem.....	Ligne de l'Est.....	"	Idem.....	Ligne du Nord.....	"
Maupas.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Ligne de l'Ouest.....	"
Marjollet.....	Idem.....	Lyon, central.....	"	Idem.....	Coulommiers.....	"
Scotto dit Ven- tino.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Versailles R. P.....	"
Rivière.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Ligne de Lyon.....	"
Grange.....	Idem.....	Marseille R. P.....	"	Idem.....	Marseille, central.....	"
Donnay.....	Idem.....	Ligne de l'Est.....	"	Idem.....	Ligne du Nord.....	"
Lapeyrade.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Ligne de l'Est.....	"
Gourbellière.....	Idem.....	En disponibilité.....	"	Idem.....	Vendôme.....	"
Dapont.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Lille-Saint-Martin.....	"
Pagnat.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 43.....	"
Revest.....	Idem.....	Lyon, central.....	"	Idem.....	Lyon-Perrache.....	"
Chardigny.....	Idem.....	Lyon R. P.....	"	Idem.....	Mâcon.....	"
Wimy.....	Idem.....	Laon.....	"	Idem.....	Ligne du Nord.....	"
Aubry.....	Idem.....	En disponibilité.....	"	Idem.....	Laon.....	"
Bride.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ligne de l'Ouest.....	"
Brazier.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Ligne de Lyon.....	"
Gérardin.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 49.....	"
Gollas.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris R. P.....	"
Frisch.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Senlis.....	"
Dorripon.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Saint-Quentin.....	"
Bontemps.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Beauvais.....	"
Corrat.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Évreux.....	"
Denis.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Nevers.....	"
Vareannes.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Langres.....	"
Brun.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Saint-Claude.....	"
Carriot.....	Idem.....	Paris 16.....	"	Idem.....	Paris, central.....	"
Valadié.....	Idem.....	En disponibilité.....	"	Idem.....	Paris 16.....	"
Coulet.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 21.....	"
Jolivet.....	Idem.....	Idem.....	"	Idem.....	Paris 36.....	"
Cantagrel.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Ligne de l'Est.....	"
Courtaut.....	Idem.....	En disponibilité.....	"	Idem.....	Idem.....	"
Sénac.....	Idem.....	Paris R. P.....	"	Idem.....	Ligne du Sud-Ouest.....	"
Montrozier.....	Idem.....	En disponibilité.....	"	Idem.....	Paris 3.....	"

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES ou services.	TRAITE- MENTS.
			fr.			fr.
MM. Jouve	Surnumér ^{re}	Melan	"	Surnumér ^{re}	Ligne de l'Ouest...	"
Dupont	Idem	En disponibilité...	"	Idem	Lille, gare	"
Masson	Idem	Idem	"	Idem	Rouen R. P.	"
Bombay	Idem	Idem	"	Idem	Paris R. P.	"
Avril	Idem	Nantes, central...	"	Idem	La Roche-sur-Yeu.	"
Lecourtier	Idem	En disponibilité...	"	Idem	Bar-le-Duc	"
Leveau	Idem	Idem	"	Idem	Paris 3	"
Buconnier	Idem	Idem	"	Idem	Privas	"
Janot	Idem	Fécamp	"	Idem	Paris 49	"
Fournier	Idem	Le Havre, central.	"	Idem	Guillac	"
Raynaud	Idem	Lyon-Guillotière...	"	Idem	Narbonne	"
Gavet	Idem	Paris 17	"	Idem	Auxerre	"
Seret	Idem	En disponibilité...	"	Idem	Vitré	"
Landrier	Idem	Idem	"	Idem	Enghien-les-Bains.	"
Isambert	Idem	Idem	"	Idem	Commercy	"
Suttel	Idem	Idem	"	Idem	Paris 16	"
Neuville	Idem	Idem	"	Idem	Lille, gare	"
Ponsart	Idem	Idem	"	Idem	Idem	"
M ^{lles} Salles	Postulante	"	Employée	Limoges, téléphone	1,000
Klein	Idem	"	Idem	Gérardmer	1,000
Lyssandre	Stagiaire ..	Paris, principal ..	"	Idem	Angers R. P.	1,000
Naudin	Employée ..	Rethel	1,000	Idem	Charleville	1,000
Gilliard	Idem	Charleville	1,100	Idem	Rethel	1,100
M ^{mes} Beauvoir	Idem	Paris 52	1,200	Idem	Paris 38	1,200
Boban	Idem	Paris 78	1,200	Idem	Paris 52	1,200
M ^{lles} Boy	Idem	Courbevoie	1,200	Idem	Paris 78	1,200
Allais	Postulante	"	Idem	Caen, central	1,000
Pochart	Employée ..	Douarnenez	1,000	Idem	Poitiers R. P.	1,000
Raffy	Idem	Concarneau	1,000	Idem	Douarnenez	1,000
M ^{me} Le Clerc	Idem	Paris 46	1,200	Idem	Paris 72	1,200
M ^{lles} Albert	Idem	Paris 87	1,300	Idem	Paris 46	1,300
Bontemps	Idem	Aubervilliers	1,100	Idem	Paris 87	1,100
Mathieu	Idem	Longuyon	1,100	Idem	Longwy-Bas	1,100
M ^{mes} Thiaucourt	Ex-employée.	"	Idem	Longuyon	1,000
Delattre	Employée ..	Gournay-en-Bray ..	1,000	Idem	Beauvais	1,000
M ^{lles} Rivoallan	Postulante	"	Idem	Gournay-en-Bray ..	1,000
Roux	Employée ..	Lyon, téléphone ..	1,000	Idem	Lyon-Bron	1,000
Renaud	Idem	Bourg	1,000	Idem	Luxeuil	1,000
Jacquet	Idem	Bonneville	1,100	Idem	Bourg	1,100
Burdin	Idem	Trévoux	1,000	Idem	Bonneville	1,000
Bernard	Postulante	"	Idem	Trévoux	1,000
Dubois	Idem	"	Idem	Chalon-sur-Saône ..	1,000
M ^{mes} Hodans	Employée ..	Paris 73	1,200	Idem	Paris, central	1,200
Patrigeon	Empl. auxil.	Paris, central	R ^{on} , 1,000	Empl. auxi- liaire.	Paris 73	R ^{on} , 1,000
M ^{lles} Faure	Employée ..	Cognac, téléphone.	1,000	Employée ..	Bergerac	1,000
Asselin	Ex-employée.	"	Idem	Paris, principal ..	1,200
Guillemet	Idem	"	Idem	Idem	1,200
M ^{me} Pressensé	Employée ..	Nantes, téléphone ..	1,300	Surveillante.	Nantes, téléphone.	1,300
M ^{lles} Delpuech	Postulante	"	Employée ..	Terrasson	1,000
Hugon	Ex-employée.	Lyon, téléphone ..	1,000	Idem	Valence R. P.	1,000
Navarre	Idem	St-Etienne, téléph.	1,000	Idem	Lourdes	1,000
Vernot	Idem	Loches	1,000	Idem	St-Etienne, téléph.	1,000
Le Duc	Idem	Paris 8	1,000	Idem	Loches	1,000
Garcin	Empl. auxil.	Le Havre, quai de l'Eure.	R ^{on} , 1,200	Empl. auxil.	Le Havre, central.	R ^{on} , 1,200
M ^{me} Boudeau	Idem	Paris, central	R ^{on} , 1,100	Idem	Angers R. P.	R ^{on} , 1,100
M ^{lles} Rannou	Employée ..	Rouen, téléphone ..	1,000	Employée ..	Havre, q. de l'Eure.	1,000
Bazin	Idem	Angers R. P.	1,100	Idem	Paris, central	1,100
Le Menelec	Receveuse ..	La Tranche (Vendée)	1,200	Idem	Guéret	1,200
Lemelay	Employée ..	Fougères	1,100	Idem	Montfort-sur-Meu ..	1,100
Le Mehauté	Idem	Gisors, téléphone ..	1,000	Idem	Fougères	1,000

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS. fr.	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS. fr.
M ^{lle} Gauic.	Postulante	"	Employée	Gisors, téléphone	1,000
Liffaud.	Employée	Bordeaux, central.	1,600	Idem	Paris, central.	1,600
M ^{me} Belloc.	Idem	Paris, central.	1,200	Idem	Bordeaux, central.	1,200
Grand.	Idem	Aubervilliers.	1,500	Idem	Clichy-la-Garenne.	1,500
M ^{lle} Chambeau	Idem	Pithiviers.	1,200	Idem	Aubervilliers.	1,200
Rollet	Postulante	"	Idem	Pithiviers.	1,000
M ^{me} Metteil.	Employée	Le Havre, téléph.	1,100	Idem	Rouen, téléphone.	1,100
M ^{lle} Fouzan.	Idem	Paris K.	1,000	Idem	Le Havre, téléph.	1,000
M ^{me} Rocherand.	Idem	Valence R. P.	1,190	Idem	Paris, téléphone	1,100
M ^{lle} Goetz.	Postulante	"	Idem	St-Dié, téléphone.	1,000
M ^{me} Grégoire	Ex-receveuse.	"	Idem	Cognac, téléphone.	1,400
M ^{lle} Anjoras.	Stagiaire.	Marseille.	"	Idem	Marseille, téléphone	1,000
M ^{me} Ruinet.	Surveillante.	Paris G.	1,100	Surveillante.	Paris R.	1,400
M ^{lle} Rolland.	Idem	Paris B.	R ^{on} , 1,200	Idem	Paris K.	R ^{on} , 1,200
Goupy	Idem	Paris I.	1,200	Idem	Idem	1,200
Mural.	Empl. auxil.	Paris C.	R ^{on} , 1,300	Idem	Paris C.	R ^{on} , 1,300
M ^{me} Varlet.	Employée	Idem	Trait. 1,300	Idem	Idem	Trait. 1,300
M ^{lle} Venra.	Idem	Idem	1,300	Idem	Idem	1,300
M ^{me} Feste.	Idem	Paris F.	1,200	Idem	Paris E.	1,200
M ^{lle} Le Moulon	Empl. auxil.	Paris H.	R ^{on} , 1,300	Idem	Paris H.	R ^{on} , 1,300
Fournier (E.- C.-M.).	Employée	Paris K.	Trait. 1,300	Idem	Paris K.	Trait. 1,300
M ^{mes} Goste.	Idem	Idem	1,200	Idem	Idem	1,200
Beau.	Idem	Idem	1,200	Idem	Idem	1,200
M ^{lle} Vix.	Idem	Idem	1,200	Idem	Idem	1,200
M ^{me} Digout.	Idem	Idem	1,200	Idem	Idem	1,200
M ^{lle} Contesse.	Idem	Paris C.	1,200	Idem	Paris G.	1,200
M ^{mes} Proye.	Idem	Paris R.	R ^{on} , 1,300	Idem	Paris R.	R ^{on} , 1,300
Staignre.	Empl. auxil ^{re}	Idem	R ^{on} , 1,300	Idem	Idem	R ^{on} , 1,300
M ^{lle} Compère.	Idem	Idem	1,300	Idem	Idem	1,300
M ^{me} Boucherie.	Employée	Paris K.	1,100	Employée	Paris B.	1,100
M ^{lle} Champion.	Idem	Idem	1,000	Idem	Idem	1,000
Coignet.	Idem	Idem	1,000	Idem	Idem	1,000
Gorisse.	Idem	Idem	1,100	Idem	Idem	1,100
Guiraud.	Idem	Idem	1,000	Idem	Idem	1,000
Lequesne.	Idem	Idem	1,000	Idem	Idem	1,000
Mérigot.	Idem	Idem	1,200	Idem	Idem	1,200
Liol.	Idem	Idem	1,000	Idem	Idem	1,000
Bruxelle.	Idem	Idem	1,000	Idem	Idem	1,000
Bassi.	Idem	Idem	1,000	Idem	Idem	1,000
M ^{me} Dislère.	Idem	Idem	1,000	Idem	Idem	1,000
M ^{lle} Dubois.	Idem	Idem	1,000	Idem	Idem	1,000
Cuny.	Idem	Idem	1,000	Idem	Idem	1,000
Boulade.	Idem	Idem	1,000	Idem	Paris F.	1,000
M ^{me} Binos.	Idem	Idem	1,200	Idem	Idem	1,200
Liégeois.	Idem	Idem	1,200	Idem	Idem	1,200
M ^{lle} Courbard.	Idem	Idem	1,100	Idem	Idem	1,100
de Corrent.	Idem	Idem	1,200	Idem	Idem	1,200
Ehrhart.	Idem	Idem	1,100	Idem	Idem	1,100
Kammerer.	Idem	Idem	1,000	Idem	Idem	1,000
M ^{me} Denis.	Idem	Paris R.	1,200	Idem	Idem	1,200
M ^{lle} Grand.	Idem	Idem	1,100	Idem	Idem	1,100
Bougeron.	Idem	Idem	1,200	Idem	Idem	1,200
Mazure.	Idem	Idem	1,100	Idem	Idem	1,100
Perrey.	Idem	Paris K.	1,000	Idem	Idem	1,000
Bitsche.	Idem	Idem	1,000	Idem	Idem	1,000
M ^{me} Bouhaud.	Idem	Idem	1,000	Idem	Idem	1,000
Damer.	Idem	Télégrammes télé- phonés.	1,200	Idem	Idem	1,200

NOMS DES AGENTS.	SITUATION ANCIENNE.			SITUATION NOUVELLE.		
	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS.	GRADES.	RÉSIDENCES OU services.	TRAITE- MENTS.
			fr.			fr.
M ^{mes} Béguin	Employée . . .	Télégram. téléphon.	1,200	Employée . . .	Paris F.	1,200
Pellet	<i>Idem</i>	Paris R.	1,000	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,000
M ^{lles} Delepine	<i>Idem</i>	Paris F.	1,000	<i>Idem</i>	Paris G.	1,000
Porthuis	<i>Idem</i>	Paris K.	1,000	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,000
Genthon	<i>Idem</i>	Paris B.	1,000	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,000
M ^{me} Rancoule	<i>Idem</i>	Paris C.	1,100	<i>Idem</i>	Paris H.	1,100
M ^{lles} Devergies	<i>Idem</i>	Paris R.	1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200
Fayon	Empl. auxil.	Paris I	R ^{on} , 1,200	Empl. aux ^{re} .	<i>Idem</i>	R ^{on} , 1,200
M ^{me} Mayer	Employée . . .	Paris B.	1,000	Employée . . .	<i>Idem</i>	1,000
M ^{lle} Pedron	<i>Idem</i>	En disponibilité . . .	•	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,000
M ^{me} Mahault	<i>Idem</i>	Paris B.	1,000	<i>Idem</i>	Paris I	1,000
M ^{lles} Brunerie	<i>Idem</i>	Paris K.	1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200
Mouillon	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,000	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,000
Arborati	<i>Idem</i>	Paris C.	1,200	<i>Idem</i>	Paris K.	1,200
Bouleau	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200
M ^{me} Bayles	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200
M ^{lles} Pourmestaux	Empl. auxil.	<i>Idem</i>	R ^{on} , 1,300	Empl. auxil.	<i>Idem</i>	R ^{on} , 1,300
Valette	Employée . . .	<i>Idem</i>	1,300	Employée . . .	Paris R.	1,300
M ^{mes} Bildgen	Empl. auxil.	<i>Idem</i>	R ^{on} , 1,200	Empl. auxil.	<i>Idem</i>	R ^{on} , 1,200
Ternand	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	R ^{on} , 1,300	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	R ^{on} , 1,300
Brisse	<i>Idem</i>	Paris K.	R ^{on} , 1,100	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	R ^{on} , 1,100
M ^{lles} Fretté	Employée . . .	<i>Idem</i>	1,000	Employée . . .	<i>Idem</i>	1,000
Joubert	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,200	<i>Idem</i>	Télégram. téléphon.	1,200
M ^{me} Noguès	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,000	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,000
M ^{lles} Vaxillaire	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,000	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	1,000
François	<i>Idem</i>	Télégram. téléphon.	1,100	<i>Idem</i>	Paris K.	1,100